هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13395 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 21-LUNDI 22 FÉVRIER 1988

La situation au Pays basque et la lutte contre le terrorisme

Des bombes aux négociations

Coup de filet contre les indépendantistes basques au nord des Pyrénées, reprise des conversations avec l'ETA au sud : quelques heures avant que la police française ne mette la main sur Philippe Bidart, le ministre porte-parole de l'exécutif espagnol, M. Javier Solana, annonçait à Madrid que « vu l'évidente absence d'attentats, le gouvernement est disposé à reprendre les contacts » avec l'ETA militaire.

Ce que M. Solana n'a pas précisé, toutefois, mais que l'on confirme de source sûre dans la capitale espagnole, c'est que la première réunion doit avoir lieu dès le samedi 20 février, à Alger comme les précédentes. Le représentant de Madrid sera M. Julen Elgorriaga, délégué du gouvernement central au Pays basque, qui avait déjà rencontré à trois reprises dans la capitale algérienne, en octobre et en novembre 1987, le dirigeant de l'ETA, Eugenio Etxeveste, dit « Antxon ».

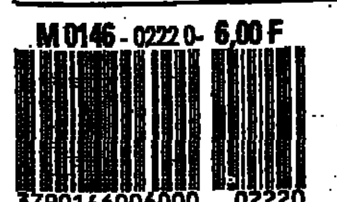
Le gouvernement espagnol avait rompu les conversations avec les indépendantistes basques après le sanglant attentat contre la caserne de la garde civile à Saragosse en novembre, qui avait fait onze morts. Il avait alors annoncé que les contacts ne reprendraient pas tant que les actes terroristes se poursuivraient. La proposition d'une trêve de soixante jours, formulée le 28 janvier dernier par l'ETA, avait d'abord été accueillie avec circonspection à Madrid. On soulignait qu'il s'agissait de s'assurer que la décision d'interrompre les attentats était bien réelle, et que les indépendantistes ne cherchaient pas à gagner du temps.

Le gouvernement de Madrid est donc apparemment parvenu à la conclusion qu'il était temps de prendre l'ETA au mot. Cette décision ne peut évidemment être vue que d'un bon œil à Paris, où on a toujours considéré qu'une certaine forme de dialogue avec l'ETA serait nécessaire à un moment ou à un autre.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, avait pour la première fois reconnu publiquement l'existence de tels contacts, après sa rencontre avec M. Mitterrand à Latche, l'été dernier.

Les conversations qui reprennent samedi à Alger sont d'autant plus complexes que les interlocuteurs n'ont pas vraiment réussi à se mettre d'accord sur leur ordre du jour. Officiellement, le gouvernement n'entend y aborder que le problème de la « réinsertion sociale » des membres de l'ETA qui acceptent de déposer les armes. Les indépendantistes, de leur côté, veulent que Madrid accepte de négocier leurs revendications politiques, comme le rattachement de la Navarre au Pays basque ou la reconnaissance du droit à l'autodétermination pour leur région.

Les discussions avaient jusqu'ici buté sur cet écueil de taille, mais une solution semble aujourd'hui s'ébaucher : elle consiste à associer aux négociations la coalition radicale Herri Batasuna, le « bras politique » de l'ETA, qui, compte tenu des 15 % à 20 % de voix qu'elle obtient à chaque consultation au Pays basque, se targue d'une certaine légitimité pour aborder avec le gouvernement les questions politiques. Le « problème basque » n'est pas réglé. Mais un pas important est fait dans la bonne direction.



• Espagne : reprise du dialogue avec l'ETA
• France : arrestation du chef d'Iparretarrak

Double développement dans la situation au Pays basque des deux côtés des Pyrénées. A Madrid, le porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana, a annoncé, le vendredi 19 février, que le gouvernement espagnol est disposé « à reprendre les contacts avec l'ETA militaire ». Les négociations devaient reprendre le samedi 20 février à Alger. En France, le chef du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, Philippe Bidart, trente-quatre ans, a été arrêté avec quatre complices, vendredi 19 février, au Boucau (Pyrénées-Atlantiques), près de Bayonne. En fuite depuis six ans, Philippe Bidart était recherché, notamment, pour les meurtres de deux CRS en 1982 et de deux gendarmes en 1983 et 1987. Ce sont des gendarmes du GIGN aidés des gendarmes de Pau et de Bayonne qui ont procédé aux arrestations.

L'arrestation de Philippe Bidart et de quatre membres présumés du noyau dur d'Iparretarrak – il s'agit de Joseph Etcheveste, Pierre Aguerre, Philippe Lascaray et Jean-Paul Hiribaren – est le résultat de trois semaines de filatures et d'observation menées par les gendarmes. Au début de cette semaine, ils ont repéré une maison située 11, rue Politzer au Boucau et l'ont placée sous surveillance. Vendredi en début de soirée, les gendarmes ont vu arriver Philippe Bidart et ses quatre compagnons. Peu avant 1 heure du matin, les cinq hommes, tous armés, sortaient de la maison.

Vingt gendarmes – ceux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et ceux de l'équipe légère d'intervention de la gendarmerie mobile – intervenaient aussitôt. Selon les gendarmes, deux des militants extrémistes ont alors tenté de fuir, tandis qu'Etcheveste et Aguerre essayaient de dégainer leurs armes. Après les sommations d'usage, les gendarmes ont alors ouvert le feu, blessant Etcheveste de deux balles au ventre et Aguerre à un bras. Les deux fuyards ont alors « obtempéré ». D'après les gendarmes, Philippe Bidart a essayé de dégainer, mais, encerclé, il a très vite renoncé.

La section des recherches de la gendarmerie de Pau avait été saisie de l'enquête sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction parisien, M. Michel Legrand, chargé de la lutte contre le terrorisme. Cette commission rogatoire faisait suite au meurtre du gendarme Gérard Buschmann, le 27 août 1987, à Biscarrosse (Landes).

Philippe Bidart était, en fait, recherché depuis près de six ans. Exactement, depuis le 19 mars 1982, quand les enquêteurs avaient attribué à Iparretarrak (Ceux du Nord) le meurtre de deux CRS tués au cœur du Pays basque français, à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était aussi recherché pour le meurtre d'un gendarme tué dans les Landes, à Léon, le 7 août 1983 et plus récemment pour celui de Biscarrosse.

Bidart, Lascaray et Hiribaren ont été placés en garde à vue à la compagnie de gendarmerie de Bayonne. Ils seront ultérieurement transférés à Paris devant les magistrats chargés de la lutte antiterroriste, et en particulier M. Michel Legrand. Pour sa part, Joseph Etcheveste, dont l'état a été jugé assez sérieux, devait être transféré dans la matinée de samedi de l'hôpital de Bayonne à l'hôpital de Bordeaux.

Après le succès de l'opération menée par des hommes du GIGN dirigés par le capitaine Philippe Legorjus, il semble que le groupe Iparretarrak soit complètement démantelé. Cette opération fait suite à l'arrestation des membres du noyau dur d'Action directe en février 1987. Un nouveau coup, très dur, vient ainsi d'être porté au terrorisme en France.

(Lire page 7 l'article de PHILIPPE ETCHEVERRY.)

M. Mitterrand brocarde le « jackpot » de M. Chirac



M. Mitterrand, en visite officielle dans la Drôme, a ironisé, le vendredi 19 février, sur les promesses électorales de M. Chirac : *« Ça tombe de tous côtés, comme d'un jackpot où l'on gagnerait à tous les coups (...). Cessons d'entretenir ces tristes illusions. »*

Lire page 5 nos informations et l'article d'ALAIN ROLLAT

Suppressions d'emplois chez Peugeot

Plus de trois mille postes seront supprimés dans les dix-huit mois

PAGE 15

Le procès des médecins de Poitiers

La vie secrète d'un centre hospitalier

PAGE 7

« Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Lajoinie, candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, invité dimanche de 18 h 15 à 19 h 30

Le sommaire complet se trouve en page 18

Désarmement et Afghanistan

Est-Ouest : les deux priorités

Parti de Washington le vendredi 19 février, M. Shultz était attendu, le dimanche matin 21 février, à Moscou, après une escale à Helsinki. Le secrétaire d'Etat américain, qui rencontrera notamment M. Gorbatchev lundi, rendra compte le lendemain à Bruxelles de ses entretiens au Conseil atlantique. Il repartira ensuite pour une tournée au Proche-Orient, qui devrait le conduire notamment à Damas.

Les entretiens qu'aura M. Shultz avec M. Chevardnadze sont les premiers de l'année 1988 et le début d'une série destinée à préparer le prochain sommet soviéto-américain, prévu pour la fin de mai ou le début de juin à Moscou.

D'ici là, les deux ministres se retrouveront une fois par mois dans l'une ou l'autre capitale. Bien que, à la différence du précédent, ce sommet doive avoir lieu en tout état de cause et ne dépende pas du succès de quelque négociation que ce soit, cela n'a pas ralenti le rythme des pourparlers.

Bien au contraire, les diplomates des deux côtés ont l'esprit plus libre pour conduire des négociations au fond sur toutes sortes de sujets.

A propos des armements, il reste à remonter la pente après l'euphorie qui avait suivi le traité de Washington sur les missiles intermédiaires (FNI) en décembre dernier. Plusieurs responsables soviétiques et américains, y compris M. Gorbatchev dans son discours au comité central du PC soviétique jeudi dernier, ont fait état de difficultés nouvelles et dénoncé les *« reculs »* de leurs partenaires.

En fait, les négociateurs de Genève ont tout de même avancé dans la préparation d'un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques offensifs. M. Karpov, responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, a même montré, vendredi, aux journalistes un épais dossier qui n'est autre qu'un projet commun de traité sur ce sujet.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Mort d'un poète

Le siècle de René Char

Le poète René Char est mort, le vendredi 19 février, à Paris, à l'hôpital du Val-de-Grâce, où il était hospitalisé depuis une dizaine de jours. L'auteur des Feuillets d'Hypnos *avait fêté ses quatre-vingts ans le 14 juin 1987 à l'Isle-sur-la-Sorgue, le village du Vaucluse où il était né et où il sera inhumé en début de semaine.*

par André Velter

1907-1988 : une vie d'homme. La vie de René Char, inscrite au cœur du siècle, d'un siècle d'utopies sanglantes contre lesquelles il n'abdiqua jamais l'ombre d'une pensée, l'ombre d'un combat, l'ombre d'un poème. Lui qui ne trouvait son véritable espace qu'à distance, comme retranché des vanités, des prétentions, du dérisoire, il fut l'être le plus présent, celui qui sut mettre en liberté tous ses instants, celui qui, par sa seule force de refus, ouvrit un champ lucide à la conscience.

Comment dire qu'il fut le poète exact de ce temps ? Que jamais il ne fut pris en défaut ? Qu'il ne déserta ni le miroir des songes, ni l'offrande du réel, ni la dîme atroce de l'histoire... *« Nous avons recensé toute la douleur qu'éventuellement le bourreau pouvait prélever sur chaque pouce de notre corps ; puis le cœur serré, nous sommes allés et avons fait face »*, écrivait-il dans ses *Feuillets d'Hypnos*, tandis qu'il dirigeait la Résistance en Vaucluse sous le nom de capitaine Alexandre.

Ce livre domine d'ailleurs, et pour longtemps, toutes les sommes théoriques et autres traités de morale : c'est un manuel de dignité en actes, un humble viatique qui lègue un surcroît de mémoire et la volonté de vivre en toutes circonstances à hauteur d'homme. Autrement dit, à une altitude fraternelle, sans faiblesse, sans renoncement.

Il est naturel que cette œuvre ait surgi la première sitôt évoquée la stature aimantée de René Char. Quiconque a lu *Feuillets d'Hypnos* à vingt ans s'est en effet vu offrir un horizon âpre et vaste qui, définitivement, a bouleversé ses perspectives Ainsi, il n'y aurait pas de fatalité douteuse attachée à l'action et l'individu, avec sa part de rêve, son poids de tendresse et le secret fragile de ses désirs, pourrait en sortir grandi, inentamé, comme d'un chaos maîtrisé. Surtout, il y aurait une sagesse véhémente, à l'opposé des modérations molles et des mesures vingt fois pesées, qui permettrait de frapper les ténèbres et de les éclaircir.

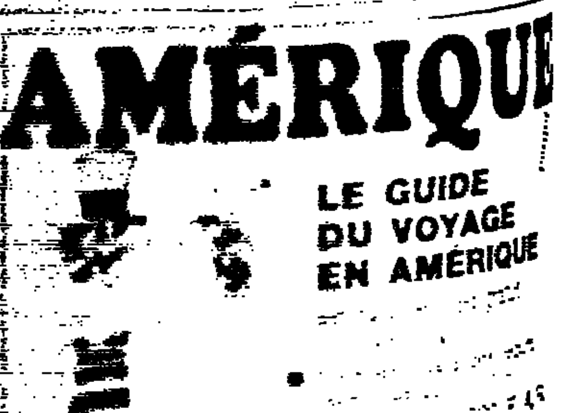
Ce message, forgé par temps de guerre, René Char allait l'amplifier sans cesse en temps de paix, réussissant là l'autre prodige qui le vouait, poète, à demeurer en alerte, en éveil et souvent dans la crispation frémissante de la colère... *« Tu as bien fait de partir, Arthur Rimbaud !* [...] *Tu as eu raison d'abandonner le boulevard des paresseux, les estaminets des pisse-lyres, pour l'enfer des bêtes, pour le commerce des rusés et le bonjour des simples... »* Quant à toi, René Char, tu as bien fait de revenir au plus près de ton aire, là dans le surgissement des sources de la Sorgue et le tumulte des nuages du Ventoux. L'apostrophe à Rimbaud, on comprend qu'elle veut signifier que le poète vrai n'est pas fait pour un destin de papier mâché, mais pour que ses pouvoirs de « voyant » soient confrontés au jeu du monde et aux manigances des hommes.

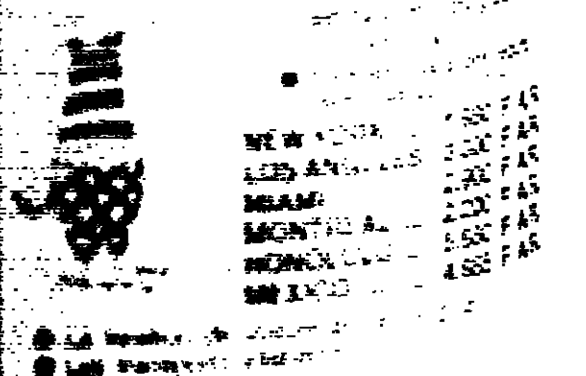
(Lire la suite page 11.)

Lire également page 10

« Le poète de la nuit et de l'éclair » par JEAN ONIMUS

« Un buisson de questions » par TAHAR BEN JELLOUN





A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr., Espagne, 175 pes., G.-B., 60 p. Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Libye, 0 400 DL ; Luxembourg 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 22 février. – *Bulgarie :* visite officielle du président grec, M. Papandréou.
Ethiopie : réunion du conseil ministériel de l'OUA.

Mardi 23 février. – *Belgique :* M. Shultz participe à une réunion de l'OTAN à Bruxelles.
Hongrie : visite de M. Andréi Gromyko.

Mercredi 24 février. – *Yougoslavie :* conférence ministérielle des pays balkaniques (Yougoslavie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Albanie et Turquie (jusqu'au 26).

Jeudi 25 février. – *Irlande :* visite du président Mitterrand (et vendredi 26).
RFA : réunion informelle, à Münster, des ministres de l'éducation de la CEE (jusqu'au 26).

Vendredi 26 février. – *Tunisie :* réunion du comité central du Parti socialiste destourien (PSD).

Dimanche 28 février. – *Vatican :* visite du chef d'Etat yougoslave, M. Branco Mikulic.
Sénégal : élections présidentielle et législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Il y a quarante ans

Le coup de Prague



Le mercredi 25 février 1948, plus de deux cent mille activistes et sympathisants du parti communiste tchécoslovaque sont réunis sur la place Venceslas, balayée par un vent glacial, au centre de Prague. Une ovation interminable accueille à son arrivée Klement Gottwald, le chef de gouvernement, qui brandit des feuilles de papier. Il annonce la constitution d'un nouveau gouvernement qui sonne en fait le glas de la démocratie parlementaire libérale en Tchécoslovaquie et octroie au PC le monopole du pouvoir.

Comment cela a-t-il pu se produire ? Lors de la première réunion, fin septembre 1947, du Kominform nouvellement créé par Staline, on entend dire qu'à la suite de la victoire de l'URSS sur l'Allemagne le rapport des forces entre le capitalisme et le socialisme *« s'est radicalement modifié en faveur du socialisme »*. Parmi les conséquences de ce triomphe soviétique, on cite en premier lieu *« la victoire totale de la classe ouvrière sur la bourgeoisie dans tous les pays de l'Est européen, à l'exception de la Tchécoslovaquie où la question de savoir qui l'emporterait n'a pas encore été résolue »*.

Le constat est exact : une démocratie parlementaire (quelles que soient ses imperfections) existe encore dans ce pays. Un démocrate, Edouard Benes, est le chef de l'Etat ; les communistes forment le parti le plus important, mais, depuis la fin de la guerre, ils partagent le pouvoir au sein du Front national avec des partenaires d'orientation socialiste, démocrate ou chrétienne.

Cinq mois plus tard, cette situation sera complètement changée : le PC aura obtenu le monopole du pouvoir sans violence, sans un seul coup de feu, sans élections truquées et même avec l'aval du président Benes. Il n'est donc pas étonnant que les communistes citent toujours cette « prise du pouvoir » comme l'exemple d'un passage somme toute constitutionnel d'une « démocratie populaire » à une « démocratie socialiste ».

Une politique étrangère contrôlée à Moscou

Voici comment cela s'est produit. Après la fin de la guerre, les rapports entre l'URSS d'une part, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de l'autre, se sont rapidement détériorés. Dès le printemps 1946, Churchill a prononcé à Fulton le fameux discours où il accuse l'URSS d'avoir *« des plans de conquête »*. Les communistes ont progressivement pris le pouvoir, un pouvoir absolu, en Roumanie, en Pologne, en Bulgarie et en Hongrie et ils gouvernent en Yougoslavie et en Albanie.

Lorsque, en juillet 1947, le gouvernement tchécoslovaque décide à l'unanimité de participer aux négociations sur le plan Marshall d'aide économique à l'Europe, Staline a donné tout simplement l'ordre de revenir sur cette décision et ce, d'une manière particulièrement humiliante pour les Tchèques. Prague capitule, montrant ainsi clairement qui jouit d'une voix prépondérante dans ce pays, du moins en matière de politique étrangère.

Il reste encore à créer une situation aussi dépendante de Moscou en matière d'affaires intérieures. Les communistes progresseront systématiquement vers cet objectif. Leur position leur semble solide. Avant la fin de la guerre, lors de négociations à Moscou avec Benes et d'autres personnalités politiques, ils ont pu s'assurer des postes-clés au sein du gouvernement (notamment l'intérieur) et de l'administration ; leurs compagnons de route occupent des postes dirigeants dans l'armée. De plus, aux élections législatives du printemps 1946 – les dernières qui eurent lieu de manière quasiment régulière – ils ont obtenu 40 % des voix et forment le parti le plus important.

Si cette victoire est imposante, elle n'est pourtant pas décisive, car le PC doit continuer à partager le pouvoir (comme c'était l'intention initiale de Staline) avec les représentants de partis démocratiques. Mais à partir de 1947, la situation internationale s'aggrave pour se transformer en guerre froide ; dès lors, il est clair que cette coopération va subir de rudes épreuves.

Au sein du gouvernement et du Front national, l'entente devient de plus en plus malaisée. Les communistes ont des exigences irréalistes et avancent des propositions radicales. En cas d'échec ou de controverse, le PC mobilise ses activistes et la Fédération syndicale unique qu'il contrôle complètement pour organiser des grèves, des manifestations et accuser les non-communistes de saper le Front national et de prendre le parti des riches. Ainsi se crée une psychose de menace : on parle de complots contre l'Etat, d'intrigues, d'attentats.

Tout ceci inquiète les partis non communistes et leurs dirigeants qui se rendent compte que, pour éviter que la crise ne se termine dans la rue, il faut préparer des élections anticipées pour constater la force réelle du PC. Différents sondages indiquent alors que le PC sortirait fortement affaibli d'une consultation normale. D'autant que, en cette deuxième moitié de 1947, la situation économique n'est guère brillante ; en raison de la sécheresse, la récolte a été de 40 % moins abondante qu'avant la guerre et les rations alimentaires ont dû être diminuées. Un nombre croissant de citoyens en attribue la faute aux communistes qui détiennent la plus grande part du pouvoir.

En novembre 1947, un autre signal montre qu'une fois de plus le rapport de forces est en train de se modifier au détriment du PC. Au congrès du parti social-démocrate, le président Zdenek Fierlinger et son aile gauche sont battus. La présidence échoit à Bohumil Lausman (1), qui a coopéré pendant des années avec les communistes mais qui, les derniers temps, votait avec les autres partis tout en négociant secrètement avec les uns et les autres. Ainsi, l'appareil du parti social-démocrate se retrouve dans les mains de responsables qui, contrairement à Fierlinger et à ses amis, ne sont pas des compagnons de route des communistes.

La direction du PC prépare donc sa contre-offensive et déploie une activité intense dans trois directions. D'abord, elle prépare des élections d'un type nouveau pour le printemps 1948 afin d'obtenir la majorité absolue ; ensuite, elle noyaute les autres partis politiques pour y trouver des hommes liges ; enfin, elle cherche à s'assurer le contrôle de la police et de l'armée tout en préparant une *« mobilisation des masses »* pour le cas d'un affrontement direct.

Le moment décisif

Le premier ministre communiste Gottwald affirme alors que, même si le PC n'obtenait pas ce qu'il voulait aux élections, *« notre parti, le peuple travailleur, ont suffisamment de moyens, d'armes et de méthodes pour corriger des votes purement mécaniques où les éléments réactionnaires et les saboteurs l'auraient emporté »*.

Depuis un certain temps déjà, le PC avait renforcé ses positions et son influence dans la police et dans l'armée en y assurant la promotion de camarades qui lui étaient plus dévoués qu'à l'Etat ou au président Benes. Cela avait été d'autant plus facile que le ministre de l'intérieur était un communiste, tout comme en réalité le ministre de la défense, le général Ludvik Svoboda (qui sera plus tard président) bien qu'il fût officiellement un « sans-parti ». Le 13 février 1948, les ministres démocrates apprennent officieusement que le chef de la police a remplacé huit commissaires divisionnaires par des communistes, sinon sur l'ordre du moins avec l'accord du ministre de l'intérieur. Les ministres non communistes, y compris les sociaux-démocrates, exigent que cet ordre soit annulé ou au moins présenté pour examen au gouvernement. Devant le refus de Gottwald, douze ministres de trois partis (socialiste-national, chrétien-démocrate et démocrate-slovaque) présentent le 20 février leur démission. La majorité des sociaux-démocrates et des « sans-parti », quatorze en tout, restent toutefois à leurs postes.

Les communistes comprennent aussitôt que le moment décisif est arrivé. Gottwald a confié plus tard que ce jour-là il avait *« prié Dieu »* pour que les ministres démocrates *« ne reviennent pas sur leurs sottes démissions »* et pour que Benes ne les refuse pas. Pour leur part, les ministres non communistes étaient persuadés que le président n'accepterait pas leurs démissions et qu'en fin de compte l'affaire des huit commissaires reviendrait devant le gouvernement. Ils n'ont même pas examiné d'autres cas de figure, ni préparé de plan d'action pour le cas où le président (déjà fort malade) céderait sous la pression des communistes ou si ceux-ci décidaient de descendre dans la rue.

Ils ne s'étaient même pas assurés d'avance que la majorité de leurs collègues non communistes démissionneraient également. Selon la Constitution, il suffit donc de compléter le gouvernement, puis de convaincre le président de signer la nouvelle liste ministérielle. Mais Benes hésite, il conseille à Gottwald de négocier encore... Les communistes ne perdent pas de temps, ils savent comment s'y prendre avec Benes : il suffira de l'isoler, de lui faire peur en le persuadant qu'une guerre civile menace s'il refuse les démissions.

Le « peuple indigné »

Dès le deuxième jour de la crise, le PC fait venir à Prague des milliers de militants qui scandent sur l'énorme place de la Vieille Ville des slogans hostiles aux démissionnaires. Le lendemain, c'est le tour de prétendus délégués de « conseils d'entreprise » (contrôlés par les communistes) qui exigent que la crise soit réglée comme le veut Gottwald. Celui-ci « monte » une ou deux fois par jour au château pour rendre compte à Benes de la façon dont, en bas, dans la ville où défilent des « milices ouvrières », le peuple tempête. Et pour lui dire que même lui peut difficilement empêcher que le sang coule... Le *« peuple indigné »* n'a-t-il pas déjà occupé les bureaux des ministres démissionnaires ?

Le 24 février, une grève générale d'une heure est largement suivie et, croyant sauver son parti, la nouvelle direction social-démocrate promet sa coopération au PC. Le lendemain, Benes accepte les démissions, signe la liste du nouveau gouvernement d'un « Front national régénéré ». Les communistes ont obtenu le monopole du pouvoir en cinq jours.

On ne peut nier l'habileté tactique, la présence d'esprit et les capacités d'organisation de la direction du PC, fort consciente de l'objectif à atteindre. En revanche, il est consternant de constater que jusqu'au bout ses adversaires n'ont pas compris la gravité de la crise, qu'ils ont joué aux ministres alors qu'ils ne l'étaient déjà plus et ce uniquement au nom de la légalité démocratique dont les communistes ne faisaient que se moquer.

Ils laissèrent supporter à Benes tout le poids de la décision à prendre. Gottwald et les autres, ayant en mémoire comment le président avait décidé de capituler sans combattre en 1938 lors de la crise de Munich, étaient sûrs qu'il ne ferait appel ni à l'armée ni à la police pour défendre la démocratie en péril.

Edouard Benes démissionna le 7 juin et mourut en septembre. L'ironie du sort a voulu que vingt ans plus tard les héritiers des vainqueurs de février soient vaincus et écrasés, il est vrai cette fois-ci par les tanks de leurs « frères de classe ». Eux non plus n'ont pas résisté et ont capitulé sans combattre.

PAVEL TIGRID,
journaliste et écrivain tchèque.

(1) Après la crise, il émigre en Occident ; des agents de la police secrète l'enlèvent en Autriche et le ramènent à Prague, où il meurt en prison, sans doute assassiné.

La situation dans les territoires occupés par Israël

Les jeunes Palestiniens s'apprêtent à relancer la violence à l'occasion de la visite de M. Shultz

Jérusalem *(AFP)*. – Divers incidents ont marqué, le vendredi 19 février, la sortie des mosquées, mais sans remettre en cause la légère tendance à la baisse de la violence dans les territoires occupés notée ces jours-ci, comme si les Palestiens se préparaient à un nouveau « *round* » pour l'arrivée du secrétaire d'Etat, George Shultz.

La « direction nationale *unifiée* du soulèvement populaire dans les territoires occupés » a appelé la population à intensifier sa lutte pour marquer la visite de M. Shultz. Deux journées de grève nationale *ont été ainsi décrétées mercredi et* jeudi, alors que vendredi prochain sera, après la prière musulmane, un « *jour de manifestations populaires avec mots d'ordre et drapeaux palestiniens* ». Le samedi, les Palestiniens sont appelés à « *désobéir aux ordres d'occupation, à briser le couvre-feu imposé sur les camps et à sortir dans les rues à midi* ».

Les jeunes Palestiniens, qui luttent contre l'armée israélienne depuis plus de dix semaines, viennent de marquer un point : les notables palestiniens des territoires occupés ne rencontreront pas le secrétaire d'Etat américain. Alors *que ces notables souhaitaient le rencontrer dans un « esprit réaliste »*, disaient-ils, la jeunesse des quinze-vingt-cinq ans s'y opposait résolument.

Un moyen terme était discuté : les notables rencontreraient M. Shultz s'ils en recevaient officiellement l'autorisation de la direction de l'OLP. Or celle-ci a tranché contre la rencontre. Du coup, l'armée israélienne s'attend que les jeunes, lestés d'un pareil encouragement, relancent la violence dans tous les territoires occupés quand le secrétaire d'Etat américain arrivera à Jérusalem, la semaine prochaine.

A Jérusalem, les effectifs des forces de l'ordre ont été doublés, passant de 600/700 hommes à 1 200/1 500 hommes, selon les sources, pendant le séjour de M. Shultz. Par ailleurs, les services de sécurité israéliens ont procédé, ces jours derniers, à des arrestations dans les milieux des journalistes palestiniens.

Accusations de M. Kinnock

Entre-temps, les accusations continuent de pleuvoir sur Israël et sa façon de rétablir l'ordre. Vendredi, c'est M. Neil Kinnock, le chef de l'opposition travailliste en Grande-Bretagne, qui a accusé les militaires israéliens d'utiliser des balles « *doum-doum* », interdites par les lois de la guerre. Il a indiqué, sur la base de preuves physiques et de témoignages, que certains Palestiniens avaient été blessés par des balles explosives. « *J'ai vu des radiographies montrant les blessures du même type que celles provoquées par des balles explosives* », a dit M. Kinnock en montrant à la presse deux balles de ce type.

« *Je pense que si de tels moyens sont utilisés*, a-t-il toutefois ajouté, *ils le sont sans aucune permission ou couverture de l'armée israélienne.* » Un porte-parole militaire israélien a catégoriquement démenti ces informaions, affirmant que « *ce type de balles n'était pas en usage dans l'armée israélienne* ». M. Kinnock a, par ailleurs, affirmé avoir eu la preuve, par l'examen des blessures, que plusieurs Palestiniens avaient été blessés dans le dos.

Abordant, au cours d'une conférence de presse à l'hôtel King David, les aspects politiques de la crise, M. Kinnock a affirmé que « *la sécurité d'Israël ne pourra être assurée que lorsque les aspirations du peuple palestinien seront reconnues. Il ne peut y avoir qu'une solution politique au problème, et aucune solution de sécurité militaire ne sera durable* », a-t-il conclu.

Une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme recommande la mise en œuvre d'un processus d'autodétermination

Une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme, composée de son président, M. Daniel Jacoby, de Mme Marie-Claire Mendès France, présidente du Comité français pour la paix au Proche-Orient, de Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, et de M. Robert Verdier, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, vient de séjourner en Israël, du 14 au 19 février. Cette mission a été effectuée avec le concours de l'association For Civil Rights in Israel, affiliée à la FIDH.

La délégation a eu des entretiens avec M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, le général Straschnow, procureur général militaire, le général Mitzna, gouverneur *militaire de Cisjordanie, ainsi* qu'avec des personnalités israéliennes et palestiniennes. Elle s'est rendue à Gaza, où elle a notamment visité, à l'hôpital privé, des personnes blessées lors des récents événements.

La délégation, qui avait rendez-vous vendredi avec le premier ministre, M. Shamir, n'a pu maintenir cet entretien, pour des raisons uniquement matérielles. Au-delà des contradictions dans l'analyse de certains faits, la délégation a acquis la conviction notamment que « *des brutalités inadmissibles et des actes de violence injustifiés et illégaux ont été commis par des militaires israéliens* », ce que reconnaît leur commandement, dont les représentants ont assuré la délégation que ces actes illégaux étaient poursuivis, sitôt connus, et que leurs auteurs seraient sévèrement sanctionnés.

La délégation « *adjure les parties en présence d'entreprendre des discussions permettant d'aboutir à une négociation politique avec un double objectif : mettre en œuvre le processus d'autodétermination des populations des territoires occupés et garantir la paix et la sécurité de l'Etat d'Israël* ». Une conférence de presse sera donnée par la délégation, lundi 22 février à 11 heures, au siège de la Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, Paris-14e.

Le CRIF souligne l'importance du respect des droits de l'homme

Le comité directeur du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a adopté à l'unanimité, le mercredi 17 février, une déclaration dans laquelle il se dit « *conscient des enjeux politiques auxquels la démocratie israélienne est confrontée* » et « *des difficultés du maintien de l'ordre face aux formes variées de la violence et à l'utilisation systématique de jeunes Palestiniens, trop souvent et trop longtemps fanatisés* » et souligne le « *refus permanent des Etats arabes voisins d'Israël – à l'exception de l'Egypte – d'ouvrir un vrai et utile dialogue, permettant de régler les problèmes de la région, entre les peuples directement intéressés* ».

Le CRIF « *réaffirme l'attachement profond et la fraternelle solidarité de l'ensemble des institutions juives de France avec le peuple d'Israël, dans son combat pour sa sécurité, et fait confiance à l'Etat d'Israël pour faire assurer les tâches qui lui incombent dans le respect des droits de l'homme et de la dignité de la personne humaine* ». Il estime que « *seuls les citoyens israéliens, juifs et arabes, demeurent les arbitres du débat démocratique et des choix politiques de l'Etat d'Israël* ».

M. Arafat dénonce « la brutalité néonazie de la junte militaire israélienne »

devant la commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE
de notre correspondante

Vêtu d'un uniforme militaire flambant neuf, M. Yasser Arafat s'est présenté, vendredi 19 février, au Palais des nations pour s'adresser à la commission des droits de l'homme de l'ONU. Refusant de prendre la parole depuis l'une des places assignées à la délégation de l'OLP, il a exigé de s'exprimer derrière un pupitre spécialement dressé à cet effet. Il lui a fallu pour cela négocier avec M. Alioune Sene (Sénégal), président de la commission, ce qui a pris plus d'une heure. Finalement, un compromis fut trouvé : le chef de l'OLP s'assit en bout de table à la tribune présidentielle.

Cette semi-victoire diplomatique a été mal accueillie par nombre de délégations, mais celles-ci n'ont manifesté leur mécontentement qu'en coulisse. Seules les délégations des Etats-Unis et d'Israël (ce dernier pays n'ayant que le statut d'observateur) ont alors quitté la salle. La délégation britannique n'y laissant qu'un seul de ses membres.

Plus véhément qu'à l'ordinaire, M. Arafat s'est référé à l'actuel soulèvement dans les territoires occupés en citant des chiffres qui dépassent de loin ceux que l'on connaissait jusqu'à présent : plus de 120 morts, plus de 3 000 blessés, 7000 internés dans six camps créés pour la circonstance.

Estimant que « *la tragédie palestinienne est la tragédie de l'ère contemporaine* », il a affirmé : « *La criminalité israélienne est allée jusqu'à tuer des embryons palestiniens dans le ventre de leur mère* », puis dénoncé « *la brutalité néonazie représentée par la junte militaire israélienne* », mais, a-t-il ajouté, « *la révolution de notre peuple continuera jusqu'à la fin de l'occupation raciste et fasciste honnie* ».

Le président de l'OLP s'en est pris aussi aux Américains, qu'il accuse, entre autres, de livrer aux Israéliens « *des gaz asphyxiants internationalement interdits et dont certains sont fabriqués aux Etats-Unis* ». Il a fait part, en revanche, de son « *estime pour les forces démocratiques et les forces de paix en Israël* » et a tenu à « *saluer les communautés et personnalités juives en Europe, en Amérique et dans le reste du monde qui ont exprimé leur solidarité avec notre peuple* ».

Un vif incident

Le reste du discours était prévisible, notamment le souhait d'une conférence internationale « *authentique* » pour la paix sous les auspices des Nations unies, dont il se déclare prêt à accepter toutes les résolutions. L'auditoire a paru davantage étonné par l'appel qu'il a lancé aux dirigeants français pour qu'ils « *acceptent les initiatives de paix* » avec un « *Irak qui défend son territoire* ». Ce qui ne tarda pas à provoquer, dans le courant de l'après-midi, une vive riposte de la délégation iranienne.

Après son intervention, M. Arafat a donné une conférene de presse où il n'a fourni aucune réponse apportée aux questions de fond portant sur un possible gouvernement en exil, sur les frontières d'Israël, sur une éventuelle modification de la charte de l'OLP ou sur d'autres questions aussi précises. Un vif incident opposa le président de l'OLP à un jeune journaliste ouest-allemand, Andreas Zumbach, correspondant du *Tager Zeitung* de Berlin. Ce dernier s'étant courtoisement étonné que M. Arafat ait affirmé que les soldats israéliens « *dépassent en cruauté les nazis* » et ayant rappelé le génocide de six millions de juifs se fit vertement injurier et traiter, *entre autres, d' « agent à la solde de M. Shamir »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Enlevé au Liban sud

Le lieutenant-colonel Higgins est aux mains d'intégristes qui l'accusent d'espionnage

Le lieutenam-colonel américain William Richard Higgins est aux mains d'intégristes chiites qui ont revendiqué son rapt, le vendredi 19 février, à Beyrouth, en l'accusant d'être un « *espion* » et en dénonçant avec virulence la politique des Etats-Unis au Proche-Orient. Jeudi, un groupe inconnu, les « brigades révolutionnaires islamiques », avait revendiqué la responsabilité de l'enlèvement du lieutenant-colonel Higgins, en l'accusant également d'être un espion.

Dans un communiqué signé de l'Organisation des opprimés dans le monde, qui s'était déjà fait connaître en revendiquant le rapt et l'exécution, en 1985, de quatre juifs libanais, les ravisseurs de l'officier américain le présentent comme « *un des plus grands espions qui sèment quotidiennement la terreur dans nos pays* ». A Washington, les services du Pentagone ont indiqué, vendredi, que l'officier américain avait travaillé pendant deux ans, de juin 1985 à juin 1987, dans les « *services immédiats* » de l'ancien secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, mais n'avait rempli que des « *tâches administratives et paperassières* ».

Le lieutenant-colonel des « marines » devient ainsi le neuvième Américain détenu au Liban, et ses ravisseurs ont clairement dénoncé la politique américaine au Proche-Orient et l'appui accordé, selon eux, par Washington aux « *agressions répétées d'Israël contre notre peuple musulman au Liban et en Palestine* ».

L'Organisation des opprimés dans le monde a authentifié sa revendication en joignant à son communiqué une photographie de la carte d'identité des Nations unies, numéro 9297, de l'officier, ainsi qu'un laisser-passer pour la frontière israélienne rédigé en hébreu, frappé du sigle de l'armée israélienne. Elle exige dans son communiqué « *le retrait israélien des territoires libanais occupés, la libération de tous les détenus libanais et palestiniens de la prison de Khiam, au Liban sud et des autres prisons sionistes en Palestine occupée, l'arrêt de l'intervention américaine sous toutes ses formes au Liban, ainsi que l'annulation de l'envoi d'émissaires américains au Proche-Orient, dont le but est de récupérer les acquis du soulèvement des territoires occupés* ».

De son côté, le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Marrack Goulding, a déclaré à la presse, au quartier général de la FINUL à Naqoura, qu'il pensait que M. Higgins était toujours au Liban sud, prisonnier de « *professionnels* ». A Tyr, localité près de laquelle l'officier de l'ONU a été enlevé, le chef du comité exécutif du mouvement chiite Amal, M. Daoud Daoud, qui contrôle cette région, a déclaré à l'AFP, après avoir rencontré des officiers de la FINUL, qu'il possédait des « *indices sur l'identité des ravisseurs* ». Il a confirmé à ce sujet que son mouvement avait arrêté « *six personnes, complices du rapt* », et que leurs aveux avaient permis d'en identifier les auteurs.

Il n'a pas voulu donner toutefois de détails sur l'identité de ceux-ci, ni sur leur nombre, leurs motifs ou leur affiliation politique. Une source des services de sécurité dans la région de Tyr a affirmé pour sa part que huit personnes, dont deux cadres du Hezbollah, avaient été appréhendées par Amal, six d'entre elles dans la ville même de Tyr. – *(AFP, Reuter.)*

La Guinée réapprend le français

A la demande du gouvernement guinéen, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, regroupant à Paris quarante pays francophones) vient d'envoyer à Conakry une mission conduite par son secrétaire général, l'ancien ministre d'Etat gabonais Paul Okumba d'Okouatségué, afin d'évaluer les besoins éducatifs d'une nation qui, depuis la disparition de Sekou Touré, en 1984, s'est remise au français.

CONAKRY
de notre envoyé spécial

Sur son île et sa presqu'île, Conakry, l'ancien modèle de prospérité de l'Afrique occidentale française, n'est plus qu'une vaste zone délabrée sans figure de ville ni de village. Le long des rues sans appellation s'alignent quelques immeubles « européens » verts d'humidité, et la mer des cahutes « africaines » de bric et de broc.

Durant le quart de siècle d'autarcie « *anti-impérialiste* » (1958-1984), le Grand Conakry est passé de 40 000 1 700 000 habitants, pratiquement sans plan édilitaire ni logements sociaux. Et le nouveau régime ne sait où donner de la tête, occupé qu'il est à régler ses querelles intestines, à licencier des milliers de fonctionnaires en surnombre, à décorseter l'économie et àrestaurer un système scolaire livré durant une génération au « *tribalisme linguistique* ».

Dès que tombe sur la capitale la nuit tropicale, *l'obscurité règne, à peine trouée par* les phares de voitures encore plus rares que durant la journée et par les bougies des vendeuses d'oranges épluchées ou de cigarettes à la pièce. Un quartier toutefois, à la pointe de l'île Tombo, bénéficie de l'éclairage public. C'est le carré *des cinquante villas néo-*mauresques financées par l'Arabie saoudite et construites par le Maroc pour le sommet de l'Orgänisation de l'unité africaine de 1984, qui, finalement, n'eut pas lieu en Guinée à cause de la mort de Sekou Touré.

Des ambassades, des sociétés étrangères, ont loué ces maisons neuves. Quant aux reverbères, ils sont devenus les lampes de chevet d'écoliers et d'étudiants qui viennent là le soir réviser leurs cours. Ce collégien montre volontiers son cahier de maths. Tout est clair, bien écrit, sans fautes : « *C'est que j'ai eu un bon prof, un Marocain. Parce que, jusqu'en 1984, on apprenait en soussou, ma langue maternelle.* »

Un de ses condisciples ajoute : « *Moi, j'étais scolarisé en malinké, il fallait une phrase de deux lignes pour exprimer le concept d'angle. Depuis qu'on est revenu au français, on apprend dix fois plus vite.* » Le son de cloche est unanimement le même chez les parents, qu'ils soient ou non francophones eux-mêmes ; chez les enseignants, bien qu'ils doivent être recyclés ; parmi les étudiants, pour lesquels le français avait été provisoirement maintenu, mais bien souvent à travers le filtre d'un médiocre interprète de russe.

Cent professeurs russes

Une centaine d'enseignants soviétiques demeurent d'ailleurs encore à Conakry. « *Mais c'est bien parce que les pays francophones lésinent pour nous envoyer du monde* », confie un haut fonctionnaire de l'éducation, avant d'interroger : « *Trouvez-vous normal qu'il n'y ait qu'une centaine de coopérants français en Guinée, dont 10 % à l'Université, contre un millier au Sénégal ou en Côte-d'Ivoire ?* »

En 1958, le « non » de l'ancien postier Sekou Touré au général de Gaulle, lequel proposait à la Guinée de rester en tant qu'Etat autonome dans la communauté franco-africaine, était en fait un « non, mais… ». Paris feignit de ne pas entendre le « mais », abandonnant complètement la Guinée, qui servirait de *repoussoir* aux autres nations africaines tentées peut-être de l'imiter.

Piqué au vif, le *nationalisme* de Sekou Touré l'entraîna plus loin qu'il ne le souhaitait sans doute au départ, *notamment* en matière culturelle. Alors qu'il continuait lui-même de lire et d'écrire en français – il a laissé plus de trente tomes – et surtout de prononcer dans cette langue ses interminables philippiques « *anti-néocolonialistes* », il priva peu à peu ses compatriotes de livres et de journaux francophones, et également de l'enseignement en français.

Approuvé, au reste, à l'époque par de nombreux experts et intellectuels occidentaux, que maudissent les Guinéens d'aujourd'hui, Sekou Touré voua le cycle primaire, puis, progressivement, le secondaire, aux huit langues nationales, supprimant le pont naturel qu'était devenu, entre elles, le français. Les idiomes africains ont chacun leur beauté et leur valeur culturelle, mais, outre que pour être transcrits ils doivent avoir recours aux lettres latines ou arabes, ils ne sont généralement pas conçus pour véhiculer l'enseignement moderne.

Sous la bannière de la « *révolution culturelle socialiste* », lancée à Kankan en 1959 par Sekou Touré, les effectifs scolarisés passèrent officiellement en vingt-cinq ans de 42 000 à 350 000 (dans le même temps la population grimpait de 2 500 000 à 6 000 000 d'âmes). Cela sur fond d'une « babélisation » fabriquée *par des écoles rebaptisées « centres d'éduca*tion révolutionnaire » et qui, sans le savoir, renforçaient les vieilles divisions ethniques au lieu de les atténuer, comme le proclamait le dictateur.

Le premier soin des militaires qui lui ont succédé a été de rétablir le « tout en français » dès la première année du primaire et de supprimer donc toute scolarisation dans des parlers vernaculaires que la radio-télévision, en revanche, continue d'utiliser en même temps que le français. Les écoliers, avec une ardeur, une fringale qui ravissent les enseignants européens, ont mis les bouchées doubles, les adultes déjà linguistiquement francisés se sont remis sans complexe à utiliser le français.

Résultat : la Guinée a sauté du soixante-cinquième rang au vingt-cinquième rang parmi les importateurs de livres français, et, à Conakry et dans l'intérieur, à la gare routière, au marché, sans parler, bien sûr, des administrations et des préaux, le français a fait un retour en force et est, en tout cas, parlé comme il ne le fut certainement jamais à l'époque coloniale, et avec de savoureuses trouvailles : ainsi un *sapeur* est un homme bien… sapé.

Cependant, si le français est un outil précieux, il n'est pas la panacée, et la remise à flot culturel de la Guinée est loin d'être achevée. Tout au plus, sans doute, un quart seulement des enfants en âge d'apprendre ont trouvé place dans les écoles, et l'Université ne compte guère que cinq ou six mille étudiants. « *Encore que nous en ayons également trois mille cinq cents à l'étranger, dans les pays les plus divers, afin qu'ils nous ramènent le plus d'air possible pour aérer notre pays* », rectifie le ministre de l'éducation nationale, M. Saliou Koumbassa, un spécialiste de littérature comparée que Sekou Touré maintint neuf ans enfermé au sinistre camp Boiro après en avoir fait un temps son ministre de la justice.

« *Notre attachement au français, que nous avons annexé comme notre langue du savoir, est d'autant plus vivace qu'il dut se cacher pendant vingt-cinq ans. Nous comptons donc beaucoup sur les autres pays francophones pour nous aider à redémarrer, mais nous n'avons pas toujours l'impression d'être entendus* », ajoute le ministre.

La mission de M. Okumba

Outre le Maroc, qui coopérait déjà avec la Guinée de Sekou Touré et reçoit à ses frais quatre cents boursiers de ce pays, la France a consenti un effort particulier en faveur du « fils prodigue » d'Afrique tropicale, effort qui reste très en deçà de l'attente guinéenne. Trois cent cinquante instituteurs sont actuellement formés intensivement par des Français à Conakry, tandis que cent soixante étudiants guinéens en France bénéficient de bourses. Huit cent ving mille manuels scolaires primaires ont été distribués par la France en 1987 à travers toute la Guinée, et deux cent cinquante mille le seront dans le secondaire en 1988. L'Etat guinéen, quant à lui, vient de coéditer avec Hatier une solide anthologie africaine (1) destinée à tout le continent.

Les Français, qui ont ouvert une bibliothèque très fréquentée à Conakry, « *ville qui avait perdu jusqu'au souvenir de ce qu'étaient une librairie et même un livre, une revue, et où il n'y a plus de bibliothàque nationale* », vont inaugurer cette année, dans un bâtiment offert par le général Lansana Conté, chef de l'Etat, un vaste complexe culturel. Mais les Guinéens *réclament déjà la même installation* à Kindia, Kankan ou Labé. Paris est en tout cas en train d'ouvrir sept autres bibliothèques en province et prévoit d'envoyer en 1989 un conseiller pédagogique dans chacune de ces régions. Soupirs de déception… Les divers concours français n'en sont pas moins passés de quelque 240 millions de francs en 1984 à près de 600 millions de francs en 1988.

M. Okumba d'Okouatségué ne dipose que d'un budget annuel d'une centaine de millions de francs et doit satisfaire près de quarante bénéficiaires… S'il a pu promettre au cinéaste Mohamed Dansolo Camara de le faire venir au prochain Festival de Cannes, ou à tel ou tel autre membre de l'intelligentsia d'assister au colloque international que l'Agence organisera en janvier 1989 à Franceville (Gabon) sur « Les rapports de l'Europe unique de 1992 et des *soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du* Pacifique liés au Marché commun par la convention de Lomé », il n'a pu, en revanche, s'engager sur les multiples projets d'envergure que lui ont soumis les Guinéens.

M. Okumba d'Okouatségué s'est étonné, toutefois, que la radio scolaire, à l'établissement de laquelle vient de participer l'Agence, avec la France, ne puisse utiliser les ondes nationales qu'une seule heure par semaine, « *alors qu'une heure par jour* n'arriverait *apparemment pas à satisfaire les chères petites têtes noires, dont l'appétit de français saute aux yeux* ». Sur ce point, les autorités guinéennes n'ont fourni aucune réponse satisfaisante. Dans la Guinée nouvelle, qui se veut transparente, il reste quand même encore quelques petits mystères…

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Littérature africaine. Histoire et grands thèmes*, de Jacques Chevrier et Hadj Amadou Tidiane Traoré (450 p.).

Diplomatie

En visite à Washington

M. Kohl a minimisé les divergences germano-américaines sur les armes nucléaires tactiques

WASHINGTON
correspondance

Les entretiens qu'a eus M. Kohl à Washington, durant trois jours jusqu'au vendredi 19 février, ont été positifs dans la mesure où le chancelier ouest-allemand a tenu aux dirigeants américains un langage que ceux-ci attendaient de lui, non pas seulement sur le problème du contrôle des armements, mais sur les questions économiques.

En fait, le gouvernement Reagan ne doutait pas de la fermeté de l'engagement allemand envers l'OTAN. En revanche, le Congrès manifestait des réserves et même une certaine impatience à l'égard de Bonn. Dans ce contexte, les entretiens du chancelier au Capitole avec les leaders parlementaires ont acquis une plus grande signification que ceux engagés avec le président Reagan et ses collaborateurs.

Aussi bien, le président Reagan a remercié son interlocuteur d'avoir fortement recommandé aux sénateurs de ratifier le traité FNI sans réserves ni amendements restrictifs. Quant au débat difficile sur la modernisation des armes de théâtre, décidée par l'OTAN, le chancelier en a minimisé l'importance. Ce problème ne se pose pas vraiment, a-t-il dit en substance, dans la mesure où la modernisation prendra un certain temps et où le déploiement des nouveaux engins ne pourra pas avoir lieu avant 1995.

Le chancelier a indiqué que l'Allemagne fédérale accepterait ultérieurement la modernisation des armes de théâtre si elle s'inscrivait dans une révision de la stratégie globale de dissuasion de l'OTAN. Dans l'immédiat, Bonn incite le président Reagan à négocier avant la fin de son mandat avec les Soviétiques pour arriver à la conclusion d'un accord sur la réduction de 50 % des armements stratégiques à longue portée.

Bonne conscience atlantique

Le chancelier est allé encore plus loin pour souligner sa bonne conscience atlantique. L'Allemagne fédérale, a-t-il dit, est hostile à une zone dénucléarisée en Europe, elle combat le neutralisme et reconnaît la nécessité d'améliorer l'efficacité des armes de théâtre. Il a tenu également à souligner que la coopération militaire franco-allemande, sans doute très importante, ne saurait être considérée comme une alternative ou un substitut à l'alliance avec les Etats-Unis. Il a indiqué que les Américains avaient accueilli avec intérêt et sympathie l'initiative franco-allemande.

Intervenant à la veille du départ de M. Shultz pour Moscou, la visite du chancelier avait pris un intérêt supplémentaire. Le chancelier a trouvé des interlocuteurs prudents, mais aussi ouverts que lui, à l'égard des démarches de M. Gorbatchev, et il a invité les dirigeants américains à s'engager plus avant sur la voie du désarmement et de la détente. Cette préoccupation est en fait partagée par le gouvernement américain, qui s'est employé notamment à minimiser les récentes collisions en mer Noire entre des frégates soviétiques et des bâtiments de guerre américains.

HENRI PIERRE.

Les entretiens de M. Shultz et de M. Chevardnadze à Moscou

(Suite de la première page.)

Mais des désaccords subsistent sur plusieurs chapitres de ce texte, notamment à propos des missiles de croisière à longue portée lancés d'un navire de surface ou d'un sous-marin : ces engins peuvent être facilement convertis en armes conventionnelles, et vice versa, et Moscou demande un contrôle beaucoup plus strict dans ce domaine.

Toutefois, le différend principal porte toujours sur le sort du traité de 1972 sur la limitation des antimissiles. Le 15 janvier, au lendemain de la reprise des conversations de Genève, Moscou a proposé un protocole fixant l'intention des deux parties de respecter ce traité pendant une *« durée convenue »*, pour reprendre la formule du communiqué du sommet de Washington. Le 22 janvier, les Etats-Unis ont déposé un contre-projet dont les Soviétiques disent aujourd'hui qu'il équivaudrait à *« légaliser »* le déploiement d'un bouclier antimissiles.

La question des armes nucléaires tactiques (d'une portée inférieure à 500 kilomètres) sera également évoquée, d'autant que les Soviétiques ne manquent pas d'exploiter les dissensions apparues à ce sujet entre les Européens, et entre ceux-ci et les Américains. Bien que la décision prise par l'alliance atlantique dès 1983 de moderniser les armes tactiques entreposées en Europe, notamment en accroissant la portée des missiles Lance de 120 kilomètres à plus de 400 kilomètres, ne contredise en rien le traité de Washington, Moscou affirme qu'il y aurait là une violation de l'*« esprit »* de ce traité.

Une pression sur le Pakistan ?

En fait, divers responsables occidentaux souhaitent mettre ce projet entre parenthèses en raison de son caractère non urgent *(voir ci-contre l'article de Henri Pierre)*. Lors de son passage en Europe ce mois-ci, le sénateur Nunn, très influent président de la commission des forces armées du Sénat, a été convaincu par ses interlocuteurs — et pas seulement à Bonn — de ne pas pousser les feux en ce sens.

M. Shultz aura une partie encore plus difficile à jouer sur le deuxième grand dossier de son ordre du jour, l'Afghanistan. Après avoir réclamé à cor et à cri le retrait sans condition des troupes soviétiques de ce pays, après avoir obtenu un succès apparent avec la déclaration de M. Gorbatchev du 8 février, qui ne liait plus ce retrait au maintien à Kaboul d'un gouvernement ami et renonçait en fait au dogme de l'*« irréversibilité »* d'une révolution communiste, les pays occidentaux donnent l'impression d'effectuer un recul en mettant en avant la constitution préalable d'un gouvernement de coalition à Kaboul.

Cette revendication est formulée avec insistance depuis quelques jours par le Pakistan. Celui-ci redoute, comme l'a rappelé vendredi son ministre des affaires étrangères au cours d'une visite à Londres, qu'un retrait non préparé de l'armée rouge conduise à un bain de sang et compromette le rapatriement des trois millions d'Afghans réfugiés au Pakistan, principale charge pour le gouvernement d'Islamabad. Le général Zia, qui a été accusé à cette occasion par Moscou de *« saboter »* le règlement du problème, s'est expliqué sans doute à ce sujet dans un message que son ambassadeur en URSS a remis vendredi à M. Vorontsov, numéro deux du ministère soviétique des affaires étrangères, à l'intention de M. Gorbatchev.

Ce dernier va sans doute demander à M. Shultz d'exercer une pression sur son allié pakistanais. Il peut d'autant plus espérer parvenir à ses fins que le chef de la diplomatie américaine s'est montré prudent dans ses commentaires sur l'Afghanistan. Tout en affirmant que la constitution d'un gouvernement intérimaire à Kaboul *« serait un grand avantage pour tout le monde »* et qu'il serait *« utile d'y parvenir »*, le secrétaire d'Etat s'est gardé de dire qu'il en faisait la condition d'un accord avec Moscou sur le départ des troupes soviétiques. De même M. Brzezinski, l'ancien conseiller du président Carter, estime que la formation d'un gouvernement de coalition ne doit pas retarder ce départ.

Rappelons que les conversations menées sous l'égide de l'ONU entre le gouvernement de Kaboul et le Pakistan à Genève doivent reprendre le 2 mars et que M. Gorbatchev a fixé la date limite du 15 mars pour la conclusion d'un accord. Les entretiens de M. Shultz à Moscou arrivent donc au bon moment dans cette partie décisive.

MICHEL TATU.

Amériques

NICARAGUA

Les négociations entre la Contra et les sandinistes sont suspendues

Le gouvernement nicaraguayen et la Contra antisandiniste se sont mutuellement rejeté, le vendredi 19 février, la responsabilité de l'échec des négociations entamées jeudi à Guatemala. Lors de cette deuxième série de négociations directes, dans le cadre du plan de paix pour l'Amérique centrale, le médiateur entre les deux parties, Mgr Miguel Obando y Bravo, avait pourtant présenté une nouvelle proposition de cessez-le-feu. Elle avait été *« acceptée dans son principe »* par la résistance nicaraguayenne et qualifiée d'*« intéressante et constructive »* par la représentation sandiniste.

L'accord proposé par l'archevêque de Managua prévoyait une amnistie de tous les prisonniers politiques nicaraguayens, la liberté d'expression, le dialogue avec les partis d'opposition et le réexamen de la loi sur le service militaire. La Contra devait, pour sa part, *« se retirer avec armes et munitions en des zones délimitées où elle s'abstiendra de combattre pendant trente jours »* alors que se négocieront les mesures de démocratisation.

La suspension des discussions décidée par l'archevêque intervient après un premier échec, le 28 janvier, à San-José-de-Costa-Rica. Le refus du Congrès américain, le 3 février, d'accorder une nouvelle aide à la Contra, pourtant demandée avec insistance par le président américain Ronald Reagan, devrait cependant obliger les deux parties à renouer rapidement un dialogue direct pour trouver une issue à un conflit qui envenime la région depuis plus de six ans. Aucune date n'a pour le moment été fixée pour de nouvelles rencontres. — *(AFP, Reuter.)*

AUSTRALIE : à l'occasion des célébrations du bicentenaire

M. André Giraud se rend en visite à Sydney

M. André Giraud, ministre de la défense, a quitté Paris, le samedi 20 février, pour une visite en Australie. M. Giraud, qui est aussi président du Comité français pour le bicentenaire de l'Australie, représentera la France lors des cérémonies et s'entretiendra avec les dirigeants de Canberra. Le ministre sera en effet reçu par M. Bob Hawke, chef du gouvernement, ainsi que par le ministre de la défense, M. Kim Beazley, et par le sénateur Gareth Evans, qui assure l'intérim des affaires étrangères.

Au cours de son séjour à Sydney, M. Giraud inaugurera notamment le Musée La Pérouse — offert par la France, — consacré au navigateur français, qui arriva dans la baie de Sydney en 1788, quelques jours à peine après les premiers colons britanniques. Il visitera aussi des installations militaires. Il recevra les autorités australiennes à bord du porte-hélicoptères et navire-école *Jeanne-d'Arc*, qui fera à cette occasion une escale exceptionnelle dans le grand port australien. Avant de repartir pour Paris, le ministre de la défense se rendra à Nouméa, où il rencontrera les autorités et les élus du territoire.

La visite de M. Giraud met fin au froid qui s'était instauré dans les relations franco-australiennes depuis que, fin 1986, Paris avait décidé de suspendre les contacts entre ministres des deux pays. Le gouvernement de M. Chirac avait reproché à celui de M. Hawke d'avoir joué un rôle important dans l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser par délibération des Nations unies. On avait, à l'époque, échangé de part et d'autre des propos peu amènes. Cette fois, le porte-parole du ministère australien des affaires étrangères a souligné les *« multiples facettes »* des relations entre Paris et Canberra et affirmé que, *« en dépit des problèmes* [essais nucléaires français dans le Pacifique, Nouvelle-Calédonie], *nous voulons que la France reste dans le Pacifique »*. Il a néanmoins ajouté que *« l'autodétermination interviendra un jour ou l'autre en Nouvelle-Calédonie, que la France le veuille ou non »*.

M. Giraud sera le premier membre du gouvernement Chirac à se rendre en Australie. Il y était déjà allé en 1980, alors qu'il était ministre de l'industrie du gouvernement Barre. Il y retourne pour traiter des questions délicates, comme celle de l'achat d'uranium. M. Hawke ayant annoncé, vendredi, son intention de geler, au moins jusqu'en juin, tout nouveau contrat d'exportation d'uranium vers la France.

P. de B.

Asie

INDE : sur les collines de Darjeeling

La révolte des Gurkhas commence à s'essouffler

De nouvelles négociations sont en cours à New-Delhi pour tenter de trouver une solution politique à la rébellion déclenchée il y a deux ans et demi, dans le nord de l'Etat du Bengale, par les activistes du Front de libération nationale gurkha (GNLF). En attendant, sur les collines de Darjeeling, la violence ne connaît pas de répit. Deux militants gurkhas ont encore été tués et trois policiers blessés, la semaine dernière, au cours d'une fusillade.

KALIMPONG
(district de Darjeeling)
de notre envoyé spécial

Le commissaire Tamta, la tête renversée en arrière, avale les dernières gouttes de sa bouteille de bière puis s'essuie la bouche d'un revers de main. Son adjoint, un officier sikh tiré à quatre épingles, l'observe et son regard trahit une nette réprobation. Il y a deux sortes de « flics » : les « cow-boys-baroudeurs » et les autres. Le commissaire Tamta appartient à la première catégorie. Frêle et fébrile, il est vêtu d'un jean délavé et d'une chemise à rayures bleu et blanc et coiffé d'un chapeau de brousse. Un gros colt est enfoncé dans la ceinture de son pantalon. Le commissaire Tamta est ici en *« service spécial »*, chargé de « nettoyer » la zone de tous les activistes du GNLF, ce qui suppose qu'il n'est pas homme à *« faire du sentiment avec des terroristes »*.

Nous l'avons rencontré à une dizaine de kilomètres de Kalimpong, sur une petite route de montagne. Brusquement, à la sortie d'un virage, plusieurs jeeps, deux camions et une nuée de policiers en kaki obstruaient le chemin. Une demi-heure plus tôt, le convoi avait été pris dans une embuscade mais les assaillants avaient raté leur coup : trois mines de 3 kilos chacune étaient alignées sur le bas-côté, intactes. Les auteurs de cet acte de « résistance », ou plutôt les moins rapides d'entre eux, entassés dans un camion, avaient triste mine. Ils étaient onze. Les autres courent encore la montagne : pourchassés par le commissaire Tamta et son gros pistolet, ils n'avaient pas été rattrapés. Le lendemain, les services de police publiaient un bulletin de victoire annonçant que *« quarante-quatre terroristes »* avaient été arrêtés au cours de cette opération.

La somptueuse beauté des collines de Darjeeling, adossées aux neiges éternelles de l'Himalaya, semble porter à l'emphase et parfois aussi à la mystification. M. Ghising, le « leader » d'une armée de maquisards dont beaucoup ont choisi d'attendre au Népal et au Sikkim des jours meilleurs, n'y résiste pas : *« Le gouvernement du Bengale*, explique-t-il, *n'a pas mis fin à ses activités inhumaines et impitoyables, arrêtant, terrorisant, provoquant, kidnappant, torturant, tuant* [des innocents], *incendiant des milliers de maisons et des villages entiers »*, etc.

Violence ordinaire

A l'entendre, les « pacifiques » gurkhas n'ont jamais pris l'initiative d'une violence qui, pour faire moins de victimes, est devenue aussi ordinaire qu'au Pendjab. Parfois, reconnaît-il, « son » peuple prend les fusils (sans parler des mines et des bombes) et se laisse aller à la *« contre-violence »* et aux *« représailles »*. Une quinzaine de policiers sont déjà tombés sous les balles *« défensives »* des tireurs du GNLF.

Assistant sans déplaisir aux difficultés rencontrées par le gouvernement communiste du Bengale, New-Delhi a longtemps laissé pourrir la situation. Puis, celle-ci s'envenimant dangereusement, la rébellion gurkha risquant de faire tache d'huile dans une région hautement stratégique, le « centre » a réalisé une alliance de circonstance avec le gouvernement « marxiste » de Calcutta. La loi anti-terroriste a été imposée sur toute la région, des renforts sont arrivés et, comme souvent en pareil cas, les forces de l'ordre ont répliqué sans nuances, opérant des arrestations massives — et souvent sanglantes — et aussi des expéditions punitives.

Maneybhanjyang est un petit village situé à quarante-cinq minutes de Darjeeling. On y accède par une route bordée de précipices et qui, par ce matin glacial, est comme suspendue dans le brouillard, entre ciel et terre. Le 10 décembre dernier, le commissaire Handa, chef suprême des trois mille cinq cents policiers du district de Darjeeling, et autre figure locale, tomba dans une embuscade. Par chance, il s'en tira avec une épaule criblée d'éclats de balles. Quatre jours plus tard, deux cents policiers revinrent sur les lieux.

Le résultat de cette visite peut s'apprécier d'un coup d'œil : un bombardement n'aurait pas fait plus de dégâts. Quatre-vint-huit maisons sur cent dix sont en ruine. Bien que n'ayant pas encore *« les résultats de l'enquête en cours »*, le commissaire Handa, tout en nous faisant part de l'hypothèse d'*« activistes ayant revêtu des uniformes de la police »*, semble pencher pour celle de l'« accident ».

Maneybhanjyang offre une particularité : la frontière népalaise coupe le village en deux. Les huit policiers népalais ont parfaitement identifié leurs collègues indiens qui, dans le feu de l'action, ont également « bousculé » quelques habitations appartenant à des sujets de Sa Majesté Birendra I[er], roi du Népal. Le chef du petit détachement népalais, avec candeur, nous a indiqué que sa mission ne consistant pas à *« empêcher les gens de passer »*, il ne demandait de papiers d'identité à personne. De toute façon, c'était là faire preuve de réalisme : le tracé de la frontière, ici comme dans les autres zones montagneuses limitrophes du Bhoutan et de l'Etat indien du Sikkim, est purement formel.

Seulement, il y a ces fameux « camps d'entraînement » au Népal dont personne jusqu'ici n'a apporté la moindre preuve mais dont l'existence est très plausible. D'autant que, depuis quelque temps, les attentats attribués au GNLF sont accomplis avec une précision quasi militaire. New-Delhi s'en inquiète, sachant que cela signifie qu'un nombre croissant d'anciens soldats gurkhas (1) qui prennent leur retraite sur les « terrasses » de Darjeeling sont repassés au « service actif » dans les rangs de la rébellion.

Le fiasco du tourisme

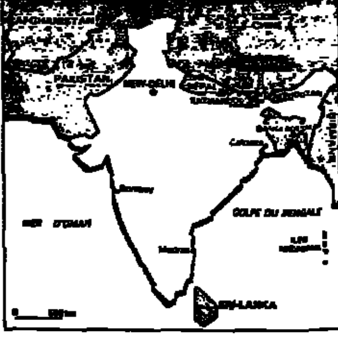
A voir les slogans barbouillés sur les murs de Darjeeling qui, tout en prêtant *« longue vie »* à Subhas Ghising, expliquent que si l'Inde est la *« patrie »* des gurkhas, le Gurkhaland est leur *« salut »*, on se dit que la détermination reste intacte et l'objectif inchangé : rompre avec la tutelle du gouvernement bangali coupable à la fois d'écraser l'identité culturelle gurkha et de maintenir volontairement les collines de Darjeeling dans un état de sous-équipement. L'éloignement expliquant déjà beaucoup de choses (Calcutta est située à près de 700 kilomètres, au sud), le procès n'est pas faux. Mais, en dépit des affirmations de Subhas Ghising qui, péremptoire, nous a affirmé que *« toutes les masses sont derrière le GNLF »*, bien des indices montrent que la « révolte des Gurkhas » s'essouffle quelque peu.

D'abord, pour des raisons économiques : la cinquième saison touristique que s'achève comme les précédentes par un fiasco. Moins de quarante mille touristes en 1987, contre cent quarante mille il y a deux ans. Le thé, d'autre part, deuxième grande ressource de la région, a subi les effets de l'agitation politique. Au Club des planteurs de Darjeeling, on indique que, en 1987, les pertes se sont élevées à 1 100 tonnes, soit 80 millions de roupies (2).

Il y a plus intéressant : alors que le nombre de maisons détruites en 1986 dans les *« tea gardens »*, en raison de la violence, atteignait trois cent vingt-sept, il était redescendu à cent vingt-neuf en 1987 : enfin, si, en janvier 1987, soixante-six des soixante-douze plantations avaient suivi les mots d'ordre de grève du GNLF, elles n'étaient plus qu'une vingtaine en décembre. Les travailleurs du thé (ils font vivre la moitié des six cent mille habitants du district), apparemment, se lassent d'une lutte devenue interminable et contre-productive.

Ils ne sont pas les seuls. Tous les habitants ayant pignon sur rue doivent, les menaces aidant (mais, il est vrai, rarement appliquées), contribuer à l'effort *« patriotique »* pour le Gurkhaland. A Kalimpong, un responsable de la chambre de commerce nous a indiqué avoir versé 70 000 roupies à de jeunes militants du GVC (la branche musclée du GNLF). Ces actions, explique-t-on au siège de l'organisation, sont le fait des *« éléments antisociaux »* voire des *« gros bras »* du CPI-M, le Parti communiste haï, qui gouverne le Bengale.

Mais, au sein même du GNLF, la cohésion n'est plus ce qu'elle était. Certains chefs locaux croyant — avec raison — sentir un fléchissement de la détermination de M. Ghising (3) remettent en cause l'autorité de l'« homme providentiel ». Celui-ci a coupé politiquement quelques têtes pour rappeler qu'il est le seul patron. Personne n'en doute encore, bien que les auteurs de certains coups de main qui se produisent dans les collines sont incontrôlables. Tout en affectant l'intransigeance, Subhas Ghising se rend compte que la lutte armée ne résoudra rien et que les gouvernements de New-Delhi et du Bengale ne sont pas prêts à accorder aux Gurkhas un Etat séparé.



De son côté, M. Ghising a trop promis un Gurkhaland qui, comme un coup de baguette magique, deviendrait une oasis de prospérité. Les Gurkhas ont fini par le croire et le chef du GNLF ne s'est ménagé aucune position de repli. S'il n'obtient qu'un ersatz de « terre promise », la *« colère des Gurkhas »* pourrait bien se retourner contre lui.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Anciens « grognards » de l'armée des Indes, encore nombreux dans les troupes d'élite indiennes, ils sont les seuls pour qui cette appellation de gurkhas est vraiment justifiée.

(2) Une roupie indienne vaut environ 0,47 franc français.

(3) Il n'est plus question de Gurkhaland dans les négociations entre M. Ghising et le gouvernement. Celui-ci propose un « conseil des collines » doté d'une relative autonomie administrative, regroupant le disric de Darjeeling et les sous-districts de Kalimpong et Kurseong. Le GNLF veut y inclure certaines zones des arrondissements de Siliguri et Doors, où les habitants de langue népalie sont majoritaires. Le GNLF, d'autre part, veut que le conseil prenne le nom de « conseil des collines du Gurkhaland ». Les gouvernements de New-Delhi et de Calcutta sont hostiles à cette formule.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les leçons d'un président-candidat

La campagne pour l'élection du président de la République au suffrage universel n'est plus ce qu'elle était. Mais c'est normal. La réussite de l'alternance, en 1981, avec la victoire de la gauche, puis le succès de la « cohabitation », vaille que vaille, en 1986, après le réveil de la droite, ont donné un coup de vieux à cette chère bipolarisation qui caractérisait la vie publique depuis l'instauration, en 1958, de la Ve République.

L'idéologie ne fait plus recette. Les clivages partisans s'estompent. Les hérauts de la gauche ont perdu de leur superbe, ceux de la droite ont dû rabattre leur caquet. L'extrême droite, si prompte à exploiter les doutes, bute elle-même sur les limites que le corps électoral impose à sa démagogie. Dans la France de 1988, on ne peut plus mener campagne, quand on brigue la présidence de la République, comme on le faisait en 1974 ou en 1981.

Alors, comment capter les suffrages ?

Si M. Raymond Barre rencontre actuellement certaines difficultés de « communication » sans doute cela tient-il à sa personnalité. Mais peut-être *aussi au fait* qu'il mène, par référence naturelle à de Gaulle, qui réduisait l'affaire présidentielle à la relation particulière d'un homme avec le peuple, une campagne d'un classissisme austère qui a du mal à enthousiasmer les foules, malgré la métamorphose sympathique de l'ancien premier ministre en tortue souriante.

M. Jacques Chirac, lui, a bien compris que les porteurs de certitudes et de potions magiques provoquent un effet repoussoir dans l'opinion publique. L'heure n'est plus, il le sait, au manichéisme. Il en a tiré de premières conclusions dans son comportement personnel, moins anguleux que par le passé, et dans la forme de ses meetings, où la causerie à la Bernard Pivot remplace la grand-messe. Ce changement de style lui a déjà valu quelques bénéfices, même si les derniers propos de son porte-parole, M. Alain Juppé, confirme que la tentation existe encore parmi les partisans de la lutte entre le « bien et le mal ».

Navigation à la godille

L'aggiornamento de M. Chirac apparaît toutefois, pour le moment, superficiel. Obligé de batailler à la fois contre M. Barre et contre M. Le Pen tout en centrant son tir sur M. Mitterrand, le candidat du RPR navigue un peu à la godille. Tiraillé entre le besoin de démolir cette image d'homme « virevoltant » que cherchent à lui accoler ses rivaux, la nécessité de « ratisser » large tout en « grappillant » dans tous les azimuts sectoriels, il donne parfois l'impression de mener campagne tantôt comme premier ministre, tantôt comme notable de la Corrèze, tantôt comme maire de Paris. Et à trop vouloir occuper le devant de la scène il prend le risque de commettre des dérapages. A multiplier les engagements électoraux tout en disant que, pendant les campagnes électorales, *« il ne faut pas faire trop de promesses »* parce que *« les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent »* — précepte cher à M. Charles Pasqua, — il était inévitable que M. Chirac se prenne les pieds dans le tapis. Ainsi a-t-il été conduit, vendredi, à nuancer l'annonce sensationnelle qu'il avait faite la veille, à Dijon, en faisant savoir *urbi et orbi* qu'il avait obtenu que la prochaine Coupe du monde de football ait lieu en France, en 1998.

« Je l'ai déjà négociée avec le président Havelange, c'est réglé », avait déclaré le premier ministre. Malheureusement pour lui, cette annonce intempestive a été officiellement démentie, vendredi, par la Fédération internationale de football, extrêmement gênée vis-à-vis des autres pays. *« M. Havelange n'a sûrement pas dit à M. Chirac une telle chose*, a souligné le chef du service de presse de la FIFA, en l'absence de son président. *La FIFA n'a pas le pouvoir de confirmer un choix pour une candidature à l'organisation d'une Coupe du monde de football. »*

S'il apparaît excessif d'en conclure, comme l'a fait aussitôt M. Georges Sarre, au nom du Parti socialiste, que *« le candidat du RPR vient de faire sa première très grosse faute »*, il est évident que M. Chirac a pour le moins commis une bourde. Une maladresse dont s'est délecté sur le champ — en l'occurrence, il s'agissait d'un champ de truffes, vendredi après-midi, à Suze-la-Rousse, haut-lieu de la gastronomie drômoise — M. Mitterrand.

Une nouvelle conception du rôle présidentiel

Que le président de la République participe lui aussi à la campagne, cela ne fait plus aucun doute. Sinon, pourquoi éprouverait-il le besoin de s'en mêler aussi souvent ? Tous ceux qui l'observaient, ce vendredi, sur fond de terroir provençal, ont perçu le plaisir qu'il a pris à brocarder M. Chirac, sans le nommer, derrière la dénonciation ironique des amateurs de *« jackpot »* qui engendrent chez les électeurs de *« tristes illusions »*. Peu après, son entourage précisait d'ailleurs que le chef de l'Etat tenait désormais un compte quotidien des promesses électorales faites par les uns et les autres et qu'il considérait que le premier ministre venait, en effet, de battre un record en promettant en quarante-huit heures l'octroi du SMIC aux mères de familles nombreuses, de nouvelles aides pour les personnes âgées et l'organisation en France d'une *Coupe du monde de football...* en 1998.

Savoureuse conversion au réalisme de la part de l'ex-candidat du PS qui mena campagne, naguère, en défendant ses propres 110 propositions...

M. Mitterrand, en vérité, tire lui aussi les leçons de l'évolution du corps électoral. Il pense, de toute évidence, que MM. Barre et Chirac se trompent, tous deux, sur l'attente des Français et, par conséquent, sur la forme de campagne qu'il convient de conduire.

Il est persuadé que les électeurs, instruits par l'expérience, ne rêvent plus aux remèdes-miracles, ni aux vendeurs de catalogues. De sa propre popularité, il conclut que ses concitoyens attendent surtout du chef de l'Etat qu'il se comporte, plus que jamais, en arbitre, en médiateur, en gardien de la cohésion nationale plutôt qu'en super-intendant chargé de la gestion quotidienne du pays.

C'est d'un autre rôle présidentiel que M. Mitterrand se veut lui-même le porteur. Et ce n'est pas un hasard si, vendredi, à Suze-la-Rousse, il a inscrit sa critique des promesses électoralistes en contrepoint de la tâche nationale à accomplir pour préparer le pays à son nouveau *« destin historique »*, avec le rendez-vous européen de la fin de 1992. Si la gestion des affaires françaises doit, par la force des choses, changer d'échelle il est indispensable — laisse-t-il entendre — que la mission du président de la République prenne, elle aussi, une dimension nouvelle.

Quand M. Mitterrand évoque cet avenir à court terme qui verra la France hexagonale accéder à l'ère européenne, tout le monde comprend qu'il aimerait bien être l'artisan en chef de cette mutation-là et qu'il se juge, dans cette autre course, en avance d'une réflexion sur les postulants à sa succession. M. Mitterrand mène déjà campagne pour une présidence d'un nouveau style.

ALAIN ROLLAT.

M. Chirac quittera la mairie de Paris s'il est élu mais briguera un troisième mandat s'il échoue

M. Jacques Chirac, invité, le vendredi 19 février, de l'Association de la presse municipale parisienne, a été interrogé sur son destin municipal s'il était élu à la présidence de la République. *« Si je suis maire sortant en 1989, je serai de nouveau candidat à la mairie de Paris »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Il n'y a pas d'incompatibilité juridique entre les mandats de président de la République et de maire ; mais il existe une incompatibilité fonctionnelle et politique. En conséquence, si l'on devient président de la République, on est amené à donner sa démission de la mairie. »*

Interrogé ensuite sur les relations au sein de la majorité et sur le problème des reports de voix au deuxième tour, le candidat a estimé qu'à travers les élections partielles et les sondages *« une amélioration sensible des reports de voix se constate depuis l'automne 1987 »*. Il a poursuivi : *« Cette amélioration sera encore plus sensible, car je crois que, si tous les responsables de la majorité sont raisonnables, ce phénomène aboutira à une situation satisfaisante. Sauf si des difficultés apparaissent dans la majorité, que je ne perçois actuellement pas du tout. »*

« Un effort sur deux ans »

A propos des critiques faites sur son projet d'augmenter l'allocation parentale au niveau du SMIC, le premier ministre a rappelé qu'une telle augmentation nécessiterait *« un effort sur deux ans »*. Il a considéré que les conditions actuelles d'attribution de l'allocation prénatale sont *« trop restrictives »*, car elles impliquent que, pendant les dix années précédant l'arrivée d'un troisième enfant dans un foyer, le parent bénéficiaire ait travaillé au moins deux ans. C'est sur cette durée de travail requise que des allégements pourraient être envisagés.

A. P.

En visite dans la Drôme

M. Mitterrand ironise sur « les distributeurs automatiques »... de promesses électorales

VALENCE
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand aime bien le département de la Drôme. Il s'y rend assez souvent, pour aller dire bonjour à sa sœur, qui demeure à Mérindol-les-Oliviers, ou pour rencontrer le maire de Suze-la-Rousse, son vieil ami Henri Michel, député socialiste, dont il partage le goût irrépressible pour l'une des meilleures spécialités du pays : l'omelette aux truffes.

A peine élu président de la République, en 1981, c'est à la Drôme qu'il avait réservé son premier déplacement privé en province. La tentation était donc grande d'accorder une signification particulière au voyage officiel que M. Mitterrand a effectué le vendredi après-midi 19 février aux deux villages drômois de Suze-la-Rousse et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui célébraient, justement, les Journées nationales de la truffe.

S'agissait-il pour lui, en quelque sorte, de boucler la boucle ? M. Mitterrand n'a pas attendu qu'on lui pose la question. Dès son arrivée au château féodal dominant Suze-la-Rousse, qui abrite désormais une université du vin, créée par les vignerons des Côtes du Rhône et du Tricastin, le chef de l'Etat a prié ses auditeurs et les observateurs de ne prêter à cette coïncidence aucune *« valeur de symbole »* : *« Ce n'est pas parce que j'ai commencé* [mon septennat] *là, que je finirai là... »*, a-t-il dit. Les notables locaux ont alors applaudi. Et, quand il a ajouté, après un temps de silence et avec un sourire en coin, *« Il me reste quatre semaines pour aller ici ou là »*, alors les mêmes édiles ont franchement éclaté de rire. Dans leur esprit, une telle remarque ne pouvait avoir, à défaut de symbole, que valeur de clin d'œil.

Candidat ou pas, M. Mitterrand, en tout cas, n'était pas, vendredi, à l'écart de la campagne électorale. Quelques instants plus tard, en effet, à la mairie de Suze-la-Rousse, le président de la République a jeté son grain de sel dans la marmite, en ironisant sur les promesses faites aux électeurs par les prétendants de la majorité à sa succession.

Bien qu'il n'ait nommé personne, tout le monde a compris que M. Mitterrand visait d'abord M. Jacques Chirac, auteur, ces jours derniers, de plusieurs engagements spectaculaires.

Evoquant le rendez-vous du marché unique européen, prévu à la fin de 1992, et comparant les efforts à accomplir pour préparer la France à cette échéance aux progrès réalisés par les viticulteurs locaux, le chef de l'Etat a ainsi déclaré à ses hôtes : *« Il faut que la France soit capable de supporter ce que sera le choc de 1992 et 1993, quand toutes les frontières de l'Europe des Douze seront abattues (...). Nous allons affronter alors une compétition d'une importance déterminante, qui commandera l'histoire du prochain siècle. Nous en sommes capables. Il n'y a pas de grandes chances sans grands risques. Et il faut savoir assumer les risques quand on veut recevoir les chances (...). Il faut que la France devienne un pays conquérant (...). Il faut donc que tous les responsables politiques se rejoignent sur ce point pour répéter, de jour en jour, que la France est appelée à nouveau à un grand destin historique (...). On pourrait en faire une parabole : agissez comme le vigneron qui déjà taille sa vigne pour sélectionner le produit, présentez aux autres la réussite de la France. »*

« Un jackpot »

« Certes, a poursuivi M. Mitterrand, *il y a les lois de la démocratie, les obligations qui incombent à chacun, le nécessaire débat, le choc des idées et des projets, et tout cela est sain et nécessaire dans une démocratie. C'est la preuve que notre démocratie fonctionne, dès lors que chacun se soumet à des règles communes (...) Mais il faut que les produits de la politique soient d'aussi bonne qualité que les produits de la Drôme. Et je pourrais tenir le même raisonnement dans beaucoup d'autres départements (...) Je préférerais vraiment ce choix. Ça vaudrait mieux que trop de produits de qualité douteuse.*

» Quelquefois — je dis ça en souriant — je crains vraiment que les Français n'aient chaque soir l'impression d'entendre le déclic... Vous savez, le bruit des distributeurs automatiques... Ça tombe comme ça de tous les côtés... Un jackpot ! Où l'on gagnerait à tous les coups ! Qui peut croire que c'est possible ? Cessons donc d'entretenir — ce ne sont pas des rêves... — les tristes illusions d'un débat politique qui mérite mieux. C'est une recommandation que je fais, parce que, vraiment, il faut que les grandes responsabilités politiques soient à la hauteur des grandes capacités de la France, dont j'ai trouvé ici l'exemple vivant. »

Dans la commune de M. Michel, mais aussi à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dont le maire, M. Marcel Gony, se situe parmi les élus locaux proches de l'UDF, la population a réservé à M. Mitterrand un accueil très chaleureux. Ici et là, à côté des rituelles banderoles disant affectueusement *« Tonton, on est avec toi »*, *« Ne nous laisse pas tomber »*, *« La France a besoin de toi »*, un autre slogan est apparu, en harmonie, au demeurant, avec l'humour offensif du président de la République : *« Tonton, tu es canon ! »*

A. R.

Selon l'IFOP

M. Barre reste en tête de la primaire à droite

M. Raymond Barre devance M. Jacques Chirac de deux points, et M. François Mitterrand est en recul d'un point et demi, au premier tour, dans le « présidoscope » *Libération*-TF1-IFOP, publié le samedi 20 février (1).

Avec 39 % des intentions de vote au premier tour (contre 40,5 % dans le précédent sondage), le chef de l'Etat devance toujours largement les deux candidats de la majorité, qui sont en progrès. M. Barre gagne un point avec 23 % des intentions de vote, tandis que M. Chirac en gagne un demi à 21 %.

MM. André Lajoinie (5,5 %) et Pierre Juquin (2,5 %) gagnent chacun un demi-point, et M. Jean-Marie Le Pen recule d'autant à 8 %.

Si M. Michel Rocard était le candidat du PS, il obtiendrait, selon ce sondage, 29 % au premier tour (– 3), devançant M. Barre (26 %, + 2) et M. Chirac (23 %, inchangé).

Au second tour, M. Mitterrand l'emporterait aussi bien sur M. Barre avec 55 % des suffrages (score inchangé) que sur M. Chirac avec 57 % (– 2), M. Barre battrait M. Rocard (53 % contre 47 %, comme précédemment) et M. Chirac ferait désormais jeu égal avec l'ancien ministre socialiste de l'agriculture, soit un gain de deux points.

(1) Sondage réalisé du 14 au 16 février auprès de huit cent six personnes en âge de voter.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Raymond Barre, champion de la province

« Raymond Barre est le candidat de la France décentralisée » : ainsi parle M. Charles Millon, le délégué général de son comité de soutien, fort de quarante-deux présidents de conseils généraux et de treize présidents de conseils régionaux qui ont décidé de se ranger sous la bannière du candidat soutenu par l'UDF. Une manière discrète de souligner que, face à Paris, place forte chiraquienne, les barristes peuvent s'appuyer sur un solide tissu de notables de province.

Moins de deux semaines après l'annonce officielle de la candidature de M. Raymond Barre, son état-major est satisfait : le vendredi 19 février, M. Millon a annoncé que des comités départementaux de soutien avaient été mis en place dans tous les départements, *« en plein accord avec les partis politiques et en respectant le tissu associatif qui existe »*. En clair, la fusion entre les composantes de l'UDF et les adhérents du réseau REEL s'est passée, selon M. Millon, le mieux possible, même si la priorité donnée aux hommes politiques dans la direction des comités de soutien n'a pas été toujours très facilement acceptée.

Un des derniers comités à être mis en place a été celui de Paris, à la suite de difficultés avec les municipalités d'arrondissement, attirées par leur maire. C'est donc à l'extérieur que l'on est allé chercher le président du comité de Paris, puisqu'il s'agit de Mme Simone Veil. Le coordonateur en sera M. Roger Chinaud, sénateur de Paris, fidèle de M. Valéry Giscard d'Estaing.

« Nous ne nous livrerons pas à une petite guéguerre ridicule du débauchage », a d'autre part expliqué M. Millon. Il a raconté qu'avant le début de la campagne il avait rencontré les dirigeants du RPR et qu'il avait été convenu qu'aucun des deux camps ne chercherait à débaucher des élus nationaux. *« Nous resterons fidèles a cet engagement »*, a-t-il ajouté, avant d'affirmer que pour le respecter, il avait dû décourager quelques parlementaires du RPR. Cela n'empêche pas les barristes d'avoir constitué une assemblée de gaullistes les soutenant, qui comprend notamment MM. Pierre Bas, maire du 6e arrondissement de Paris, Yves Lancien et Jacques Cressard, tous trois anciens députés RPR.

Des agriculteurs aux artistes

Le comité national s'efforce aussi d'attirer des soutiens hors du monde politique. C'est ainsi que des comités de Français de l'étranger ont été constitués dans cinquante-six pays. *« Les qualités de M. Barre sont connues dans le monde universitaire et de la recherche scientifique »*, a rappelé M. Millon, citant notamment les noms de MM. Jean Dorst, Alain Cotta, Jean-Marie Domenach. Le monde agricole est l'objet de soins attentifs. Ainsi, parmi les noms des responsables professionnels apportant leur soutient à M. Barre, on relève ceux de MM. Bois, président de la Fédération des producteurs de fruits, Castaing et Steib, vice-présidents de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, et de MM. Cormorèche, secrétaire général du même organisme, Delatte, président de la Fédération familiale nationale de l'enseignement agricole privé, Marcel Deneux, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, et Souplet, président du Salon de l'agriculture.

Les milieux artistiques et culturels sont « travaillés » bien entendu par M. Philippe de Villiers. Mais il ne s'agit pas de les « racoler ». Car, comme le dit l'ancien secrétaire d'Etat à la culture, *« que penserait le général de Gaulle s'il voyait des sergents recruteurs aller commander un picotin de soutien ? »*. En attendant un appel qui viendra *« le jour venu »*, M. Barre a écrit à deux mille artistes, leur disant notamment : *« Je ne souhaite pas venir démarcher votre signature. Je crois profondément que, en tant qu'artiste, vous n'appartenez qu'à votre talent et à votre public. Les hommes politiques vous doivent la vérité et la liberté, en refusant ainsi toutes les ruses du détournement de popularité ou de prestige. »* Il les assure malgré tout qu'à son avis *« les moyens consacrés à la culture par l'Etat devraient progressivement atteindre, en 1992, 1 % de son budget. »*

L'appui des citoyens de base n'est pas non plus dédaigné. Bien au contraire. M. Millon affirme que déjà quatre-vingt mille bulletins de soutien individuels ont été reçus boulevard Saint-Germain dans les bureaux de la campagne. Pour tout cela, un service d'accueil a été mis en place. Enfin, un hebdomadaire paraîtra à partir du 26 février sous le titre *Barre Hebdo*.

TH. B.

Mlle Arlette Laguiller : appel aux électeurs communistes au premier tour, pas de consigne au second

Pour le lancement de la campagne électorale de Mlle Arlette Laguiller, son organisation Lutte ouvrière a réuni environ mille cinq cents personnes, le vendredi 19 février, au palais de la Mutualité à Paris. A quarante-sept ans, la candidate trotskiste sera la seule femme en lice à l'élection présidentielle, pour la troisième fois depuis 1974. A titre personnel, elle s'abstiendra au second tour, et Lutte ouvrière ne donnera aucune consigne de vote à ses électeurs.

Légèrement tendue, Mlle Laguiller s'est exprimée devant une salle attentive où les jeunes et les femmes étaient en nombre appréciable. N'ayant ni le goût ni les moyens du grand spectacle, Lutte ouvrière s'était contentée d'installer sur la scène des membres du comité national de soutien à la candidate : ouvriers et employés des deux sexes adhérents de l'organisation d'extrême gauche.

Pendant près d'une heure et demie Mlle Laguiller qui revendique son appartenance *« à cette classe ouvrière qui fait tout marcher dans ce pays »* — elle est employée au Crédit lyonnais depuis l'âge de seize ans — a consacré l'essentiel de son discours à la dénonciation de la bourgeoisie, *« cette classe parasitaire inutile, pire nuisible »*, et à la condamnation du profit capitaliste. Selon elle, ce profit ne sert ni à créer des emplois, ni à relancer la production, ni à élever le niveau de vie. *« Le profit que les bourgeois font ne sauve pas l'économie, il la tue. Les coffres-forts se sont remplis mais les usines continuent de se vider »*, a-t-elle lancé.

M. Mitterrand = Chirac = Barre

Affirmant que *« les travailleurs n'ont pas grand-chose à attendre de Mitterrand »* et que *« Le Pen est une vieille lune (...) plus bravache que dangereux »*, Mlle Laguiller a évoqué la nécessité d'un *« programme de lutte pour la classe ouvrière »*. Parmi les *« mesures d'urgence »* elle préconise une augmentation de 1 000 F des rémunérations, le salaire minimum à 6 000 F par mois, la protection du pouvoir d'achat par l'échelle mobile, l'obligation de production *« même à perte »* pour les usines fabriquant *« des produits utiles à la collectivité »*, et l'*« expropriation immédiate de tous les capitaux qui ne sont pas investis dans la production »*.

Selon la candidate d'extrême gauche, l'actuel président de la République *« symbolise les mesures antiouvrières autant que Chirac et Barre »*. Estimant qu'elle représente le *« seul vote utile dans cette élection »* dont pourtant le résultat *« ne changera rien pour les travailleurs »*, Mlle Laguiller a lancé un appel à l'électorat communiste : *« Faites-vous entendre de la bourgeoisie*, a-t-elle dit à l'intention des adhérents du PCF, *mais faites-vous aussi entendre de la direction de votre parti. » « En votant Lajoinie, on ne sait pas pour quel visage du PC on va voter, mais en votant pour moi, la bourgeoisie verra un avertissement venant du fond de la classe ouvrière »*, a-t-elle ajouté en parlant d'un score de l'ordre de 5 %. Mlle Laguiller a souligné que le vote d'une fraction de la classe ouvrière en sa faveur lui permettrait de *« se compter »* et de *« se redonner confiance »*.

Aux deux précédentes consultations présidentielles, elle avait totalisé 2,3 % des suffrages exprimés.

OLIVIER BIFFAUD.

Du consensus au « dissensus »

Depuis les *« majorités d'idées »* proposées par M. Edgar Faure jusqu'au projet giscardien de regrouper *« deux Français sur trois »*, toutes les tentatives pour briser la division manichéenne de la France en deux blocs ont échoué. Chaque candidat à une fonction suprême n'en poursuit pas moins la quête d'une approbation la plus large possible de l'opinion. La notion gaullienne de *« rassemblement »* a été ainsi reprise à leur compte aussi bien par M. Mitterrand que par MM. Chirac et Barre, en vertu du concept fallacieux et plus anglo-saxon que latin qui veut qu'une fois élu le président devienne celui *« de tous les Français »*.

Le terme de consensus pour vénérable que soit son origine a donc connu une nouvelle jeunesse, au risque d'être galvaudé puisqu'il ne reflète en général qu'une fortuite ou éphémère convergence sur tel ou tel sujet conjoncturel. Ainsi en décembre dernier, à l'occasion de la préparation du projet de réforme du financement de la vie politique, M. Chirac avait vu dans la réunion à l'hôtel Matignon des chefs des cinq grands partis le gage d'un *« consensus »* qui en réalité devait se réduire au simple accord d'une partie de l'opposition avec la majorité. Les débats parlementaires ont vite montré que c'était plutôt un *« dissensus »* qui s'installait c'est-à-dire que les clivages traditionnels réapparaissaient.

« Quête utopique »

L'illusion du consensus s'estompe donc de plus en plus entre majorité et opposition. M. Edouard Balladur vient même de dénoncer en ce terme une simple « idée à la mode » qui ne serait selon lui qu'un « prétexte », un faux-semblant. Dans l'esprit du ministre d'Etat, la dénonciation de ce mythe correspond à l'énoncé d'une évidence, celle de l'ancestrale différence de conception qu'il y a entre la droite et la gauche quant à la conduite de la vie en société. Une différence qu'ont d'ailleurs toujours proclamée, au fil de leur histoire politique, aussi bien les leaders de la gauche que ceux de la droite. M. Jospin, premier secrétaire du PS, n'a-t-il pas répété le 18 février à « Questions à domicile » que *« la gauche et la droite ce n'est pas la même chose »* et que M. Barre est différent de M. Chirac puisque le premier, selon lui, est *« un homme d'Etat »* et que le second veut *« accaparer »* l'Etat.

A la quête utopique de l'entente universelle s'oppose la réalité quotidienne du « débat idéologique », du « combat » des idées, du « choc » des antagonismes. Paul Valéry ne reconnaissait-il pas lui-même le caractère inéluctable des divergences tout en espérant que leur confrontation serait féconde lorsqu'il lançait aux hommes : *« Enrichissons-nous de nos mutuelles différences »* ?

Pour autant, le consensus existe-t-il au sein d'un même camp ? Le simple constat des luttes de tendences, des compétitions, des querelles d'influence apporte une réponse pour tout l'échiquier politique.

Ainsi, le Parti socialiste a offert au sociologue un champ privilégié d'étude des antagonismes jusqu'à ce qu'un silence prudent ne vienne préparer la décision tant attendue du leader naturel du parti. Tous les orateurs de gauche insistent davantage aujourd'hui sur les divergences que sur les convergences avec souvent des mots qui veulent faire mal aux adversaires.

Ainsi dans la majorité si les deux candidats s'appliquent à éviter les attaques directes, il apparaît aisément que leurs divergences ne sont masquées que par un souci d'efficacité électorale. M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, ne cache toutefois plus qu'il n'existe en réalité aucun *« consensus »* avec quiconque. De la part des socialistes, il s'agit d'obtenir, a-t-il expliqué le *« consensus de l'autruche »* qui consiste à *« inciter les gens à mettre la tête sous le sable pour qu'ils ne voient pas la réalité »*. La réalité pour M. Juppé est celle du *« redressement de la situation »* opéré par M. Chirac par rapport à la gestion précédente, ce que nient les socialistes *« en organisant une opération « rideau de fumée » téléguidée par l'Elysée »*.

Mais pour M. Juppé il n'y a pas non plus de consensus total avec M. Barre. Sans citer le nom du député du Rhône mais en se référant à ses déclarations à « Questions à domicile » du 14 février, le ministre du budget affirme : *« La thèse selon laquelle le changement d'orientation politique aurait commencé en 1983 défie le bon sens. »* Il ajoute, plus explicite : *« En réalité, il n'y a pas de consensus sur l'analyse du passé. Le changement c'est 1986. »* Et lorsqu'il affirme : *« L'économie a commencé à se redresser en 1986 »*, on peut supposer sans risque qu'il vise presque au même titre tous ceux qui contestent cette analyse, c'est-à-dire surtout les socialistes mais également M. Barre.

Poussé à son extrême logique le consensus n'est-il pas la négation du débat démocratique et l'affirmation de la vanité de tout espoir d'alternance ?

ANDRÉ PASSERON.

PROPOS ET DÉBATS

M. Rocard

L'un sourd, l'autre muet

M. Michel Rocard a affirmé, le jeudi 18 février, lors d'un meeting à Marseille, à propos de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre : *« L'un avance en courant sans regarder où il va, l'autre est si sûr d'avoir raison qu'il n'écoute rien de ce que la société peut dire. Bref, politiquement, M. Chirac est aveugle et M. Barre est sourd. Et j'ajoute que tous les deux sont muets quant à l'avenir de la France »*. — (Corresp. rég.)

M. Marchais

Cauchemar

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a dénoncé, le vendredi 19 février, à Ivry (Val-de-Marne), *« l'avenir de cauchemar que prépare la grande bourgeoisie »* pour l'après-présidentielle et *« les candidats qui inscrivent leur action dans ce schéma »*.

M. Marchais, qui participait à un meeting avec M. André Lajoinie, a estimé que la situation actuelle n'est qu'un *« avant-goût de ce que les grands capitalistes préparent pour demain »*. Après avoir attaqué *« le cynisme et la démagogie »* de MM. Chirac et Barre, qui *« se mettent à multiplier les promesses en direction de ceux que leur politique écrase »*, il s'en est longuement pris à M. Le Pen, puis à M. Mitterrand, dont le septennat constitue *« une bien triste expérience »*.

Les Verts

Illusion

Les écologistes ne donneront pas de consigne de vote entre les deux tours de l'élection présidentielle, a indiqué M. Antoine Waechter, candidat des Verts, le vendredi 19 février à Briançon (Hautes-Alpes).

« Je ne veux pas créer l'illusion que la droite ou la gauche apportent une solution à la crise écologique », a précisé M. Waechter lors d'une conférence de presse précédant un meeting. Droite et gauche sont, selon lui, *« incapables de proposer des idées concrètes aux Français »*.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Une opinion sur les sondages

LA réponse est oui, mais quelle est la question ? Cette vertigineuse interrogation de Woody Allen pourrait être une manière d'aborder les sondages, si, comme l'explique Michel Brulé, cofondateur de l'institut BVA, la qualité des réponses fournies par ces instruments de connaissance de l'opinion dépend, d'abord, de celle des questions posées. Et, ensuite, d'un certain nombre de règles techniques et déontologiques, que notre expert sondeur expose, sans détours, dans un ouvrage intitulé *l'Empire des sondages - transparence ou manipulation ?*

L'auteur ne craint pas les questions les plus directes, on le voit, et il n'hésite pas à les formuler lui-même : à quoi servent les sondages, peut-on s'y fier ? Tels sont les intitulés de ses premiers chapitres. Il répond, en praticien d'un métier qu'il a appris avec les pères fondateurs et dans la maison mère de presque tous les organismes de sondage : l'IFOP 1988 marque un cinquantième anniversaire, celui de l'introduction en France de la technique mise en œuvre aux Etats-Unis par George Gallup. Plus que cette commémoration, l'actuelle floraison des sondages précédant l'élection présidentielle justifierait la publication de ce manuel du parfait sondeur, qui fait le point, avec simplicité et franchise, sur cette dimension, désormais incontournable, populaire et toujours un peu suspectée, de la communication politique. Et qui débouche sur quelques réflexions concernant le fonctionnement de notre système démocratique.

Si Michel Brulé rappelle que, lors des douze grandes consultations nationales traitées depuis 1965, les sondages ont vu juste dans onze cas — l'exception étant celle des élections législatives de 1978, où ils avaient cru entrevoir une victoire de la gauche, qui ne s'est pas produite, — il n'occulte pas les autres ratés de la profession et les risques d'erreur qu'elle affronte en permanence. Il s'explique sur les méthodes mystérieuses de redressement des échantillons, sur la formulation des questions et sur l'effet retour des sondages, qui, selon lui, joue surtout auprès des acteurs de la scène politique.

Michel Brulé n'esquive pas, non plus, le débat de fond qui oppose les instituts de sondage aux sociologues, qui leur reprochent d'inventer l'opinion sous prétexte de la révéler. Il le fait de son point de vue, non sans vigueur, puisqu'il dénonce *« l'emprise de la sociologie de la manipulation »*. On a le sentiment que s'affrontent là — mais pas exactement au même niveau — les conceptions de ceux qui pensent détenir un instrument, pratique et fiable, de connaissance des avis et attitudes du corps social et de ceux qui, par formation, estiment que tout accès véritable à la connaissance passe par le doute et la critique systématique. Son expérience professionnelle conduit l'auteur à se démarquer du marketing politique, auquel l'activité des sondeurs est souvent associée. Non seulement il ne croit pas que la qualité de l'emballage compte — même si elle n'est pas neutre — parmi *« les vrais déterminants des choix électoraux »*, mais il assure que les sondages le montrent bien, notamment dans le cas d'école que représente Ronald Reagan, *« le grand communicateur »*. En somme, si elle ne se fondait que sur les mouvements de l'opinion, la politique ne serait que suivisme et démagogie. Et, parole de sondeur, l'opinion ne le comprendrait pas !

L'une des plus importantes sociétés de sondage de la place, la SOFRES, livre sa moisson annuelle d'informations dans *l'Etat de l'opinion - clés pour 1988*, ouvrage réalisé sous la direction d'Olivier Duhamel, Elisabeth Dupoirier et Jérôme Jaffré. A côté des contributions des politologues de la maison, d'autres auteurs participent à cette entreprise, notamment Alain Duhamel, qui examine *« les sept ans de François Mitterrand, le président-phénix »*, et Jean-François Revel, qui se penche sur les relations extérieures.

Parmi les grandes enquêtes que l'ouvrage remet en mémoire (la cohabitation, le cas Le Pen, le gouvernement Chirac, l'image des socialistes, les jeunes chômeurs, les valeurs des Français, l'éducation des enfants, etc.), on retiendra ici celle sur laquelle s'appuie une série d'émissions de télévision, non encore diffusées, sur l'amour en France. Les réalisateurs, Daniel Karlin et Tony Lainé, en livrent les résultats, qu'ils commentent avec prudence. S'ils soulignent les limites de la méthode, car *« les soubassements fantasmatiques des comportements et attitudes dans le domaine de la sexualité sont inatteignables par ce mode d'investigation »*, ils en retirent néanmoins quelques enseignements.

Aujourd'hui, assurent-ils, on peut parler de tout, il n'y a pas d'interdit : c'est la grande nouveauté. Pour le reste, les comportements ne sont pas radicalement modifiés, et ceux qui sont hors norme font volontiers l'objet d'une condamnation morale. Il y aurait donc un décalage très net entre une liberté de parole et de communication, qui peut faire illusion, et les incertitudes et croyances enfouies au plus profond de l'individu. L'observation va, sans doute, bien au-delà du domaine de la sexualité. Ainsi, les sondages nous apprennent que les gens donnent volontiers leur opinion, s'ils en ont une, mais pas toujours les motivations profondes de leurs comportements. Ils nous confient comment ils réagissent, pas forcément comment ils agissent.

★ *L'Empire des sondages*, par Michel Brulé, Robert Laffont, 303 p., 98 F.

★ *L'Etat de l'opinion - clés pour 1988*, SOFRES, Seuil, 237 p., 120 F.

Cantonale de Lille-Ouest

M. Léotard demande le retrait de la candidate du CDS

LILLE
de notre correspondant

M. François Léotard était, le vendredi 19 février, à Lille, tant comme secrétaire général du PR que comme ministre de la culture et de la communication. En effet, après avoir signé un protocole pour l'aide à la création audiovisuelle à la préfecture, il est allé soutenir son ami Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'État au tourisme, candidat dans le canton de Lille-Ouest, avant de parcourir le Palais des beaux-arts de Lille, en compagnie de M. Pierre Matra.

M. Léotard s'est donc rendu à Lambersart, où le fauteuil du maire défunt Georges Delfosse, est occupé par un autre CDS, M. Marc-Philippe Daubresse. Dans ce canton, le siège de conseiller général vacant fait l'objet d'une lutte de plus en plus rude entre Mme Jeanine Delfosse, épouse de l'ancien maire, et M. Jean-Jacques Descamps, qui veut saisir l'occasion de s'installer dans le but de conquérir la mairie de Lille en 1989 (*le Monde* du 17 février).

La visite ministérielle n'a rien arrangé. Les quatre maires du canton ont d'ailleurs boudé la manifestation culturelle à la préfecture, sous prétexte qu'il s'agissait d'une *« récupération indécente »* d'une opération à laquelle M. Descamps n'avait jamais été mêlé.

Le CDS a lancé sa campagne. Le PR aussi. Pour M. Léotard, elle fera le jeu de l'opposition, et il ajoute : *« Moi-même je n'ai pas été candidat à la présidence par civisme parlementaire ; tout le monde devrait en faire autant. »* Il semble qu'on évitera plus la primaire au sein de l'UDF lors du scrutin du 6 mars dans le canton de Lille-Ouest.

L'envol des rocardiens de Lot-et-Garonne

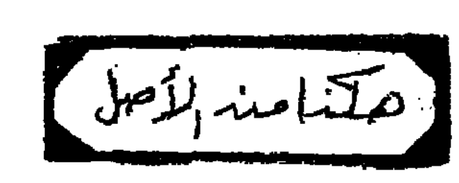
AGEN
de notre correspondant

Faire voler une montgolfière « aux couleurs » de Michel Rocard, telle était l'idée des responsables lot-et-garonnais des clubs Convaincre 47, qui revendiquent 350 adhérents dans ce département, dont une soixantaine seulement de membres du parti socialiste.

Prévue depuis quelques semaines, cette envolée avait dû être ajournée à la suite des fortes pluies. Mais le jeudi 18 février, sous un soleil radieux, Mme Martine Rived, secrétaire départementale du club, et son trésorier, M. Daniel Barrau, ont pris place dans la nacelle du dirigeable qui s'est élevé dans les airs vers 11 h 30 pour un voyage qui a duré une bonne heure le long du Lot.

Au-delà de l'aspect symbolique d'un *« élan rocardien »*, Mme Rived a tenu à souligner qu'il s'agissait d'*« une façon originale de saluer la présentation des 117 propositions de Michel Rocard »* (1) qui seront, selon elle, *« la base du projet du candidat soutenu par la gauche aux élections présidentielles »*. (Intérim.)

(1) NDLR : il s'agit de cent dix-sept « fiches de travail » établies par les experts de M. Rocard et certains de ses clubs Convaincre, qui constituent, selon l'expression de M. Frédéric Thiriez, responsable de cette réalisation, non un « programme politique », mais un « argumentaire pratique » (voir *le Monde* du 9 février.)



Acquittement pour les inculpés d'Action directe à la cour spéciale de Paris

Des témoins amnésiques

Ni cris ni joie. A peine un sourire narquois sur les lèvres de Régis Schleicher que les gendarmes ont empêché d'embrasser Nathalie Ménigon. Les accusés du procès d'Action directe ont accueilli dans l'indifférence le verdict d'acquittement rendu, vendredi 19 février dans la soirée, par la cour d'assises spéciale de Paris.

Ce verdict ne change en rien leur sort : tous condamnés par ailleurs à de lourdes peines, ils restent évidemment en prison. Il ne modifie pas non plus les conditions du chantage à la mort à l'égard de l'Etat qu'ont entrepris les dirigeants terroristes pour obtenir le droit de se regrouper en prison. Bref, cet acquittement ne va nullement empêcher Action directe de devenir chaque jour plus embarrassante pour le gouvernement.

Non. Le principal bénéficiaire de ce verdict, c'est la cour spéciale elle-même. Cet acquittement aura sans doute pour premier effet de détourner la pluie de critiques qui se seraient abattues sur l'institution si, dans cette affaire de tentative de meurtre dans un squatt de la rue de Tlemcen, il en avait été autrement.

On ne fait pas seulement allusion ici au cas de Nathalie Ménigon, à la controverse sur son aptitude à comparaître ou pas. Certes, il a fallu, vendredi, aller chercher un troisième médecin-expert, le docteur Diamant-Berger s'étant récusé jeudi et le docteur Riveline, sa roue de secours, étant curieusement introuvable. C'est donc le docteur Jean-Pierre Benais qui a prononcé l'indispensable diagnostic.

Certes, l'audience de vendredi s'est achevée – à l'exception de l'annonce du verdict – en l'absence de deux accusés sur trois et d'un avocat sur deux. Nathalie Ménigon et Régis Schleicher, avant le réquisitoire, ont fort poliment demandé à se retirer, ce qu'a fort civilement accepté le président Jean Saurel. Mᵉ Ripert aussi souhaitait partir, après avoir été récusé par ses clients. Avec lui, la cour a traité entre gens de robe. Accepterait-il éventuellement d'être commis d'office ? lui a demandé M. Jean Saurel. Non.

Providentiellement, Mᵉ Lev Forster, l'avocat du troisième inculpé, Jean-François Gailhac, a alors accepté d'être commis d'office pour Ménigon et Schleicher à la condition – ayant été lui aussi récusé par les deux dirigeants d'Action directe – de rester *« avocat taisant »* en ce qui les concerne. La jolie trouvaille ! Les deux accusés absents étant ainsi défendus par cet avocat sans l'être, la fiction était sauve et le procès pouvait continuer.

Mais ce jeu de cache-cache avec le code de procédure ne fut pas l'essentiel de cette journée de vendredi, qui a résidé dans l'étalage, presque obscène pour un procès de ce niveau, d'une enquête gendarmo-policière en forme de gruyère, où l'on ne savait jamais si l'on était dans la pâte ou dans les trous.

Un monstrueux paquet cadeau

Trois corps d'enquêteurs se sont, tour à tour, intéressés à cette tentative de meurtre d'un jeune squatter reprochée aux accusés. La quatrième brigade territoriale de la préfecture de Paris, la section de recherche de la gendarmerie et rien de moins que la brigade criminelle se sont immergées dans l'univers impénétrable des squatters parisiens. Tout cela pour offrir aux assises ce monstrueux paquet cadeau : un mobile incertain, des témoins amnésiques, défaillants ou déballonnés, aucune pièce à conviction, pas l'ombre d'une preuve.

Les témoins. Le commissaire qui fit les premières constatations ne se souvient même plus s'il s'est rendu sur les lieux. Un autre policier s'est fait excuser jeudi : il siège au tribunal de police. Vendredi, il siège encore. *« Sans désemparer »*, plaisante Mᵉ Forster. Bon. Et les autres squatters, ceux qui ont entendu les détonations ? Introuvables, paraît-il. *« On n'a même pas lancé d'ordre de recherche »*, proteste Mᵉ Forster. Introuvables, vous dit-on. Bien.

Restait le joker de l'accusation. La victime miraculée et unique témoin direct : Alain Carpentier. C'est exclusivement sur sa déposition et sur celle de son amie d'alors, Marie Felkin, recueillies par les gendarmes du commandant Jean-Michel Beau, que s'appuie l'accusation. C'est lui, le militant libertaire, anti-étatiste et antimilitariste qui leur a raconté toute l'histoire.

Une histoire simple. Dans le petit milieu des squatters parisiens, il s'opposait à l'entrisme d'Action directe qui tentait de s'implanter en proposant un émetteur de radio libre ici ou l'impression gracieuse de tracts là. Un jour, sur un palier du squatt de la rue de Tlemcen, Schleicher, Ménigon et Gailhac – les deux hommes étant armés l'un d'un P. 38, l'autre d'un revolver, – lui proposent *« d'aller faire un tour en forêt »*. Il refuse. Schleicher lui tire alors dessus un coup de feu et Gailhac un second, alors qu'il gît déjà à terre. Il réchappera miraculeusement.

Jeudi, il était lui aussi introuvable. Vendredi, le voici tout aussi miraculeusement retrouvé, qui s'avance vers la barre à grands pas furieux. Va-t-il confirmer son témoignage ? Patatras. Pas du tout. Il a bien *« pris »* deux balles, d'accord, mais il n'a pas reconnu ses agresseurs. Les trois accusés présents dans le box ? Il ne les reconnaît pas davantage. Les signatures de ses deux procès-verbaux ont été imitées. *« J'en ai marre. Ça fait quatre ans qu'on me dit que je suis une balance. Je demande une expertise de signature. »*

L'huissier lui place sous le nez ladite signature. *« Ça ressemble beaucoup à la mienne. »* Le président, plein d'espoir : *« C'est la vôtre ? » « Non ! Il y a des experts en contrefaçons, vous savez. Vous pouvez me montrer ce que vous voulez, j'ai jamais signé ça. »* L'avocat-général Daniel Barreyre : *« Alors, le juge d'instruction a menti aussi. Il a fait imiter votre signature ? »* Le témoin, ironique : *« Oh, non, j'ai jamais dit ça ! »*. Le procureur : *« Selon vous, pourquoi a-t-on monté toute cette affaire ? » « Pour enfoncer Action directe. A l'époque, on n'avait aucune preuve contre eux. Il fallait un mandat d'arrêt. On m'a emmerdé pendant un an. On m'a même promis de me relâcher dans une autre affaire de bagarre si je déclarais que c'était Action directe qui m'avait tiré dessus. »* Le président Jean Saurel tente encore de lui relire ses déclarations antérieures. En vain. Rien vu, rien entendu, rien signé.

La tactique de l'édredon

A ce stade, un président d'assises est tout-puissant. M. Jean Saurel pourrait faire revenir le lieutenant-colonel Beau, qui a témoigné la veille. Il pourrait faire descendre de son bureau le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, implicitement accusé par le témoin. Il pourrait, à tout le moins, cuisiner ce singulier témoin, l'obliger à se recouper, à se contredire. Même si le revirement soudain de Carpentier peut laisser plus que sceptique, ce procès n'exigerait-il pas, comme tout autre, que l'on respectât les formes ?

Mais voilà ! La cour n'a pas seulement un verdict à rendre, elle a aussi un plan de travail à respecter. La semaine prochaine l'attend un autre procès. Et l'on murmure de plus en plus, dans les couloirs du Palais de justice, que le procès relatif à l'assassinat de Georges Besse, PDG de Renault, pourrait bien venir avant l'élection présidentielle. Si le président Saurel a su adopter la tactique de l'édredon face aux coups de boutoir de Mᵉ Ripert et rester de marbre face à la grande ombre squelettique de Nathalie Ménigon, ce n'est pas pour trébucher sur ce caillou minuscule : un témoin qui s'est dégonflé, et aussi outrancièrement.

Donc, on laisse repartir Alain Carpentier. Et il ne reste plus à M. Jean Saurel, faute de témoins en chair et en os, qu'à relire... les dépositions à la police des introuvables de la rue de Tlemcen, dont aucun ne cite les noms de Schleicher, Ménigon et Gailhac. Le procureur Daniel Barreyre, à qui on n'a pas fait la partie belle, requiert quinze ans contre Gailhac et Schleicher, huit ans contre Ménigon. Mᵉ Forster plaide sur du velours. Et une heure de délibéré guide la cours vers la seule porte de sortie honorable de cette tragi-comédie : l'acquittement.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Mitterrand : « Ma pitié va d'abord à leurs victimes »

« Ma pitié va d'abord à leurs victimes », déclare le président de la République à propos des quatre dirigeants d'Action directe qui observent une grève de la faim. Dans un entretien accordé au *Dauphiné libéré* du 20 février, M. François Mitterrand précise qu'il ne *« voit pas au nom de quoi les personnes qui se livrent au terrorisme échapperaient aux conséquences de leurs actes »* tout en ajoutant qu'*« il convient de veiller avec le plus grand scrupule au droit de la défense »*. M. Mitterrand déclare également qu'il faut *« combattre sans merci »* le terrorisme et *« observe à ce propos que dix-huit des vingt-deux accusés du dernier procès d'Action directe* [en janvier] *avaient été arrêtés avant mars 1986 »*.

Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre de la santé, pour sa part, a indiqué à Strasbourg : *« C'est pour moi un problème de conscience profond. Je suis prise entre deux feux. Il s'agit d'hommes et de femmes qui n'ont eu aucun problème de conscience pour assassiner des personnes et créer des drames dans les familles, mais nous vivons dans la patrie des droits de l'homme. »*

M. François Léotard, ministre de la culture, a de son côté déclaré : *« Je ne souhaite pas que l'on cède à ceux qui ont provoqué la violence et la haine et qui font tout pour qu'on ait à leur égard des sentiments de compassion. »*

Devant la commission de la Haute Cour de justice

M. Christian Nucci a été inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement

La commission d'instruction de la Haute Cour de justice a notifié, le vendredi 19 février, à M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, son inculpation dans l'affaire du Carrefour du développement. Cette notification lui a été faite par M. Paul Berthiau, président de la commission d'instruction de la Haute Cour composée de quatre autres magistrats de la cour de cassation.

Les chefs d'inculpation, tels qu'ils ont été énoncés par la résolution de mise en accusation adoptée par le Parlement, sont les suivants : *« Faux en écritures publiques et usage, faux en écritures privées et usage, soustraction de fonds par dépositaire public, recel et ce en qualité d'auteur ou de complice »*.

Après trois quart d'heure d'entretien avec les cinq membres de la commission, M. Nucci, assisté de ses trois avocats, Mᵉˢ Francis Szpiner, Jean-Paul Lévy et Roland Dumas, qui ont critiqué l'inculpation de leur client (*le Monde* du 20 février), a déclaré qu'il ne voyait *« pas du tout l'intérêt de cette formalité »*. *« Les éléments dont nous avons aujourd'hui connaissance, puisque nous avons enfin accès au dossier, montrent à l'évidence que je suis innocent des faits qui me sont reprochés et que l'on doit s'acheminer vers un non-lieu »*, a-t-il poursuivi.

M. Nucci a indiqué qu'il attendait cependant *« beaucoup plus de détermination de la justice parce qu'il faut qu'elle fasse la vérité dans tous ses aspects : pourquoi, comment, par qui, Yves Chalier a été manipulé, qui lui a délivré un « vrai-faux » passeport, pourquoi l'a-t-on utilisé »*.

« Vous savez, a-t-il encore ajouté, *dans cette toile de fond des élections présidentielles, on a voulu monter une formidable bombe contre les socialistes et moi-même, et aujourd'hui cette manœuvre est en train d'avorter. Pour ce qui me concerne, je vais continuer mon combat pour la vérité car je suis innocent. »*

Le juge Boulouque conserve le dossier sur les écoutes du Conseil de la magistrature

Le juge Gilles Boulouque continuera à instruire l'information judiciaire ouverte après l'interpellation, le 23 décembre 1987, de trois hommes soupçonnés d'avoir voulu placer une écoute téléphonique sur la ligne de M. Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature.

Mᵉ Francis Szpiner, défenseur de M. Robert Montoya, inculpé de *« tentative d'atteinte à la vie privée »*, avait déposé, le 4 février, une requête en récusation du magistrat instructeur, en soutenant notamment que M. Boulouque *« manifesterait une inimitié notoire »* à l'égard de la gendarmerie, à laquelle appartenait son client (*le Monde* du 6 février).

Vendredi 19 février, M. Pierre Drai, premier président de la cour d'appel de Paris, a rejeté cette requête en considérant qu'aucune pièce justificative ni aucun fait précis n'avaient été apportés par le demandeur avant de souligner que le juge doit pouvoir mener ses investigations sans que sa liberté d'appréciation soit entravée par de simples allégations.

M. P.

L'arrestation de Philippe Bidart au Pays basque

Un revolver pour passeport

BAYONNE
de notre correspondant

« C'est terrible d'être le père de quatre fils et d'en avoir qu'un seul en liberté. » C'est Jean-Baptiste Bidart qui parle. Son aîné, Philippe, né en 1953, va maintenant rejoindre ses frères.

Philippe, Betti, Babi et Jojo, il n'en faut pas plus, ici, pour former une chorale et se lancer des défis à la pelote basque sur le fronton du village. Tradition encore : chaque famille nombreuse, au Pays basque, donne un de ses fils à l'Eglise. Philippe suit cette voie. Petit séminaire à Ustaritz, grand séminaire à Dax, puis le service militaire où le jeune appelé excelle dans le maniement des armes de poing. Il terminera son temps dans les commandos avec le grade de sergent.

1972, retour à la vie civile. Philippe Bidart revient à sa première vocation, celle du sauvetage de la langue et de la culture basques. Mais en décembre 1973, c'est la première action violente nationaliste au nord des Pyrénées. Un pharmacien de Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques), responsable d'une maison pour enfants handicapés, est agressé par des inconnus qui se revendiquent d'un groupe alors inconnu : Iparretarrak. Les actions vont aller *crescendo*, des petites bombes contre des syndicats d'initiative ou des agences de travail temporaires, à la dénonciation de la *« touristification »*, jusqu'au meurtre, en mars 1982, de deux CRS, toujours à Saint-Etienne-de-Baïgorry, imputé à Philippe Bidart.

L'ancien séminariste plonge alors dans la clandestinité. En août 1983, les gendarmes arrêtent à Bayonne Jean-Paul Iribarren : il a sur lui un ticket d'une laverie de Léon, dans les Landes. Une patrouille s'y rend et tombe sur des militants nationalistes qui déménagent. Une fusillade éclate : un gendarme est tué. Les enquêteurs ne tardent pas à accuser Philippe Bidart.

Le Basque le plus recherché de France, dont la photographie orne tous les murs des édifices publics, est interpellé lors d'un contrôle routier en 1987. *« Vos papiers, s'il vous plaît »*, demande le fonctionnaire qui ne l'a pas reconnu. Son passeport, Philippe ne le quitte plus depuis six ans : c'est un revolver. Il tire pour s'échapper, le gendarme *s'effondre*. Cela se passe à Biscarosse. Bidart court encore.

L'autre nuit, on ne lui a pas laissé le temps de tirer le premier. Devant la détermination du GIGN, et peut-être en raison de la présence à ses côtés de militants moins engagés, Bidart s'est rendu sans trop résister. Jean-Baptiste Bidart, ancien réfugié basque qui a fui la guerre civile et Franco, n'en espérait pas tant.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Le procès des médecins de Poitiers

La vie secrète d'un centre hospitalier

POITIERS
de notre envoyé spécial

Dans ce procès dit des médecins de Poitiers, les coups se portent sans avoir l'air d'y toucher. Par exemple, lorsque Mᵉ Henri Leclerc, avocat de Bakari Diallo, tourmentait, jeudi 18 février, le professeur Mériel en insistant sur les deux moments où celui-ci quitta la salle d'opération alors que commençaient les vraies difficultés pour la réanimation de Nicole Berneron, ce n'était pas gratuit. Il s'agissait de préparer le terrain à la thèse selon laquelle la mort de Nicole Berneron n'eut en aucune manière pour origine une inversion des tuyaux d'oxygène et de protoxyde d'azote au respirateur, mais une défaillance fautive de l'anesthésiste qui, pour la dissimuler, procéda lui-même, après coup, à l'inversion des tuyaux pour faire supporter par d'autres sa véritable responsabilité.

Un propos de Mᵐᵉ Diallo rapporté à l'audience :
« C'est bien malheureux que ce soient les malades qui fassent les frais de dissensions entre les médecins. »

De la même façon, lorsque, vendredi 19 février, les avocats du professeur Mériel, le bâtonnier Merle en tête, mettaient en lumière la présence au CHU de Poitiers durant toute la matinée du 30 octobre 1984, alors que l'on opérait Nicole Berneron, de Bakari Diallo qui, en principe, n'avait plus rien à y faire, c'était pour souligner que le docteur Diallo était là uniquement par souci de savoir si la vengeance qu'il comptait tirer d'une mise en difficulté du professeur Mériel avait porté ses fruits.

Cependant, ce qui donne à ce procès son véritable relief, ce qui en fait bien autre chose qu'une affaire médicale ordinaire, c'est le passage obligé auquel il contraint ses protagonistes de mettre à nu la vie secrète d'un centre hospitalier, les conflits qui peuvent s'y nouer. Ainsi a été rapporté, vendredi, un propos de Mᵐᵉ Diallo lorsque fut annoncée la mort de Nicole Berneron. Elle dit à la surveillante du bloc opératoire, Mᵐᵉ Frédérique Oroil, qui venait de l'informer : *« C'est bien malheureux que ce soient les malades qui fassent les frais de dissensions entre les médecins. »*

Les sanies de la société

Il ne peut guère être agréable à ceux qui se retrouvent témoins d'avoir à livrer une vérité totale. Plus les rangs sont élevés, plus apparaît ardente la volonté de laisser aux juges le soin de faire maintenant le nécessaire comme on laisse aux éboueurs celui de défaire une société de ses sanies. Le professeur Jean-Pierre Fontanel s'est montré, à cet égard, particulièrement édifiant. C'est lui qui, le 30 octobre 1984, eut à opérer Nicole Berneron. Après l'intervention, il a regagné son bureau vers 11 h 45. A 12 h 15, le professeur Mériel lui téléphonait pour lui faire savoir que la réanimation de Nicole Berneron avait été un échec et que le décès s'était ensuivi. Le professeur Fontanel n'avait rien remarqué qui soit de nature à l'alarmer. Et puis, l'anesthésie est une chose, la chirurgie en est une autre. Pour le professeur Fontanel, il convient de ne pas mélanger les genres. Et lorsqu'on insistera pour connaître son opinion sur cette issue tragique, il aura cette phrase froide comme un assassinat moral de son confrère Mériel : *« Entre le chirurgien et l'anesthésiste, il y a une collaboration obligée, mais nous travaillons avec des gens que nous n'avons pas choisis. »*

Serait-il un défenseur de Bakari Diallo ? A bien écouter, il ne s'engage pas trop non plus de ce côté. Mais il contredit malgré tout et formellement le professeur Mériel lorsque, contrairement à ce qu'avait affirmé ce dernier, il précise bien que ce n'est pas lui, Fontanel, qui avait exigé la mutation de Bakari Diallo.

Lorsque l'avocat général, M. Paugam, lui demandera ce qu'il pense d'une phrase du docteur Diallo parlant d'*« une incurie incommensurable »* du professeur Mériel, M. Fontanel répondra de cette voix égale et exquise qui est la sienne : *« Je ne peux confirmer un propos que je n'ai pas entendu. »* La défense de M. Mériel insistera. Le professeur Fontanel tiendrait-il son confrère Mériel pour un homme incompétant ? La réponse est venue, chargée de tout ce qu'elle infère : *« Je ne saurais porter aucun jugement. Le peu de fois où j'ai eu l'occasion d'avoir Mériel pour anesthésiste ne me permet de livrer aucune conclusion. De toute façon, je suis sans qualité pour juger un anesthésiste. »*

Les autres témoins furent des collaborateurs du professeur Fontanel qui, eux non plus, n'ont rien relevé d'anormal durant l'intervention et laissent à l'équipe des anesthésistes le soin d'exposer les circonstances d'une mort dans laquelle ils ne sauraient avoir aucune part.

Mᵐᵉ Colette Bomble a vécu, son tour venu, des moments bien difficiles. Infirmière-anesthésiste travaillant toujours aujourd'hui au Centre hospitalier universitaire de Poitiers, elle a dû subir les questions du président Arrighi, mais surtout celles de Mᵉ Henri Leclerc, le défenseur de pointe de Bakari Diallo. L'avocat cherchait à mettre en valeur tout ce qui, dans les déclarations de Mᵐᵉ Bomble, pouvait contredire les affirmations du professeur Mériel. Par exemple, ce dernier affirme qu'il s'absenta de la salle d'opération pendant la phase de réanimation parce qu'il avait été appelé au téléphone. Or Mᵐᵉ Bomble dit bien que M. Mériel s'absenta, mais elle précise qu'elle ne sut absolument pas où il était alors que, selon le professeur Mériel, ses collaboratrices savaient où le trouver. Si l'on en croit le docteur Diallo, M. Mériel se serait même rendu à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire qu'il se serait absenté au moins dix minutes et à l'heure même où l'état de Nicole Berneron apparaissait le plus critique.

Défense de la défense

Mᵉ Leclerc ne va pas jusque-là, mais on a fort bien compris que ses questions visaient à faire apparaître que Mᵐᵉ Bomble, infirmière-anesthésiste, se trouva alors en charge d'une situation pour laquelle il ne lui avait été laissé aucune instruction, et fut amenée à prendre des initiatives pour lesquelles elle n'était pas obligatoirement compétente. Mᵉ Leclerc, c'est devenu maintenant rituel, agace fort par ses questions un certain nombre de ses adversaires. Aussi bien, comme la veille sur le coup de 20 heures, il eut le don d'irriter l'avocat général, M. Paugam. Ce dernier lui avait déjà lancé, commentant la manière dont il posait ses questions au professeur Mériel : *« C'est pire que la Gestapo ! »*. Cette fois, ce fut en raison des questions posées à Mᵐᵉ Bomble : *« Vous n'impressionnez personne. D'ailleurs, on vous connaît depuis longtemps. »*

Il s'ensuivit l'inévitable mais fort justifié incident : *« Monsieur le président*, dit Mᵉ Leclerc, *si c'était moi qui avais adressé pareils propos à l'avocat général qui ici se trouve à égalité avec la défense, vous n'auriez pas manqué de me rappeler à l'ordre. Je vous demande simplement aujourd'hui de défendre la défense. » « Soyez sans crainte, elle l'est »*, répondit le président Arrighi.

« Le ciel m'est tombé sur la tête »

Est-ce aussi sûr ? Il fut en tout cas quelqu'un qui sut s'imposer à tous et fut écouté sans murmures. Ce fut M. Claude Berneron, l'époux constitué partie civile, veuf et inconsolable. Il n'abusa pas de son temps ni de celui des autres. Ce mineur de fond de trente-sept ans exposa tout simplement ceci : *« Ma femme, après avoir constaté qu'elle avait un ganglion, avait été envoyée à plusieurs médecins qui signalèrent l'existence d'une tumeur et nous adressèrent, en vue d'une opération, au professeur Fontanel. Pour nous, tumeur c'était grave. On pensait à un cancer. On avait prévu, à cause des enfants, de faire l'opération pour les vacances de la Toussaint. Le 30 octobre, à 9 heures du matin, ma femme est entrée à l'hôpital. On lui fit une prise de sang.*

» J'ai voulu voir comment elle était installée. Après quoi je suis parti étant entendu que je devais revenir la voir à quatorze heures. C'est à ce moment-là que le professeur Fontanel m'a dit : « Votre femme nous fait un cas grave, très grave, une baisse de tension. » Or elle était décédée déjà depuis 12 h 15. J'ai demandé si elle se trouvait toujours en réanimation. On m'a dit : « Malheureusement non. » Là, j'ai cru que le ciel me tombait sur la tête. Je voulais la ramener chez nous. A la morgue, je suis ému de vous le dire, je me suis jeté sur son corps. J'ai vu alors le visage et les mains qui étaient tout gris. Personne ne m'a répondu.

» Le 31 octobre, le commissaire de police chargé de l'enquête m'a dit : « C'est sûrement l'acte d'un désiquilibré. » Aujourd'hui, ma vie est brisée. Il y a deux petites filles qui ont quinze et dix ans sans maman. Je fais ce que je peux pour elles, mais une maman, ça ne se remplace pas. »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Société

L'enquête du « Républicain lorrain » sur l'assassinat de Grégory Villemin

Les accusations portées contre les policiers « ne reposent sur aucun élément valable »

souligne le procureur général de Dijon

M. Bruno Estrangin, procureur général à Dijon, a affirmé, le vendredi 19 février dans un communiqué, que *« les accusations portées »* contre les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, et mis en cause par le *Républicain Lorrain (nos dernières éditions du 20 février) « ne reposent sur aucun élément valable »*.

Se référant aux *« éléments du dossier »*, le magistrat souligne que les fonctionnaires du service régional de police judiciaire de Nancy *« ont accompli leur difficile travail avec dévouement et sérieux »* alors que le quotidien tente de jeter *« la suspicion sur les opérations »* qu'ils ont menées *« en leur imputant notamment des fabrications de preuves et des manipulations de témoins »*.

Depuis le dessaisissement du juge Michel Lambert, l'affaire Grégory, dans laquelle un supplément d'information a été ordonné, est instruite, rappelons-le, à Dijon par le président, de la chambre d'accusation, le juge Maurice Simon.

Dans une enquête reprise samedi 20 février par *le Figaro-Magazine, le Républicain lorrain* affirmait notamment que des cordelettes semblables à celles qui liaient les mains de Grégory avaient été placées au domicile des parents Villemin par les policiers eux-mêmes *« pour faire accuser Christine Villemin de la mort de son petit garçon »*. Les cordelettes auraient été empruntées à M. Georges Jacob, oncle de Jean-Marie Villemin.

Entendu vendredi à Dijon par le président Simon, M. Jacob s'est refusé à tout commentaire. Il aurait porté plainte contre X... pour violation de domicile après la visite de deux journalistes. M. Simon a d'autre part entendu, mardi, donc avant sa publication, l'auteur de l'enquête du *Républicain lorrain*, Jean-Claude Hauck. C'est sur la demande de ce dernier que le magistrat chargé du dossier Grégory a reçu le journaliste. L'entretien a duré trois heures et demie.

L'article du *Républicain lorrain* a provoqué un très vif émoi dans le monde policier. Le secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, M. Daniel Dugléry, a été reçu en fin de matinée par M. Pandraud, afin de dénoncer *« la mise en cause intolérable de l'action de la police nationale en matière judiciaire »*. Dans un communiqué, trois syndicats membres de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), le Syndicat national des commissaires (SNC), le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) et le Syndicat national unitaire des enquêteurs de police (SNUEP) se sont dits, à leur tour, *« stupéfaits de la campagne de presse lancée contre les services de police judiciaire qui reprend une enquête des gendarmes très ancienne »*.

En fin de matinée, vendredi, on apprenait que les quatre policiers du SRPJ de Nancy mis en cause allaient déposer plainte avec constitution de partie civile. Dans un communiqué, M. Pandraud annonçait qu'il leur accordait l'assistance en justice qu'ils avaient demandée. *« Les procédures judiciaires, je ne les vois pas, je ne les connais pas*, nous a déclaré M. Pandraud. *Mais si des fonctionnaires s'estiment diffamés, il m'incombe de les soutenir. »*

Un projet immobilier agite un lycée parisien

« Main basse » sur Victor-Duruy

Les régions peuvent-elles disposer à leur guise des lycées mis à leur disposition par l'Etat en vertu des lois de décentralisation, acquérir, *par exemple*, une parcelle d'un terrain scolaire pour y construire des bureaux ? La question est posée crûment à la lumière du conflit qui oppose, au cœur d'un des quartiers les plus huppés de Paris, le conseil régional d'Ile-de-France à certains parents d'élèves, professeurs et riverains du lycée Victor-Duruy, qui viennent de se constituer en association de défense. Ils s'opposent au projet du conseil régional, dont le siège est situé à quelques pas du lycée, de s'agrandir, en empiétant sur les terrains de l'établissement.

Les lois de décentralisation ont transféré en 1986 aux régions (pour les lycées) et aux départements (pour les collèges) la charge de gérer le parc immobilier des établissements scolaires, l'Etat restant propriétaire des terrains et immeubles, ainsi transférés. De nombreux lycées ayant été confiés aux régions dans un état de délabrement avancé, celles-ci se sont lancées dans de coûteuses opérations de réhabilitation, de construction et d'extension. L'Ile-de-France, qui a hérité d'un parc de lycées particulièrement vétuste, a adopté, en juin 1987, un vaste programme d'investissement scolaire sur cinq ans, qui s'est traduit par le vote d'un budget de 3 milliards de francs, complété par une contribution de 2 milliards de francs de l'Etat.

Le lycée Victor-Duruy, qui attend depuis des lustres d'être modernisé, figurait, dès 1986, dans le programme d'investissement régional. Grâce à la décentralisation, l'établissement allait enfin bénéficier d'installations dignes de son public — des plus sélect — et de son cadre, un parc jouxtant celui du Musée Rodin, à l'ombre du dôme des Invalides. Mais cela supposait qu'il accepte de céder à la région une parcelle de son terrain (bordant la rue de Babylone) occupée par un antique gymnase : 720 mètres carrés sur lesquels serait édifié un immeuble de bureaux de trois ou quatre étages, destiné à alléger les locaux du conseil régional, rue Barbet-de-Jouy. Afin de compenser cette légère amputation — 6 % de l'emprise totale — la région prévoit la construction d'un nouveau gymnase en sous-sol, d'amphithéâtres et de salles modernes, dont certaines seraient partiellement enterrées, et surtout la rénovation de l'ensemble du lycée, pour un total de 80 millions de francs.

Chantage ou échange ?

Les parents et enseignants regroupés en association ne l'entendent pas ainsi. Dans un tract intitulé *« Main basse sur l'école »*, ils s'insurgent contre *« la manipulation du bien de l'Etat »* et refusent que des terrains affectés à un usage scolaire puissent servir à bâtir des bureaux dans un quartier — celui des ministères — qui en regorge déjà. *« En annexant le seul terrain constructible du lycée, la région va bloquer toute possibilité d'extension*, proteste une mère d'élève. *Elle veut nous faire chanter : pas de rénovation sans amputation. »* Et de produire une lettre de M. Edouard Frédéric-Dupont, maire (CNI) de l'arrondissement, qui, en juin dernier, évoquait explicitement un tel marché.

Chantage ? Le mot fait bondir M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional. *« Il s'agit simplement de concilier l'intérêt de l'éducation nationale et celui des contribuables d'Ile-de-France*, précise-t-il. *Plutôt que de réaliser à grands frais une « maison de la région » entièrement nouvelle, nous avons préféré envisager une extension d'environ 3 000 mètres carrés de bureaux à proximité de nos locaux actuels. »* Seule une *« décision de principe »* est prise pour l'instant, déclare M. Giraud : étudier l'installation du nouveau bâtiment dans l'enceinte du lycée Victor-Duruy, *« sans porter atteinte au périmètre pédagogique et en restituant l'ensemble des espaces verts et des aires de jeux »*.

Officiellement, il n'est donc plus question de faire dépendre la rénovation du lycée d'un accord sur la cession d'une parcelle de terrain. Mais les deux opérations se trouvent liées *de facto*, puisque le projet de modernisation de Victor-Duruy est entièrement conçu pour libérer la parcelle que revendique la région, et prévoirait même la démolition d'une aile de l'établissement qui vient d'être rénovée.

Plus de 30 000 F le mètre carré

Sa réalisation est d'autant plus probable qu'une partie du personnel du lycée qui attend des travaux depuis vingt-cinq ans, applaudit. Ne s'agit-il pas, enfin, d'augmenter la surface globale des classes de 40 %, de construire un gymnase, un bâtiment neuf pour les enseignements scientifiques et la technologie, d'ouvrir des salles d'informatique, comme le fait miroiter le proviseur dans une lettre aux parents ?

Le ministre de l'éducation nationale, lui-même, vient de donner son accord à cette opération. Et le conseil régional, qui selon son président, sera consulté d'ici trois mois, ne devrait pas longtemps se faire prier. L'opposition socialiste assure bien qu'elle rejettera *« tout projet qui n'aurait pas l'agrément des parents et des enseignants »*. Mais son porte-parole, M. Yannick Bodin admet qu'il n'est *« pas opposé a priori »* à l'extension des locaux dans l'enceinte du lycée.

Dans ce quartier où les terrains constructibles sont rarissimes, les prix atteignent des sommets (plus de 30 000 F le mètre carré pour la caserne Dupleix, près du Champ de Mars, que l'armée doit prochainement vendre aux enchères), et le département de Paris, compétent pour les classes de collège de Victor-Duruy, n'a pas manqué de le faire savoir au moment de négocier sa part de financement de l'opération. On ignore encore les conditions financières de la cession par l'Etat de la parcelle convoitée par la région. Mais, à la lumière du « cas Duruy », on peut imaginer la tentation des collectivités territoriales de profiter des failles de la législation pour s'emparer de ce patrimoine scolaire dont l'Etat apparaît comme le propriétaire bien peu jaloux...

PHILIPPE BERNARD.

ENVIRONNEMENT

Le programme français de dépollution du Rhin

Du sel des potasses d'Alsace serait transporté à Dunkerque

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Le sel s'accumule sur le carreau des mines de potasse de Wittelsheim, dans la banlieue de Mulhouse. L'hiver très doux, d'une part, n'a pas permis d'écouler le sel de déneigement entassé en terrils. D'autre part, le sel résiduaire — non commercialisable — est maintenant stocké sur une aire spécialement aménagée, conformément à l'engagement pris par la France à l'égard de ses partenaires européens pour assainir les eaux du Rhin (*le Monde* du 8 octobre 1986). *« La France a respecté ses engagements pour la première phase de l'accord, il faut maintenant nouslancer dans la deuxième phase »*, a constaté le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, en visitant le site le 19 février.

La « première phase », qui consistait à réduire les rejets de sel de quinze kilos par seconde, a déjà coûté 25 millions de francs. Il a fallu notamment aménager une aire de deux hectares et demi, rendue parfaitement étanche par un tapis de polyuréthanne, et prévoir son extension sur 40 hectares pour stocker le sel pendant les dix prochaines années. Mais pour parvenir à une réduction de quarante kilos de sel par seconde à compter du 5 janvier 1989, comme la France s'y est engagée, il faudra au moins doubler la surface de stockage. L'opération, qui revient à environ 70 francs la tonne stockée, coûtera donc 1 milliard de francs, puisque l'on prévoit de stocker quelque seize millions de tonnes de sel d'ici à la fin du siècle.

Devant l'ampleur des travaux, le ministère de l'environnement a demandé à quatre experts de prévoir des solutions alternatives pour la deuxième phase. Ceux-ci viennent de remettre leur rapport, où ils envisagent onze formules différentes, y compris le transport du sel en barge sur le Rhin, avec déchargement en mer du Nord.

Les deux solutions actuellement retenues prévoient le transport du sel par voie ferrée jusqu'à Dunkerque, où il pourrait soit être stocké à nouveau, soit être immergé en mer du Nord, sous réserve d'études complémentaires. Cette solution a l'inconvénient de coûter plus cher (110 F la tonne, soit un total de 1,7 milliard) que le stockage sur place. Il est donc proposé, d'autre part, de prévoir à Wittelsheim un stockage « provisoire » du sel, qui permettrait soit d'étaler dans le temps son rejet dans le Rhin, à petites doses, soit de conserver le produit comme matière première à valoriser. M. Carignon, en effet, n'a pas exclu la construction d'une saline, comme le réclament notamment les syndicats des mines de potasse, mais pas avant le vingt et unième siècle...

Le gouvernement français soumettra son plan de dépollution du Rhin en juin ou en juillet prochain à ses partenaires, qui seront appelés à partager les frais. La facture du stockage provisoire, pour 1988, s'élève à 33 millions de francs.

ROGER CANS.

EN BREF

● **Attentat contre des bureaux de l'INSEE.** — Un attentat a été commis, le vendredi 19 février, vers 22 heures 30 contre l'immeuble abritant des bureaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à Malakoff (Hauts-de-Seine). Un engin de faible puissance a explosé, provoquant de légers dégâts matériels à l'entrée du bâtiment. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis de maîtriser un début d'incendie. Un jeune homme interpellé par la police à proximité du lieu de l'attentat a avoué en être l'auteur mais n'a pas expliqué son acte.

Chasse aux phoques interdite

La Baltique polluée par les papetiers

STOCKHOLM
de notre correspondante

La mer Baltique, qui met plus longtemps que la Méditerranée à se renouveler, est aujourd'hui une mer malade à cause des rejets industriels des pays qui l'entourent. Les ministres de l'environnement de ses septs pays riverains (Suède, Finlande, URSS, Pologne, RDA, RFA et Danemark), qui viennent de se réunir lundi 15 février dans la capitale finlandaise, ne seront parvenus en fin de compte à s'entendre que sur un seul point en discussion depuis des années : la protection des phoques. Désormais, toute chasse aux gracieux pinnipèdes est interdite. Les quelque mille cinq cents bêtes qui restent dans la Baltique — sur cent mille au début du siècle — sont en grande partie déjà gravement touchées par la pollution et présentent un éventail consternant de cancers, tumeurs et malformations du squelette. La moitié de la population femelle serait stérile. Malgré les efforts qui sont déployés (notamment sur le site nucléaire suédois de Forsmark) pour renouveler l'espèce, le nombre des petits phoques sains reste insignifiant et leurs chances de survie dans ces eaux hostiles aléatoires.

Les responsables de cette mort lente de la Baltique et de sa faune sont avant tout les effluents chlorés ainsi que leur cortège de dioxine et autres éléments nocifs plus ou moins connus rejetés à raison de 300 000 à 400 000 tonnes par an par les industries forestières, finlandaises et suédoises principalement, grands concurrents sur le marché international de la cellulose. Sur l'instance de la délégation suédoise, les sept ministres se sont engagés, à Helsinki, à faire en sorte que leurs pays respectifs réduisent de moitié d'ici à 1995 au plus tard ces rejets chlorés. L'industrie suédoise de la cellulose, qui consacre déjà 40 % de ses investissements à la recherche de nouvelles méthodes moins polluantes (comme par exemple le blanchiment à l'oxygène), ne veut plus être seule à faire ce coûteux effort.

Les exigences, en effet, ne sont pas les mêmes du côté finlandais, où l'on ne semble pas envisager pour l'instant d'abandonner le traitement de la cellulose au chlore.

« Nous continuerons à nous battre », dit le ministre suédois, qui estime que la Finlande fait une concurrence déloyale à la Suède aux dépens de l'environnement. M. Kaj Bärlund, son homologue social-démocrate finlandais, a indiqué que le problème posé par le blanchiment au chlore était à l'étude dans les industries concernées de son pays, mais qu'il *« n'est pas nécessaire de dramatiser »*.

FRANÇOISE NIETO.

RELIGIONS

Le cardinal Ratzinger ne croit pas à l'« ultimatum » de Mgr Lefebvre

Le cardinal Josef Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a fait pour la première fois une mise au point, le vendredi 19 février, après l'interview de Mgr Marcel Lefebvre, publiée dans *le Figaro* du 4 février, dans laquelle l'évêque traditionaliste annonçait son intention de consacrer, le 29 juin prochain, trois évêques. Le cardinal Ratzinger a démenti que l'évêque suspendu par Rome — qu'il avait rencontré à deux reprises, les 14 juillet et 17 octobre 1987 — ait eu l'intention de *« fixer un ultimatum au pape »* ou même de troubler les discussions en cours avec le Vatican par des déclarations publiques.

Mgr Lefebvre aurait dit au cardinal Ratzinger qu'il *« démentait »* l'interview au *Figaro* : *« Un journaliste, se présentant comme secrétaire de l'écrivain Jean Guitton* [NDLR : Mme Michèle Reboul] *a surpris sa bonne foi et n'a pu recueillir que des confidences personnelles »*, affirme le cardinal romain. Celui-ci rappelle enfin que Mgr Lefebvre avait déjà renvoyé à plusieurs reprises sa décision de sacrer des évêques.

On attend toujours à Rome les décisions consécutives à la remise au pape du rapport du cardinal Gagnon sur la Fraternité sacerdotale saint Pie X de Mgr Lefebvre (*le Monde* du 3 février).

DÉFENSE

A l'étude dans des laboratoires français et étrangers

Une nouvelle génération d'armes nucléaires

« Une nouvelle génération d'armes nucléaires est en train de naître », avertit le directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, M. Alain Vidart, dans le dernier numéro du mensuel *l'Armement*, publié par la Délégation générale pour l'armement. Ces nouvelles armes ont des effets militaires impressionnants et *« leurs études font l'objet de peu de publicité »* dans les pays, y compris la France, qui les mènent actuellement.

A la différence des armes nucléaires déjà existantes, qu'on pourrait qualifier de classiques depuis 1945, ces nouvelles armes ont des énergies dirigées. Les précédentes armes sont connues pour avoir des effets omnidirectionnels, c'est-à-dire que leurs rayonnements (thermiques, neutroniques et électromagnétiques) sont les mêmes dans toutes les directions. Les nouvelles armes ont des effets spécifiques, c'est-à-dire que leur énergie est dirigée pour renforcer, réduire ou focaliser les émissions produites.

Dans l'article qu'il leur consacre dans *l'Armement*, M. Vidart précise que, déjà, certaines armes nucléaires à effets spécifiques sont connues du grand public. C'est le cas, par exemple, de la munition neutronique (encore baptisée « bombe à neutrons »), qui dégage d'importants rayonnements électromagnétiques, aux dépens des effets mécaniques (le souffle de l'explosion) et thermiques (la chaleur et l'incendie). C'est le cas, aussi, de l'arme nucléaire à effet de sol, qui est une explosion volontairement souterraine pour éliminer les retombées radioactives.

C'est le cas, enfin, des armes libérant en altitude d'importants flux électromagnétiques pour aveugler la détection radar.

Comme le souligne M. Vidart, ces armes-là ont donné lieu à des débuts de réalisation opérationnelle, comme la « bombe à neutrons », mise au point notamment par la France.

Effets destructeurs à grande distance

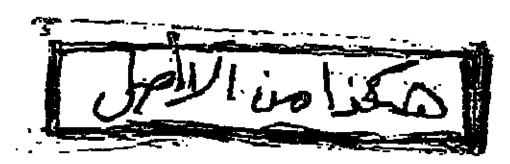
Selon le directeur des applications militaires, ce sont les recherches américaines dans le cadre du programme IDS (initiative de défense stratégique) de « bouclier » spatial antimissiles qui ont montré la voie de cette *« nouvelle génération d'armes nucléaires à effets spécifiques »*. Mais, à l'en croire, ni l'Union soviétique ni la France ne seraient absentes de cette course au perfectionnement technologique d'armes nucléaires, dans le double but de renforcer ou de supprimer une des formes d'énergie émise, d'une part, et, de l'autre, d'accroître l'efficacité de l'une de ces énergies en la focalisant dans une direction privilégiée.

C'est notamment le cas, selon M. Vidart, du laser X pompé par une explosion nucléaire, qui enverrait un faisceau de rayonnement X très directif pour obtenir des effets destructeurs à grande distance contre des satellites ou des stations orbitales et pour distinguer, à mi-course de leur lancement, les têtes nucléaires adverses de leurs leurres.

Des expérimentations en ce sens ont eu lieu, en 1987, au Commissariat à l'énergie atomique, avec le laser Octal, dans un premier temps, puis avec le laser Phébus.

Mais d'autres solutions sont également possibles, selon M. Vidart, qui cite le « canon nucléaire », qui propulserait une grenaille à très grande vitesse contre le corps même des missiles assaillants, ou l'arme à micro-ondes, envoyant des pulses à moins d'une centaine de kilomètres de distance pour neutraliser l'électronique des systèmes d'armes.

La plupart de ces recherches motivent, aujourd'hui, la réflexion de nombreux physiciens nucléaires, qui s'inquiètent de cette prolifération attendue de nouvelles armes à destruction dirigée. Récemment, à Boston, aux Etats-Unis, plusieurs de ces physiciens, dont certains ont participé à la mise au point de ces armes de nouvelle génération, ont appelé à une interdiction totale des expérimentations en cours, arguant du fait que des pays comme le Pakistan, l'Afrique du Sud ou le Brésil sont prêts d'y arriver.



Sports

Les XVes Jeux olympiques d'hiver de Calgary

Grogne et piratage

Pour le chef de la police de Calgary, le bilan de la première semaine des Jeux olympiques est nettement positif. A part une recrudescence des pickpockets, il a enregistré une diminution des plaintes pour vols avec effraction et pour viols. Les revendeurs de drogue seraient également beaucoup plus discrets, sans doute en raison de l'importance du dispositif policier déployé dans la cité pétrolière canadienne.

En revanche, le comité d'organisation (OCO) doit faire face à de nombreuses récriminations à propos de l'accès aux sites olympiques. En raison de l'annulation de multiples compétitions en « plein vent », la Royal Bank a dû puiser 400 000 dollars dans les quatre millions de son fonds d'urgence pour rembourser les billets inutilisés. Les retours pourraient se monter à un million de dollars, amputant d'autant les bénéfices de l'OCO évalués à 32 millions.

Mais le point le plus noir concerne les images diffusées par la télévision : des sièges vides pendant des compétitions en salle qui devaient théoriquement avoir lieu à guichets fermés. Pour couper court à la grogne de ceux qui ne peuvent entrer dans les patinoires, l'OCO a décidé de mettre en vente les places réservées au Comité international olympique et aux fédérations internationales qui ne seraient pas occupées au début des épreuves. *Compte tenu du nombre de gens qui* sont à la recherche de tickets avant les matches de hockey ou même de curling, il est douteux que les quatre cent soixante-quatorze sièges réservés par exemple aux personnalités suffisent à satisfaire la demande.

Si le public ne peut pas toujours trouver son compte, certains commanditaires des Jeux ne sont pas mieux lotis. Ils sont vingt et un sponsors, *trente-cinq fournisseurs, quarante licenciés à* avoir acheté le droit d'utiliser « officiellement » les anneaux olympiques. Pourtant, certains sont victimes d'un véritable piratage. Petro Canada, commanditaire de la flamme, *est doublé dans* sa promotion par Texaco qui a lancé une campagne sur le thème des sports d'hiver. Chrysler a acheté pour 37,5 millions de spots télévisés pendant les Jeux. La firme de Detroit oblitère ainsi la campagne publicitaire de la General Motors qui fournit les véhicules officiels. La Royal Bank a des problèmes similaires avec la Banque de Montréal.

A.G.

SKI ALPIN : la descente féminine

La lionne de Bavière

Surprise lors de l'épreuve de *descente féminine disputée* vendredi 19 février sur les pentes du mont Allan. La lutte entre les favorites suisses Maria Walliser et Michela Figini n'a pas eu lieu. Les caprices du vent ont contrarié le duel. Ils ont, en revanche, donné des ailes à une Allemande de l'Ouest de vingt-trois ans, Marina Kiehl, *abonnée depuis* longtemps aux seconds rôles.

CALGARY
de notre envoyé spécial



AP

Marina Kiehl : Les caprices du vent lui ont donné des ailes

Des organisateurs qui brandissent leurs bâtons pour empêcher les compétiteurs de bondir de la cabane de départ, la scène surprend. Pourtant elle a eu lieu, vendredi 19 février, au sommet de la piste de descente dames. Le vent, toujours lui, tentait de rejouer la partie de jeudi. L'indiscipliné chinook s'amusait à courber les piquets et à soulever des nuages de cristaux de cette neige devenue si rare. Inquiets pour leur programmation, les organisateurs avaient choisi de faire disputer l'épreuve coûte que coûte. Jouant les gardes-barrières, ils ont rythmé les départs en fonction de la force des rafales.

Au gré des humeurs du vent, les skieuses ont alors plongé vers les murs verglacés. *« Ce n'est pas comme les pistes du circuit alpin,* reconnaissait Maria Walliser au terme de sa course, *mais j'avoue que je n'ai pas trop senti les effets du vent. »* Mécontente de sa façon de skier dans la partie haute de la piste, la Suissesse ne mettait pas en cause les éléments extérieurs pour expliquer sa quatrième place, rang modeste pour la championne du monde 1987. Plus amère, sa rivale, Michela Figini, affirmait que la situation était *« plus drôle que dramatique »*. Elle n'appréciait que *modérément* une course disputée dans des conditions que la championne olympique 1984 jugeait *« anormales » : « Si j'avait été commissaire de course, je n'aurais pas donné le départ. »*

Contestation d'un côté, amertume de l'autre : les appréciations sur l'épreuve meublaient les propos des Suissesses, grandes perdantes, dans des conditions analogues à leur compatriote Marie-Thérèse Nadig en 1980 à Lake-Placid. Mais, ainsi que le rappelait Brigitte Oertli, *« les conditions de descente dans toutes les courses varient en fonction des départs »*. Sa médaille d'argent rendait sans doute Brigitte plus indulgente que ses camarades d'équipe.

Sur l'aire d'arrivée, il y avait quant même des jeunes filles heureuses. A l'image de Marina Kiehl, toute émue de son succès. Elle n'avait pas voulu croire trop vite à cette victoire. Son casque ôté, elle a encore une fois regardé les résultats affichés sur le tableau électronique. Le chiffre 1 en face de son nom l'a ravie. Mais, pour avoir trop souvent assisté à des bouleversements de classement, Marina, prudente, se gardait de crier victoire trop vite.

Peluche fétiche

« Deux fois dans ma carrière j'ai assisté à de tels renversements de situation », expliqua la jeune Allemande, en refusant de s'approcher des caméras de télévision. Sagement, elle attendit que les deux skieuses argentines qui figuraient au bas des listes d'engagées, aient terminé leur course pour laisser exploser sa joie.

Sans lâcher la peluche fétiche qu'elle pétrissait depuis son arrivée, elle peut enfin lever les bras vers le ciel. *« C'est grâce à lui, c'est mon porte-bonheur »*, cria-t-elle en brandissant un drôle de petit diable aux cornes jaunes. L'enthousiasme d'un Canadien qui l'a accueillie à sa descente de l'avion en lui offrant cet objet, et en lui assurant qu'il l'aiderait à gagner, l'avait amusée. Elle a choyé le diable. Vendredi, elle a conquis l'or.

Histoire un peu trop simple, à laquelle la Munichoise de vingt-quatre ans se raccrocha néanmoins pour éviter de dévoiler la recette de sa victoire. Car la peluche seule ne lui a pas permis de triompher de cette *« descente sauvage »* pour reprendre sa définition du parcours. Par deux fois, elle a failli tomber dans le haut de la piste. Par deux *fois, elle a réussi à rétablir son équilibre* sur une pente aux reflets bleutés de glace.

« J'ai été soulevée en l'air un moment », raconta la nouvelle championne olympique, qui, comme les autres concurrentes, avait subi les assauts du vent. Mais sa véritable performance, Marina l'a réalisée dans le seconde partie du tracé, là où l'inclinaison se fait moins forte.

Cette technicienne, spécialiste des slaloms et des super-géants, s'était entraînée cet été pour améliorer sa vitesse en descente. Finie l'époque où elle considérait cette discipline comme trop dangereuse.

La « lionne », ainsi que la surnomment ses amis de la capitale bavaroise, a donc rugi. Un cri de victoire qu'elle avait seulement poussé en Coupe du monde lors des super-géants de Vail (Etats-Unis) en 1986 et 1987. Il lui reste maintenant à prouver que sa médaille d'or n'est pas due seulement aux aléas climatiques.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Hockey sur glace

Groupe B
(Quatrième journée)

Tchécoslovaquie b. Autriche 4-0
URSS b. RFA 6-3
Etats-Unis b. Norvège 6-3

Classement. – 1. URSS, 8 pts ; 2. Tchécoslovaquie et RFA, 6 ; 4. Etats-Unis, 4 ; 5. Autriche, Norvège 0.

Luge

Biplace messieurs

1. Hoffmann-Pietzsch (RDA), 1 min 31 s 940 ; 2. Krausse-Behrendt (RDA), 1 min 32 s 039 ; 3. Schwab-Staudinger (RFA), 1 min 32 s 274.

Ski alpin

Descente féminine

1. M. Kiehl (RFA), 1 min 25 s 86 ; 2. B. Oertli (Sui.), 1 min 26 s 61 ; 3. K. Percy (Can.), 1 min 26 s 62.

Ski nordique

15 kilomètres messieurs

1. Deviatiarov (URSS), les 15 km en 41 min 18 s 9 ; 2. Mikkelsplass (Nor.), 41 min 33 s 4 ; 3. Smirnov (URSS).

● FOOTBALL : championnat de France. – En match avancé de la 25e journée du championnat de France, l'Olympique de Marseille a battu, vendredi 19 février, le Matra Racing par 2-0.

PATINAGE ARTISTIQUE : un entretien avec Jean-Christophe Simond

Axel, triple et quadruple

Sixième du concours de patinage artistique aux Jeux de Sarajevo, Jean-Christophe Simond est l'entraîneur de l'espoir français Axel Médéric. Il fait le point ci-dessous sur l'évolution de cette discipline, qui se résume à un duel entre l'Américain Brian Boitano et le Canadien Brian Orser, respectivement *premier et deuxième* après le programme court.

CALGARY
de notre envoyé spécial

« Qu'est-ce qui a changé dans le patinage artistique masculin au cours des quatre années écoulées ?

– Il y a eu un véritable bond au cours de la dernière olympiade. Quand les gens suivent les épreuves à la télévision, ce n'est pas évident. Les difficultés sont de plus en plus importantes, mais elles sont aussi de plus en plus masquées par l'« emballage » artistique. La chorégraphie, qui est de plus en plus élaborée, jette de la poudre aux yeux. Les gens ont l'impression de regarder un show. Mais c'est véritablement très athlétique.

– Pourtant, le principal postulant au titre, le Canadien Brian Orser, était sur le podium à Sarajevo. Que fait-il donc de plus dur ?

– Il existe huit triples sauts. En 1984, l'Américain Scott Hamilton avait enlevé la médaille d'or en passant *seulement le lutz* et le boucle dans le programme libre. Ici, il ne serait sûrement pas sur le podium avec un tel programme. Le vainqueur devra obligatoirement passer un triple axel, c'est-à-dire le saut le plus délicat, qui représente trois rotations et demie en l'air, l'impulsion étant donnée en avançant de face alors que tous les autres sauts sont lancés de dos. L'axel – *du nom* du champion qui a été le premier à le réussir – représente une grosse prise de risque quand il est triple. A Calgary, neuf concurrents seulement sur vingt-huit l'ont dans leur programme. Brian Orser a prévu d'en faire deux et de tenter tous les autres sauts, sauf le boucle.

– Orser et son principal rival, l'Américain Boitano, *ont déjà réussi* des quadruples axels. Pourquoi ne l'ont-ils pas mis à leur programme olympique ?

C'est une chose de réussir un saut à l'entraînement ou en démonstration. C'en est une autre de le faire en compétition. Outre la prise de risque qui serait énorme, il n'est pas aisé d'intégrer une telle difficulté pour la première fois dans le programme d'une compétition aussi importante que les Jeux. Elle demande en effet une dépense d'énergie considérable qui peut compromettre le bon déroulement de la prestation du patineur. Il faut voir qu'actuellement Axel Médéric est parfaitement capable de réussir le triple axel, mais qu'il ne le tente pas en compétition car il manque encore de tonus musculaire, particulièrement du haut du corps. Le quadruple axel sera vraisemblablement tenté aux prochains championnats du monde à Budapest. Mais il aura fallu près de dix ans pour passer du triple au quadruple axel en concours.

« Il y a parfois des arrangements »

– La compétition a commencé officiellement par les figures imposées, mercredi 17 février. Mais, au cours des sept jours précédents, les patineurs se sont entraînés sous l'œil des juges. Ceux-ci arrivent donc avec des préjugés au moment des épreuves. Ne pourrait-on l'éviter ?

– La présence des juges aux entraînements correspond quasiment à une obligation technique. Il n'y a pas d'autres moyens pour qu'ils prennent connaissance du programme des concurrents et puissent les noter. S'ils arrivaient sur la patinoire sans avoir suivi les entraînements, que risquerait-il de se passer ? Un patineur fait un saut, le juge griffonne sa note, mais, pendant ce temps, le patineur a enchaîné un autre saut que le juge ne peut pas voir... Les notes données dans ces conditions ne seraient sûrement pas meilleures que celles produites actuellement. A moinns de recourir à des vidéos. Mais cela n'est concevable que pour le programme court (2 min). En libre (4 min 30 s), les compétitions n'en finiraient plus. Bref, le système actuel est, comme la démocratie, le pire à l'exception de tous les autres.

– Pourtant, on parle souvent de « magouilles » !

– Il ne faut pas exagérer. D'autant que, pour le classement final, ce n'est pas l'addition des *notes obtenues par le patineur qui* compte, mais le classement donné à chaque patineur par chaque juge. Aux Jeux olympiques, ils sont neuf. Le vainqueur sera donc, par exemple, celui qui obtiendra quatre premières places, trois deuxièmes, une troisième et une quatrième. Le second pourra, lui, avoir quatre premières places, trois deuxièmes et deux quatrièmes. L'affichage des notes, sans les comparer avec celles déjà données par chaque juge, peut être trompeur. Cela dit il est vrai qu'en dépit de cette complexité il y a parfois des *« arrangements »* autour des patinoires. Hélas ! la France n'en profite pas souvent.

– A Calgary, Axel Médéric, qui est votre élève avec Agnès Gosselin, fait en quelque sorte son apprentissage du haut niveau. Que doit-il faire pour être compétitif dans quatre ans aux Jeux d'Albertville, où il sera âgé de vingt et un ans ?

– Dès la fin des compétitions à Calgary, nous allons entreprendre un programme de musculation qui doit permettre à Axel d'exprimer son potentiel. Il a en effet une grande aptitude aux rotations et il possède un sens du rythme inné. Pour l'instant, il manque encore de constance et de puissance. Pour réussir, il lui faudra être très motivé. Mais cela ne servira à rien s'il ne dispose pas des meilleures conditions d'entraînement. Actuellement, tous les champions passent trente heures par semaine sur la glace. Axel n'a la possibilité que d'en faire la moitié. Autour de la patinoire fédérale de Colombes, il ne dispose en effet d'aucune facilité pour suivre ses études (il est en première B) en supportant en entraînement de haut niveau. »

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

Le couple Duchesnay

Tarzan et Jane

CALGARY
de notre envoyé spécial

Lui, Paul ; elle, Isabelle. Eux, Duchesnay. Deux danseurs sur glace pas tout à fait comme les autres. C'est au rythme des tambours africains qu'à partir du dimanche 21 février ils doivent tenter de convaincre les juges qu'ils comptent désormais parmi les meilleurs mondiaux de la spécialité en brisant la routine des tangos argentins sur verglas.

C'est le côté strass. Le côté stress, c'est l'histoire d'un frère et d'une cœur qui grandissent à Aymer (Québec). Ils y patinent. En couple. Intensivement. Elle s'évanouit lors de l'exécution d'une figure. Fracture du crâne. *« Papa nous a dit : Vous continuez en danse ou vous arrêtez le patinage. »* Ils dansent donc. Bien : ils forment la troisième paire canadienne. Mais pas assez aux yeux de la fédération : ils ne vont pas aux Jeux olympiques de Sarajevo.

Eternels remplaçants ? Cela ne leur convient pas. Leur mère est née à Metz. Ils tenteront donc leur chance pour la France, où ils sont accueillis à bras ouverts. Les voilà sous les couleurs tricolores s'entraînant à Obersdorf (RFA) sous la houlette d'un transfuge tchèque, Martin Skotnicky, sur la chorégraphie du dernier champion olympique, le Britannique Christopher Dean. Bref, de *« bons Français »*, *comme chantait Maurice* Chevalir.

En tout cas un couple suffisamment étonnant et détonnant pour intéresser Dean, la référence. En deux jours, il leur montre les pas d'une « danse nègre » qu'il a imaginée. Il leur faut deux semaines pour comprendre. Deux mois de plus sont nécessaires pour mettre au point la musique. Et, après quatre mois de perfectionnements chorégraphiques, ils peuvent présenter leur composition révolutionnaire aux juges européens. Mention bronze : ils *sont troisièmes à Prague derrière* les indéracinables Soviétiques Bestemianova-Bukin et Klimova-Ponomarenko, malgré un coup fourré d'un juge de l'Est. La réprobation qui monte des tribunes prouve qu'ils ont visé juste : le cœur du public.

Pour en arriver là, Paul, vingt-six ans, taciturne comme un sac de sable dans une salle de boxe, a interrompu un doctorat de génétique à Ottawa. Isabelle, vingt-quatre ans, explosive comme un crochet de Mike Tyson, a mis entre parenthèses une licence de psychologie. Pas définitivement, car ils ne voient pas vraiment leur avenir sur la glace. Ils reprendront sans doute le chemin de l'université après les championnats du monde 1989 à Paris.

Fous, les Duchesnay ? C'est comme cela que le petit monde des ronds sur la glace les a regardés quand ils ont esquissé ce qu'ils appellent leur *« gorilla swing »*. Mais tous les révolutionnaires ne sont-ils pas un peu fous ?

ALAIN GIRAUDO.

La mort de René Char

La lumière a un âge. La nuit n'en a pas. Mais quel fut l'instant de cette source entière ?

« *La Nuit talismanique* », Edit. Skira



CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Le poète de la nuit et de l'éclair

par Jean Onimus

« Poète de l'essence du poème », selon l'expression de Maurice Blanchot, René Char est peut-être, de tous les créateurs contemporains, celui qui s'est approché le plus près du mystère poétique. Son œuvre est une réflexion sur la poésie, un témoignage du créateur sur le geste de la création – et sur la signification de ce geste. Le surréalisme – dont il s'éloigne à partir de 1934 – lui a procuré le choc initial, en lui révélant les secrets d'une langue concrète, faite d'images, et la puissance exploratrice de l'imagination libre.

Mais l'abus de l'onirisme, l'irréalisme et l'artifice déçoivent ce terrien aux goûts rustiques ; le verbiage surréaliste choque son laconisme instinctif ; la vie grégaire lui est insupportable, et tout particulièrement l'esprit d'orthodoxie quelque peu sectaire qui règne au sein du groupe. Il va donc inventer une voie toute personnelle. Les *Feuillets d'Hypnos*, publiés en 1945, unissent significativement le style documentaire et le réalisme d'un journal de guerre à la liberté de l'écriture poétique. Les premiers exemples de sentences aphoristiques apparaissent à cette époque dans *Seuls demeurent*, l'aphorisme deviendra bientôt le moule préféré de ce poète : on le voit s'exercer – un peu à la façon de Giacometti en sculpture – à travailler le langage en direction de l'essentiel, à la recherche du maximum d'expressivité dans le minimum de mots. Ce qui ne va pas sans entraîner parfois quelque obscurité.

L'aphorisme tel que le pratique Char nous ramène vers une forme très ancienne de poésie : celle de l'oracle. A l'opposé de la maxime, dont le but est de condenser une idée abstraite (et qui se présente comme un cristal de prose), l'oracle diffuse un flux sémantique très ouvert, dont les significations ne sauraient être exhaustivement étalées en discours. Il unit impérieusement les contraires, obligeant la pensée à sortir de ses ornières, à surmonter les obstacles que lui opposent le langage et la logique, afin d'appréhender une cohérence supérieure. « *Épouse et n'épouse pas ta maison* », ordonne par exemple le poète, introduisant une sagesse où s'équilibrent l'attachement et l'aventure, l'immanence et la transcendance, la fidélité et l'insoumission.

La poésie contribue ainsi à ouvrir le langage sur une méditation qui le dépasse. Dans la parole n'affleurent que les cimes d'un continent englouti ; des fragments émergent à la lumière, témoins de ce qui se passe dans les profondeurs. Pour Char, la nuit est la seule réalité authentique ; on n'accède à la poésie qu'au moment où l'on prend conscience de cette « *nuit talismanique* » qui nous environne de toutes parts. Comme la lumière chez Georges de La Tour, la parole n'a d'autre but que de rendre plus manifeste l'obscurité, de rendre parlante la nuit.

« Seules les traces font rêver »

Une telle poésie n'a rien d'une confidence : elle est impersonnelle par nature. C'est une parole « absolue », détachée des contingences, sans situation ni « facticité ». Aucune question ne la précède, nulle réponse ne la suit ; elle débarrasse l'esprit des oripeaux de la vie quotidienne : langage débrayé de l'utile et de l'actuel, fonctionnant comme une fête, hors du temps et du lieu. Mais, grâce à cette impersonnalité même, chacun peut se projeter de façon originale sur l'écran offert, car « *le poème est toujours marié à quelqu'un* » : il n'existe qu'incarné.

Cette incarnation est aléatoire, instable, fugitive, « *la clé demeure vif-argent* ». « Comprendre » un poème de Char ressemble à une illumination : on en perçoit, le temps d'un éclair, la « ligne de vol », mais prétendre commenter son contenu serait vain. Le poète ne laisse dans son sillage que des traces, car « *seules les traces font rêver* ». Il se contente de donner une série d'impulsions : c'est un « commenceur », au lecteur de poursuivre à sa façon.

Char attache une importance extrême à la « physique » de la phrase, à son arrangement sonore, à ses rythmes et à ses coupes. Mais une certaine spontanéité n'est pas moins nécessaire. Le poème, en un sens, doit être « donné » : « *Une poussière qui tombe sur la main occupée à tracer le poème les foudroie poème et main* ». Les mots doivent prendre l'initiative. Ils se « *lèvent avant leur sens* », ils voient plus loin que nous, ils font penser, ils éveillent : « *Il ne faut pas que mon vers se trouve ce que j'aurais pu écrire* ». D'où le caractère imprévisible, la gratuité de ces formules magiques, irisées de significations, que chaque lecteur et chaque lecture renouvellent.

La poésie est libératrice par la contrainte même que lui imposent ces jeux du langage : elle les utilise pour faire sauter les servitudes de la mémoire et les associations toutes faites. Elle met en communication neuve « *la totalité des choses entre elles* » : car, si elle bouleverse, c'est pour mieux unir ; si elle porte atteinte au repos, aux sécurités, aux « projets calculés », c'est pour mieux assurer la vigueur et la santé de l'esprit. Face aux sédentaires, les poètes sont des « *passants appliqués à passer, donc à jeter le trouble, à infliger leur chaleur, à dire leur exubérance* ». Infatigables « marcheurs », ils ne s'octroient aucun repos ; ils troublent les gens paisibles, les « assis » ; mais « *ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience* ». Par contre, les opprimés savent que la poésie « *est leur sœur* », d'abord parce qu'elle souffre comme eux dans un monde où toutes les formes de l'oppression se déguisent sous le masque de l'ordre, ensuite parce qu'elle donne l'exemple de la délivrance. Une victoire « *infiniment révolutionnaire* » de l'esprit sur lui-même : « *Bonheur bleuté d'une insubordination admirable qui s'élance du plaisir et pulvérise le présent* ».

Comme le chasseur vise l'oiseau

On le voit, l'insurrection charrienne porte sur la totalité de l'existence. Elle implique une certaine façon d'accueillir le temps et de vivre le présent. Accepter la durée, c'est risquer de s'y perdre, de se diluer dans son vaste courant. L'existence ardente, authentique, s'arrache à la répétition et s'enfonce comme une pointe dans le présent. Présent perpétuel, série indéfinie d'éclairs sans durée mais illuminateurs. Saisir l'instant à son paroxysme, avant qu'il ne retombe, comme le chasseur vise l'oiseau en plein essor et le tue ; supprimer les temps morts, mais aussi cette mauvaise graisse du jouisseur qui s'arrête pour savourer. Comme il le fait pour son style, Char s'efforce de condenser la durée, telle une poudre explosive entassée dans l'étroitesse d'une mine, prête à exploser en essaim d'éclats lumineux : « *Que le jour te maintienne sur l'enclume de sa fureur blanche* ». Ce n'est pas le résultat qui est important, c'est l'énergie accumulée, la fièvre de désir, l'éblouissement ponctuel de la rencontre. « *Un point diamanté actuel de présences transcendantes et d'orages pèlerins* » : telle est, pour Char, la vraie vie – celle dont nos existences sont frustrées, celle que certains placent vainement dans quelque fantastique au-delà.

Son lien avec l'expérience poétique est évident, puisqu'il s'agit dans les deux cas d'une existence totalement assumée dans la « création de soi ». Cette création n'est nullement celle de l'égotiste ni du dilettante : elle suppose l'engagement dans la mêlée humaine, la lutte pour la liberté et l'honneur des hommes. Parce qu'il est un « marcheur », le poète est un entraîneur. Char a pris parti avec violence et non sans risques (guerre d'Espagne, Résistance, refus des armes atomiques, mise en question de l'impérialisme technique, défense de la vie simple et de la nature...).

S'il croit, avec son maître Héraclite – dont les aphorismes lui ont souvent servi de modèles – au flux incessant du devenir, il évite l'attitude négative et méprisante du philosophe d'Éphèse : il entre dans l'actualité et veut apporter son message aux hommes. Il se distingue par là de bien des artistes contemporains, qu'un scepticisme généralisé réduit aux jeux du langage et à des « effets de sens » volontairement superficiels. Il croit à des absolus qui lui sont dictés par la pratique de la vie dans un pays austère et sévère, où l'effort est plus apprécié que la jouissance. Il a inventé une sorte de stoïcisme fervent où la célébration heureuse s'articule sur le dépouillement, où l'acquiescement mêle son sourire au refus afin de le qualifier.

Ecarter courageusement l'inessentiel, construire la beauté et la valeur éventuellement sur le vide, comme l'éclair zèbre la nuit · « *Si nous habitons un éclair, il est au cœur de l'éternel* ». La condition humaine vécue avec sincérité oblige à conjoindre des contraires : c'est trahir que de s'installer, et trahir encore que de s'évader. On ne peut vivre qu'héroïquement, enraciné dans l'ingratitude comme le figuier sur un roc, roc apparemment hostile et pourtant nourricier : « *Pénètre-moi figuier, murmure le rocher ; mon apparence est un défi, ma profondeur une amitié* ».

Ce poète de l'insoumission célèbre donc l'enracinement. Il ne « *lève la loi* » et ne « *franchit la morale* » que pour mieux « *mailler le cœur* », afin de substituer à des liens abstraits ceux qu'impose la vie même quand elle veut développer toutes ses puissances. Notre malheur est « *d'unir trop d'ailes* » et de vouloir fuir trop tôt ou trop vite dans l'azur comme l'heureuse alouette. Nostalgie trompeuse, qui simplifie une réalité infiniment plus complexe et plus riche : « *Ce n'est pas simple de rester hissé sur la vague du courage quand on suit du regard un oiseau volant au déclin du jour* ». Il faut résister à ces tentations si l'on veut jouer pleinement son rôle d'homme. Char a essayé de « *composer une santé* » avec notre malheur, de transformer en instrument de fécondité et de croissance l'écartèlement qui nous menace, de donner l'exemple d'une « *sérénité crispée* », la seule qui soit digne d'une conscience courageuse et avertie.

Etapes

Né le 14 juin 1907 à L'Isle-sur-la-Sorgue dans une famille de petits industriels, René Char y a passé sa vie. Toute son œuvre est marquée par ce pays et par la rivière aux eaux claires qui le traverse. Son premier recueil – d'inspiration verlainienne, – *les Cloches sur le cœur*, paraît en 1928. Le poème *Arsenal* (1929) intéresse Éluard, qui vient voir l'auteur et l'entraîne à Paris, où il entre dans le groupe surréaliste. Il collabore avec Breton et Éluard à *Ralentir travaux*. C'est l'époque du *Marteau sans maître* (1934). Il s'éloigne des surréalistes, mais reste très lié avec Éluard. Il est bouleversé par la guerre d'Espagne, qui décide de son engagement dans la poésie militante : *Placard pour un chemin des écoliers* (1937). Mobilisé en Alsace, il revient à L'Isle-sur-la-Sorgue en 1940. Il entre presque aussitôt dans la Résistance où il est chef de l'armée secrète Durance-Sud. Rédaction de *Feuillets d'Hypnos*. Relations avec Matisse, Picasso, de Staël, Giacometti, Braque. *Fureur et Mystère* paraît en 1947. Rencontre d'Albert Camus. En 1948, Pierre Boulez met en musique *le Soleil des eaux*, et en 1955 *le Marteau sans maître*. A partir de 1965, Char ne quitte plus guère sa retraite de L'Isle-sur-la-Sorgue.

En 1982, M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré à l'Isle-sur-la-Sorgue un musée-bibliothèque auquel le poète avait confié ses magnifiques collections de manuscrits et d'œuvres d'art. Mais, à la suite d'un conflit avec la municipalité sur la manière dont son legs était préservé, René Char a obtenu la fermeture du musée deux ans plus tard. Ce malheureux épisode avait renforcé sa résolution de se tenir éloigné de toute manifestation officielle. Il avait néanmoins continué à offrir son appui aux militants écologistes, soutenant leur campagne contre l'installation de sites nucléaires dans le Lubéron. En octobre 1987, René Char avait épousé Marie-Claude de Saint-Seine, responsable du service de presse des éditions Gallimard.

Un buisson de questions

par Tahar Ben Jelloun

Il suffit parfois d'un vers ou d'une phrase pour décider de fréquenter un poète, pas en visiteur pressé, mais en arpenteur méticuleux. Je suis entré dans les « tunnels dérobés » de Char par un aphorisme lu par hasard dans les années 60. Le Maroc venait d'avoir son indépendance et les problèmes affluaient de partout. Je n'écrivais pas. Je lisais. Pour essayer de comprendre.

Sartre m'intéressait plus par ses préfaces à Fanon et à Nizan que par ses romans. Je me tournais vers les poètes. Ainsi une petite phrase de Char m'illumina : « *Aucun oiseau n'a le cœur de chanter dans un buisson de questions.* » Et les arbres marocains portaient à l'époque plus de questions que de fruits. Nous avions, jeunes étudiants, l'ambition d'être des oiseaux, des passeurs de mots.

Nous allions apprendre que le poète ne dit pas la vérité mais qu'il la vit. Et « *en la vivant*, dit Char, *il devient mensonger* ».

Ce poète fut pour nous un passeur appliqué à jeter le trouble. C'était là une de ses tâches. Il disait que « *le poète n'a pas de mission* ». Or on s'acharne aujourd'hui encore à donner au poète des missions à accomplir, surtout dans les pays où l'homme est dépossédé de ses droits, où la terre est meurtrie. Et Char a dénoncé les mots au moment où ils ne suffisaient plus, au moment où le poète devint un citoyen engagé dans la résistance. De lui, Saint-John Perse disait : « *Il s'était levé : seul et sans maître au chant très sobre du loriot.* »

A aucun moment, Char ne s'est laissé emporter par les mots, ceux-là « *qui savent de nous ce que nous ignorons d'eux* ». Il s'en méfiait et les ciselait avec la patience de l'artisan. Il savait être à leur égard distant. Il portait une vie qui ne se pliait pas. Cette image d'une vie dressée sur les chemins difficiles est celle que je garde en mémoire.

Je repense toujours au buisson de questions avec plus de sérénité et de lucidité, avec cette angoisse essentielle sans laquelle le poète « pourrit vivant ».

C'est curieux, moi qui ne l'ai jamais rencontré, qui n'ai jamais entendu sa voix, je l'entends à présent me dire ceci : « *Sois consolé. En mourant, tu rends tout ce qui t'a été prêté, ton amour, tes amis, jusqu'à ce froid vivant tant de fois recueilli.* »

Aphorismes

La réalité ne peut être franchie que soulevée.

★

Ne t'attarde pas à l'ornière des résultats.

★

Si l'homme, parfois, ne fermait pas souverainement les yeux, il finirait par ne plus voir ce qui vaut la peine d'être regardé.

Nous errons auprès de margelles dont on a soustrait les puits.

★

Le fruit est aveugle, c'est l'arbre qui voit.

★

Reste avec la vague à la seconde où son cœur expire : tu verras.

Le temps est proche où ce qui sut demeurer inexplicable pourra seul nous requérir.

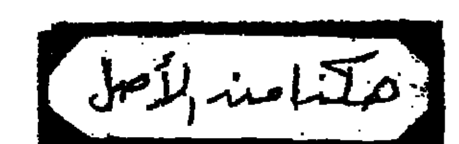
★

Quand le masque de l'homme s'applique au visage de la terre, elle a les yeux crevés.

★

Le poème est l'amour réalisé du désir demeuré désir.





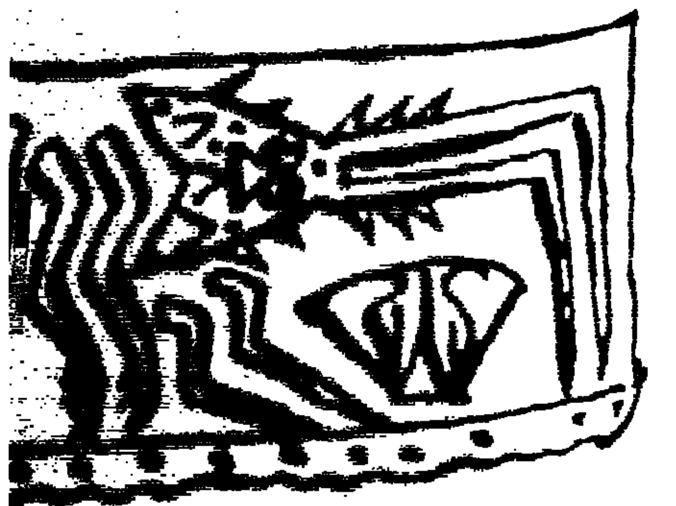
هكذا من الاصل



Un buisson de question[s]

par Tahar Ben Jel[loun]

Aphorismes



Culture

La mort de René Char

Le poète d'un siècle

(Suite de la première page.)

René Char avait sans doute reçu l'héritage d'une fée impérieuse : il était doué d'une perception ardente qui le faisait frère de toutes les métamorphoses, qui le jetait à l'écoute de toutes les effractions, de toutes les aventures, de toutes les communions de la nature.

Choses, éléments, plantes, animaux, il captait d'instinct les signaux et son verbe restituait cette grâce simple, comme s'il était l'oracle d'une évidence indépendante des dieux. Oui, il savait incarner le souffle tellurique qui hantait ses sentiers jusque dans le cristal d'une lettre d'amour, jusque dans le sillage d'une chanson, jusque dans la rosée et la joie.

Il suffisait d'une promenade en sa compagnie pour comprendre que ce géant irréductible était un amant de la terre, pour voir combien l'énergie violente qui le constituait était de pareil signe que l'insurrection latente qui structure un brin d'herbe, un silex ou la fleur mauve des lavandes.

Il y avait même chez lui une blessure insondable qui parfois venait meurtrir l'éclat de ses yeux, comme si une aile noire soudain se détachait du corps d'une nuit enfouie et passait, pantelante, pour effacer la lumière.

L'hôte farouche et tendre

C'était un instant terrible, puis l'éclair renaissait et le poète de *la Parole en archipel* redevenait l'hôte farouche et tendre, celui qui d'un bond quittait sa chambre et partait sur le seuil battre des mains pour éloigner les petits rapaces prêts à fondre sur les mésanges, rouges-gorges ou moineaux qu'il ravitaillait chaque jour.

Son ultime éloge, René Char l'a *réservé* à la poésie, à cette *Soupçonnée* qui est la part révélée et souveraine des mystères pour la sauvegarde desquels il a lutté — la poésie, cette *« Soupçonnée, la seule qui garde force de mots jusqu'au bord des larmes »*.

ANDRÉ VELTER.

Bibliographie

Les œuvres complètes du poète ont paru dans La Pléiade (Gallimard) en 1983. S'y ajoutent le poème *les Voisinages de Van Gogh* (Gallimard), publié en 1985, et *le Gisant mis en lumière*, avec des peintures de Galpérine (1987, Editions Billet).

On trouve, en édition de poche, les trois volumes de la collection « Poésie » (Gallimard), ainsi que le recueil *la Nuit talismanique*, paru chez Skira en 1972 et réédité dans la collection « Champs » de Flammarion, en 1983.

Le volume de La Pléiade présente notamment *le Marteau sans maître*, son premier grand recueil publié aux Editions surréalistes en 1934, *Moulin premier, Fureur et mystère, les Matinaux, la Parole en archipel, le Nu perdu, Aromates chasseurs, Chants de la Balandrane, Fenêtres dormantes et porte sur le toit, Recherche de la base et du sommet*.

Enfin, Gallimard publiera, en mars, le dernier livre de poèmes de René Char, *Eloge d'une soupçonnée*.

Un numéro spécial de *l'Herne* (nº 15) paru en 1971 contient une excellente bibliographie du poète. Pierre Guerre a écrit une bonne introduction à l'œuvre de Char dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » en 1961. Comme étude plus approfondie on lira, de Georges Mounin, *la Communicatipon poétique* (Gallimard, 1969) et les études de J.-P. Richard *(Onze Etudes sur la poésie contemporaine*, Seuil, 1964), Georges Poulet *(le Point de départ*, Plon, 1964) et Jean Onimus *(Expérience de la poésie)*, (Desclée de Brower, 1973). Il existe aussi un numéro spécial, et épuisé, de *l'Arc* (été 1963). Plus récemment, le *René Char* de Christiane Dupouy « Les dossiers Belfond » présente un essai sur les racines du poète et sur sa poésie « fondée sur la contradiction », suivi d'une étude des œuvres principales, d'une biochronologie et d'une bibliographie. Enfin, signalons la parution, en janvier, d'un numéro de la revue *Europe*, présenté par Daniel Leuwers.

Hommages

« C'est un des grands de notre littérature qui s'en va », a déclaré M. François Mitterrand au quotidien *le Provençal*. Le président de la République a ajouté : *« Il appartenait au cercle étroit des grands poètes, comme Francis Ponge, que j'ai approché mais n'ai pas connu aussi bien que lui, et comme Saint-JohnPerse avec qui j'ai entretenu aussi des relations approfondies »*... René Char *« voulait bien entretenir avec moi des relations privilégiées et fortes. Et j'avais encore eu la joie de le voir, chez lui à l'Isle-sur-la-Sorgue, l'été dernier. Il était un homme de courage : de réflexion et d'imagination »*, a conclu le chef de l'Etat.

Pour sa part, M. Jacques Chirac a déclaré : *« René Char fut sans doute le plus grand poète français du vingtième siècle, comme il était assurément le plus secret et le plus pudique des hommes. L'auteur du* Marteau sans maître *en quête d'un* « château ultra-violet » *nous a prouvé qu'il existait une véritable morale poétique dont la formulation rigoureuse et contrôlée pouvait aller de pair avec une incertitude optimiste. Nous retiendrons l'artiste qui nous confia :* « l'aubépine en fleur fut mon premier alphabet. »

M. François Léotard, ministre de la culture, a salué *« le poète de la Résistance et de la liberté »* dans ces termes : *« Dans les éléments du monde et de la vie qu'il fait palpiter et revivre sans cesse, sa voix continue de traverser les grands espaces, long cri de la corne de brume, au départ d'un voyage qui explore à jamais pour nous la grandeur souterraine de l'homme. »*

Enfin, l'ancien ministre socialiste de la culture, M. Jack Lang a déploré *« la disparition d'un immense poète »* et *« la perte d'un ami »*. Il a ajouté : *« La voix de René Char était puissante et lumineuse. Plus que jamais notre civilisation devrait faire sien cet appel ambitieux de René Char :* « Toute la place est pour la beauté. » *Il est triste que certains partis conservateurs aient provoqué la fermeture de la bibliothèque-musée René-Char que j'avais créée avec lui à l'Isle-sur-la-Sorgue à partir du dépôt de ses œuvres. J'espère que notre pays saura redonner vie à cette réalisation »*, a conclu M. Lang.



Culture

MUSIQUES

« Katia Kabanova », à l'Opéra

Chanter jusqu'au désespoir

Ecrit en 1920, Katia Kabanova n'a fait que de brèves apparitions à Paris. Dans une mise en scène un peu trop expressionniste, l'Opéra offre aujourd'hui une interprétation superbe de ce chant d'amour et de mort passionné, écrit par un homme de soixante-six ans.

Deux colombes qui tombent sur un rideau noir, comme frappées dans leur vol par un coup de fusil ; cette très belle image qui ouvre le nouveau spectacle du palais Garnier s'accorde bien avec la Katia Kabanova de Leos Janacek : cette femme, broyée par une belle-mère impitoyable, qui cherche une issue dans l'amour d'un bellâtre et confesse son péché devant la foule avant de se jeter dans la Volga, est un personnage pur et idéal, « *un rayon de lumière dans un monde de ténèbres* », disait le compositeur.

Et c'est bien ce que peint cette musique chantant jusqu'au désespoir, toujours pleine de couleurs, claires ou tragiques, de sang, de chair, de vie, telle que la recrée le merveilleux chef tchèque Jiri Kout, dans cette interprétation palpitante qu'il obtient de l'orchestre de l'Opéra, trop heureux en ce moment de montrer ce qu'il sait faire.

Katia est une victime de la pression sociale, ce que nous ne pouvons ignorer grâce au metteur en scène Götz Friedrich et au décorateur Hans Schavernoch, avec leur énorme plafond de béton, qui écrase périodiquement le plateau et, le reste du temps, menace par sa présence obsédante les groupes de paysans et de bourgeois tout en noir entre deux champs de blé, sous de très beaux ciels d'orage. L'héroïne, cheveux blonds et robe blanche, est ensevelie par sa belle-mère dans des voiles de religieuse quand son mari part en voyage. Si après cela, bonnes gens, vous n'avez pas compris le symbolisme, l'arrivée du beau jeune homme en complet blanc qui lui enlève ses vêtements de deuil vous dessillera peut-être les yeux.

Götz Friedrich s'inspire sans doute du spectacle magique qu'avaient monté (dans son propre Opéra de Berlin) Günter Krämer et Andreas Reinhardt, sublime abstraction lyrique en blanc et noir (*le Monde* du 16 avril 1986) ; mais il y surajoute une interprétation expressionniste, voire vériste, au premier degré, qui fait un peu hurler la gestique, en particulier dans les duos d'amour ou le monologue de Katia, presque une « scène de la folie » romantique, avant qu'elle se donne la mort.


COLETTE MASSON/KIPA
Karan Armstrong.

Ajoutons-y quelques détails puérils ou inutiles : la petite fille blanche et sa poupée, brutalisée par une marâtre pendant l'ouverture, la guitare de l'instituteur remplacée par un phonographe à rouleaux (pour rappeler les recherches folkloriques de Janacek !) ou la police poursuivant des vendeurs de journaux clandestins au début du troisième acte.

Tout cela importe peu en regard de la qualité de l'interprétation, et au premier rang, Karan Armstrong, admirable et pathétique Katia, à la voix très humaine et très mûre, épouse meurtrie, frustrée, qui avoue sa faute et se suicide par scrupules, se livre à la Volga pour rejoindre le grand courant cosmique qui remplit cette musique. Léonie Rysanek donne un éclat presque trop flatteur à la sèche belle-mère qu'elle incarne pour la première fois avec sa splendide autorité et sa voix si opulente. Quant à la Varvara de Claire Powell, vive et chaleureuse, elle tresse un joli contrepoint sans arrière-pensée autour de son amie Katia et forme un couple charmant avec le naïf instituteur progressiste de Ian Caley.

Barry McCauley (Boris) paraît quelque peu effacé, comme si sa noblesse répugnait à ce rôle de bellâtre assez lâche auquel il donne peu d'expression. Dimiter Petkov joue un Dikoï hypocrite et paillard, truculent à souhait, tandis que William Neill peint avec justesse et véhémence le personnage faible du mari, partagé entre son amour pour sa femme et sa soumission terrorisée à sa mère.

« *La surface de la Volga était aussi blanche sous les rayons de la lune que l'âme de Katia* », disait Janacek, qui inscrivit dans la dédicace de l'œuvre à Kamila Stösslova ces mots touchants, inspirés des dernières paroles de l'héroïne : « *Fleurs, courbez-vous devant elle ; oiseaux, ne cessez jamais votre chant d'amour éternel.* »

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 22, 24, 27, 28 février et 1er mars. Signalons l'heureuse innovation des « sous-titres » sobres et peu nombreux, malheureusement placés trop haut.

Quatre semaines de jazz

Banlieues bleues, 5e édition

Le nord de Paris se met au bleu du blues pour le cinquième hiver consécutif. Quatre semaines de concerts. Vingt mille spectateurs. Saint-Denis, La Courneuve, Le Bourget, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Noisy-le-Sec, Aubervilliers, Pantin, Clichy-sous-Bois, Pantin, Montreuil, Drancy et Bobigny sont touchés. Au programme, côte à côte, les plus jeunes, les moins connus, comme les plus grands : Jack DeJohnette, Stan Getz, Michel Portal, les Jazz Messengers, Eddie Palmieri, Michel Petrucciani, Wayne Shorter, Helen Merrill... Sous le regard canaille de Miles Davis (passé le 19 à Saint-Denis) ou tendre de Stéphane Grappelli.

A peine plus de trente ans, prix Django-Reinhardt, séduisant et célèbre, Louis Sclavis — qui a joué avec Deschepper, Texier, Lubat, Portal, tous à l'affiche de Banlieues bleues — fait le point sur ce drôle de métier : musicien de jazz.

« Je suis évidemment, et je reste, un musicien de jazz. C'est une façon spéciale d'aborder la musique. Une manière singulière de vivre avec les musiciens ou le public. Nous faisons la cour à la musique. Par rapport au rock ou aux variétés, je veux bien être minoritaire. Mais je n'ai aucune envie de me sentir marginalisé.

» Un moment ou l'autre, le public se lasse de l'artifice des clips ou de la miniaturisation des spectacles énormes que l'on voit sans les voir : le Zénith, les stades, les parcs, ça n'a qu'un temps. On peut vouloir se rafraîchir les yeux et les oreilles. Le public veut aussi voir des musiciens à l'œuvre dans de petites salles. Il veut voir des corps, des gestes et les sons se produire — cette violence de la scène, de l'effort et du contact.

» En ajoutant à cette dimension corporelle, théâtrale, de la musique celle du caprice de l'instant, à l'improviste, le jazz a donné aux musiciens un rôle plein. Les jeunes qui viennent à nos concerts sont saisis. Le plus souvent, ils ne savent rien du jazz. Ils ne s'attendent pas à ce traitement de l'improvisation, des instruments et du temps. Ils découvrent un éventail plus ouvert de libertés. Plus de possibilités, plus de modèles.

» Ce qui est curieux, c'est que la France n'a pas, en ce domaine, l'esprit international du tout. Les musiciens parisiens qui se plaignent du manque de clubs et d'occasions de jouer sont des musiciens qui manquent d'imagination. A Lyon, avec l'ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire), on se fait davantage plaisir. Plus modestement parfois, mais plus régulièrement. En Allemagne, en Hollande, mais aussi en Italie et en Espagne où nous tournons souvent, les gens veulent voir et entendre des musiciens. Ils ne leur demandent pas d'être à la mode. Ni de correspondre à tel ou tel style. Ils leur demandent d'être eux-mêmes et de faire ce qui leur plaît. Des musiciens comme Han Bennink ou Peter Brotzmann, qu'on a oubliés par ici, quand on ne les considère pas comme « dépassés », jouent le « free » qu'ils ont toujours joué. Ils circulent beaucoup : aussi bien aux Etats-Unis qu'au Japon. Ils sont capables de jouer dans des endroits sans prétention. Là simplement où vient la musique.

» En France, aujourd'hui, les jeunes musiciens se réfugient volontiers dans une espèce de niaiserie qui tourne autour de l'esprit de sérieux, de la bonne volonté et du manque d'invention assumé. Ils veulent être bons élèves et bons instrumentistes. Du coup, les improvisateurs ont quartier libre. »

FRANCIS MARMANDE.

★ *Cinquième festival Banlieues bleues* : Deschepper, DeJohnette (20, La Courneuve) : Doudou Gouirand (23, Le Bourget) ; Raphaël Fays, Stan Getz (26, Sevran) ; Portal-Lubat (27, Tremblay-lès-Gonesse) ; The Pattersonaires, gospel (28, Noisy-le-Sec) ; The Melody Four (2 mars, Aubervilliers) ; Texier Special Quintet (4, Le Blanc-Mesnil), Sclavis, Art Blakey (5, Clichy-sous-Bois) ; Tony Coe (8, Montreuil) ; Grappelli Trio (10, Le Bourget) ; Doneda-Achiary, Petrucciani (11, Pantin) ; Eddie Palmieri (12, Montreuil) ; Wayne Shorter (15, Montreuil) ; jeunes orchestres, Helen Merrill-Gordon Beck (18, Drancy) ; Concert salade (19, Bobigny). Renseignements : 43-85-66-00.

Jean-Claude Vannier aux Trottoirs de Buenos-Aires

Le météore de la chanson

Sur scène, un musicien pas pressé, qui a écrit cent vingt chansons. Superbes.

Compositeur, chef d'orchestre, arrangeur à la mode au début des années 70, Jean-Claude Vannier a collaboré naguère avec la plupart des stars de la variété française, de Johnny Hallyday à Serge Gainsbourg, écrivant une orchestration la nuit, l'enregistrant le jour, faisant ainsi plusieurs milliers de disques, dont les « tubes » de l'été de l'époque. A trente ans, Vannier s'est arrêté net. Il a fait cavalier seul. Il a présenté, en l'espace de douze ans, quatre spectacles, où s'est exprimé avec un détachement narquois un musicien envahi par le blues.

Jean-Claude Vannier n'est plus un homme pressé. C'est un artisan étonnamment serein, allègre, qui joue avec les mots, les notes, jusqu'à ce que surgissent des surprises, des bouquets d'émotion. C'est aussi un dandy blessé, écorché, qui, tous les trois ou quatre ans, passe comme un météore et retourne aussitôt sur une autre planète, en se désintéressant apparemment du sort de ses chansons.

Vannier a enregistré cinq albums. Il a aussi imaginé l'un des premiers succès de Michel Jonasz (*Super-Nana*) et des chansons pour Jane Birkin et Herman van Veen, et encore des musiques de film, enfin des dizaines et des dizaines de jingles de publicité pour « *vivre* ».

Aux Trottoirs de Buenos Aires, dans un lieu où « *la rue*, dit-il, *donne sur la scène et celle-ci donne sur la rue, comme si la mère et la fille se surveillaient du coin de l'œil* », Jean-Claude Vannier se présente tous les soirs seul devant un piano, avec une sensibilité à la dérive, un imaginaire contrasté, une ironie et de drôles de chansons émouvantes. Une heure superbe avec des petits bijoux hétéroclites habilement éclairés.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les Trottoirs de Buenos-Aires, 20 h 30.

THÉATRE

« Une visite inopportune », de Copi

Java-requiem

La dernière pièce écrite par Copi, avant de mourir, dans un hôpital parisien, si drôle, qu'au-delà des fous rires les spectateurs n'ont pas le temps de penser à l'incroyable défi de l'auteur.

« *Vous avez la chance d'avoir le SIDA, au moins ici vous ne courez aucun risque* », dit Hubert, vieil homosexuel affable mais coincé, à son ami Cyrille étendu, sous perfusion de suramine, sur son lit, dans un hôpital parisien.

Hubert, en effet, n'ose plus aller s'aventurer, à son âge, sur l'un des derniers circuits actuels de la drague homo parisienne, la terrasse des Tuileries aux alentours de l'Orangerie, de peur de se faire piquer son portefeuille. Un service de sidatiques, tous portés pâles, c'est moins risqué.

Et, cinq minutes plus tard, à Cyrille qui lui dit qu'il ne peut pas l'épouser parce qu'il a le SIDA, l'ex-cantatrice de la Scala, venue se faire lobotomiser, s'écrie : « *Quelle maladie sublime ! Quelle apothéose ! Quelle merveilleuse fin pour un vrai artiste !* »

Cyrille, cependant, après deux ans de SIDA, commence, malgré les sorbets aux fraises des bois de Bertillon, les marrons glacés, et les verres de *vino bianco*, à trouver le temps un petit peu long, et demande au professeur Vertudeau, le chef de service de l'hôpital : « *Quand est-ce que je vais mourir ?* »

« *Vous vivrez aussi longtemps que votre SIDA* », répond avec le sourire, dans une pirouette, le professeur, un drôle de pistolet qui ne s'est jamais remis de s'être fait fouetter les fesses nues, petit garçon, sur les planches de Deauville, devant le monde, par sa nurse, parce qu'il avait volé le tricycle de sa petite voisine Lili.

C'est d'ailleurs sur un tricycle d'enfant que le professeur, malgré l'inconfort de la chose, mettait à mal Marie-Jo, l'infirmière de l'étage, jusqu'à ce que Marie-Jo épouse Bongo, un Africain. Ce n'est pas que le professeur soit raciste : avant la fin de la pièce, il apparaîtra dans la chambre de Cyrille, en costume tropical, déclarant : « *Je pars en Afrique lutter contre le SIDA, là-bas.* »

Cyrille semble avoir des doutes. Mais il rêve à autre chose. A ses anciens rôles ? (Il dit avoir été acteur.) Il demande à Hubert de lui chercher, dans le tiroir de la table, sa photographie en Hamlet. « *Vous n'avez jamais joué Hamlet* », ose murmurer Hubert. « *Vous êtes la Sarah Bernhardt de l'Assistance publique* », s'exclame Marie-Jo, enthousiaste, conciliante.

Vous avez saisi que *Une visite inopportune*, la dernière pièce de Copi, qu'il écrivit avant de mourir dans un hôpital parisien, se démarque nettement des effets dramatiques du « théâtre médical » anglo-saxon. Copi nous a laissé une pièce d'une gaieté folle, si drôle que les spectateurs, de fou rire en fou rire, n'ont pas le temps de penser à l'incroyable défi de l'auteur, ou disons à sa fermeté.

Au-delà du SIDA et au-delà de la mort, *Une visite inopportune* témoigne, plus que jamais peut-être, de ce que furent toujours les signes distinctifs de Copi : une liberté absolue, une fraîcheur, une distinction, une imagination pure, une prévenance innée.

Il appartenait à son ami Jorge Lavelli, qui, de sa toute première à sa toute dernière, avait monté les pièces de Copi, de présenter *Une visite inopportune*. Il l'a fait de tout cœur, c'est magnifique, avec l'allant, la beauté, la poésie généreuse, la richesse d'invention d'images, et la présence d'esprit, qui lui sont propres.

Avec une retenue constante, Michel Duchaussoy exprime tout ce que cache, tout ce que déguise, l'extravagance de Cyrille. Et Jean-Claude Jay (Hubert), Catherine Hiégel (l'infirmière), Judith Magre (la cantatrice), Jean-Luc Moreau (le professeur), Philippe Joiris (un jeune visiteur), jouent à la perfection cette java-requiem.

« *Ce qu'il y a de cruel dans la mort, c'est qu'elle apporte la véritable douleur de la fin, mais non la fin* », écrit Franz Kafka. De cette douleur, Copi a voulu ne laisser que le masque, juste un peu de cendre sur les yeux du clown blanc. Le peintre Patrick Guériot a fait, à la demande de Lavelli, pour *Une visite inopportune*, une très belle affiche : un ciel bleu, une fine raie blanche comme une fissure d'éternité, et, haut dans le ciel, un oiseau immense, blanc, imaginaire, aux ailes somptueuses d'ange de l'Annonciation. L'oiseau du théâtre de Copi. Il « *habite la métamorphose* », comme dit Saint-John Perse.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de la Colline, 21 heures.

La dernière fable

Tout commence à Paris, à l'approche de Noël 1986. Dario Copi, poète sauvage et démuni, rencontre Nicanor Sigampa, un ancien joueur de polo argentin devenu milliardaire, qui sillonne la capitale en limousine, et distribue des montres Rolex en guise d'obole à l'Armée du salut. Le géant noir dirige l'Internationale argentine, une société regroupant le « *gratin des arts et de l'intelligence* » en exil, dont chacun des membres se voit gratifié de chèques énormes. Parce que la lecture d'une ode de Copi lui redonne le goût de vivre après « *cinq années de coma* » provoquées par une chute de cheval, Nicanor convie le poète à rejoindre l'organisation et à devenir le futur président argentin...

On trouve dans *l'Internationale argentine*, le dernier livre que nous a laissé Copi, tous les éléments de l'univers fantasque qui imprègne l'ensemble de ses écrits. Une kyrielle de personnages, tous plus farfelus les uns que les autres, déambulent dans ce roman. Ainsi les parents du poète, ex-bourgeois ayant fui le régime militaire argentin, qui, à près de quatre-vingts ans, s'adonnent à des beuveries dans les bars de Montparnasse. Ou l'ambassadeur d'Argentine, qui exhibe en tous lieux son puma cyclothymique atteint, comme son maître, d'aérophagie chronique. Ou encore Maria-Abelarda, l'ex-femme liftée de Copi, un vague sosie de Rita Hayworth, qui vole le caviar des premières classes d'Air France et organise des happenings dans toutes les capitales du globe. On découvre une fille naturelle de Borges, une intellectuelle féministe plutôt moche, capable de « *réciter le Coran et l'alphabet chinois* ». Quant à Nicanor Sigampa, il conserve le corps embaumé de son père et ceux de ses grands-parents, à l'abri de son hôtel particulier de Neuilly.

Tout ce petit monde, croqué avec acidité et dérision, montre un goût prononcé pour l'artifice et l'exhibition, et un grand appétit de pouvoir. Seule est épargnée la figure de Nicanor, utopiste qui n'hésite pas à régler du jour au lendemain la dette extérieure de l'Argentine, et rêve de faire de ce pays un « *paradis de l'imagination* ». Mais, au terme de cette fable, c'est, bien entendu, la médiocrité qui triomphe...

VALÉRIE CADET.

★ *L'Internationale argentine*, de Copi, Belfond, 131 p., 79 F.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CE SOIR, RAPT A LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS. Café de la danse (43-57-05-35), sam. 15 h, dim. 20 h.

ANACAONA. Chaillot. Grand Théâtre (47-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

LE TRAGIQUE DESTIN D'UN HÉROS DE VERRE. Chaillot. Grand Foyer (47-27-81-15), sam. 15 h.

ALOISE. Centre culturel suisse (42-71-44-50), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Vœu : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Offre d'emploi : recherchons dieux diplomés : 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Aglavaine et Selysette : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h. ◇ La Trilogie des mythes : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◇ Aloïse : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Best of Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ le Théâtre récit : 18 h 30. ◇ Mchonga Maboul : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ L'Etonnante Famille Brontë : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Président Schreber, d'après les mémoires d'un névropathe : 18 h. Le Roi Lear : 20 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 20. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'île des chèvres : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Fra Sylvère : 20 h 45.

Samedi 20 - Dimanche 21 février

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h. ◇ Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Opéra-Valise : 19 h 45. ◇ Phèdre (en alternance) : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monroë : 22 h. Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 FÉVRIER

«Les Catacombes», 10 heures, place Denfert-Rochereau, sortie principale du métro (Tourisme culturel).

«Une heure au Père-Lachaise», 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

«La Comédie-Française», 10 h 30, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

«Peinture flamande et hollandaise au Louvre», 10 h 30, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

«La civilisation pharaonique au Louvre», 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

«Les appartements royaux du Louvre», 11 heures, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

«Mouffetard et ses secrets», 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Le Marais», 14 heures, métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

«Moulins et vieux village de Montmartre», 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

«Carrières et catacombes», 14 h 45, 2, place Denfert-Rochereau. Lampe de poche (Paris passion).

«Le lycée Henri-IV», 15 heures, 23, rue Clovis. + Droit d'entrée : 12 F (Monuments historiques).

«Hôtel de Camondo», 15 heures, 63, rue de Monceau (Isabelle Hauller).

«Saint-Denis, nécropole des rois de France», 15 heures, parvis de la basilique (Lutèce-Visites).

«Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges», 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Les bénédictins du prieuré Saint-Martin-des-Champs», 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Approche de l'art).

«La crypte archéologique de Notre-Dame», *15 heures, entrée, sur le parvis* (E. Romann).

«De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers», 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

«L'hôtel de Lauzun», 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

«Peinture française du dix-septième siècle au Louvre», 14 h 30, hall, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

«L'Ecole de Barbizon», 14 h 30, halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (Arts et curiosités).

«De Renoir à Picasso et Monet», 14 h 30, Orangerie, place de la Concorde, côté Seine (Approche de l'art).

«Salles souterraines des thermes fermées au public», 14 h 30, entrée du musée, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

«La Fondation de l'hospice des incurables», 15 heures, entrée de l'hôpital Laënnec, 4, rue de Sèvres (Monuments historiques).

«Paris et ses rois», 15 heures, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

LUNDI 22 FÉVRIER

«Le quartier Combat-Jaurès», 10 h 30, métro Colonel-Fabien (V. de Langlade).

«Musée Picasso», 12 h 30, dans la cour, près des caisses (Didier Bouchard).

«L'hôtel de Vigny et ses alentours», 13 h 30, 10, rue du Parc-Royal (Monuments historiques).

«Renaissance italienne au Louvre, peintures», 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

«Hôtels de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts», 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Les Flâneries)

CONFÉRENCES

DIMANCHE 21 FÉVRIER

18, rue de Varenne, 14 h 15 : «Brésil de tous les rêves» ; 16 heures : «Japon, le chemin du sacré» ; 17 h 30 : «Mexique, des Aztèques à nos jours», films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisation).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : «Venise et son carnaval» ; 16 h 30 : «La Thaïlande» ; 18 h 30 : «L'Espagne musulmane et l'art musulman», par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 : «Le message du salut : qu'en pensent les jeunes ?» (Fraternité d'Abraham).

6, place d'Iéna, 15 heures : «Les recueils iconographiques du Japon de Heian et de Kamakura», par Bernard Frank, membre de l'Institut (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : «Les signes de vie donnés par Georges Morranier à sa famille», par Jeanne Morranier ; «Les secrets de la mort d'après les initiations antiques», par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : «Venise au seizième siècle», par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).

LUNDI 22 FÉVRIER

3, rue Rousselet, 14 h 30 : «Le monde des morts en Egypte pharaonique : les tombes de Tanis» ; 19 heures : «La Chine de Marco Polo» (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : «Qu'est-ce que la purification ?», par Swami Devanath Saraswati (L'homme et la connaissance).

cinéma

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE. Film français de Jean Delannoy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA COLOMBE SAUVAGE. Film soviétique de Sergueï Soloviev, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI. Film britannique de Michael Radford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Saint-Germain Huchette*, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

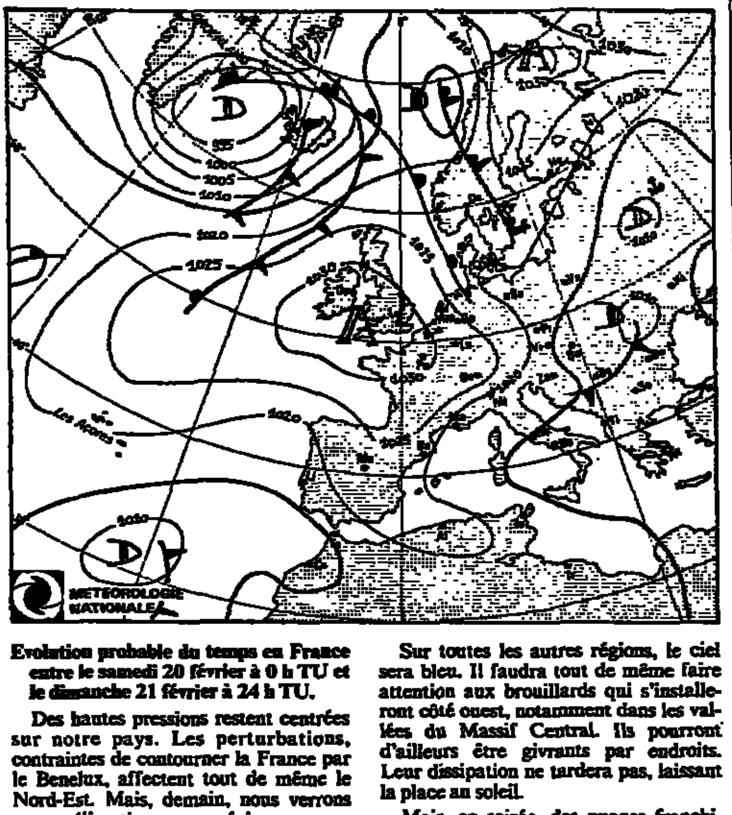
YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (*It., v.o.*) : *Studio de la Harpe*, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 février à 0 h TU et le dimanche 21 février à 24 h TU.

Des hautes pressions restent centrées sur notre pays. Les perturbations, contraintes de contourner la France par le Benelux, affectent tout de même le Nord-Est. Mais, demain, nous verrons une amélioration sur ces régions.

Dimanche : le soleil l'emportera presque partout. Toutefois, de l'Alsace au nord des Alpes, les nuages seront nombreux demain matin. Ils pourront même donner quelques pluies. Mais, dans l'après-midi, le soleil arrivera à percer de temps à autre.

Du Nord aux Ardennes et à la Bourgogne, les éclaircies matinales devront céder la place à des passages prédominants dans l'après-midi.

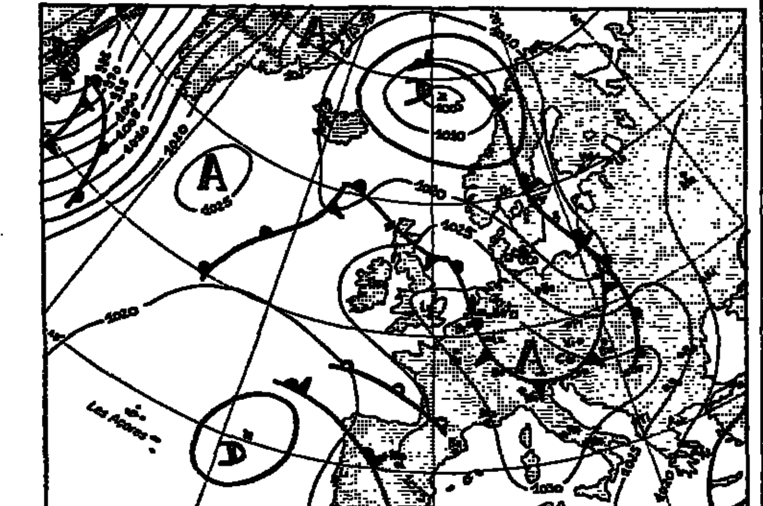
Sur toutes les autres régions, le ciel sera bleu. Il faudra tout de même faire attention aux brouillards qui s'installeront côté ouest, notamment dans les vallées du Massif Central. Ils pourront d'ailleurs être givrants par endroits. Leur dissipation ne tardera pas, laissant la place au soleil.

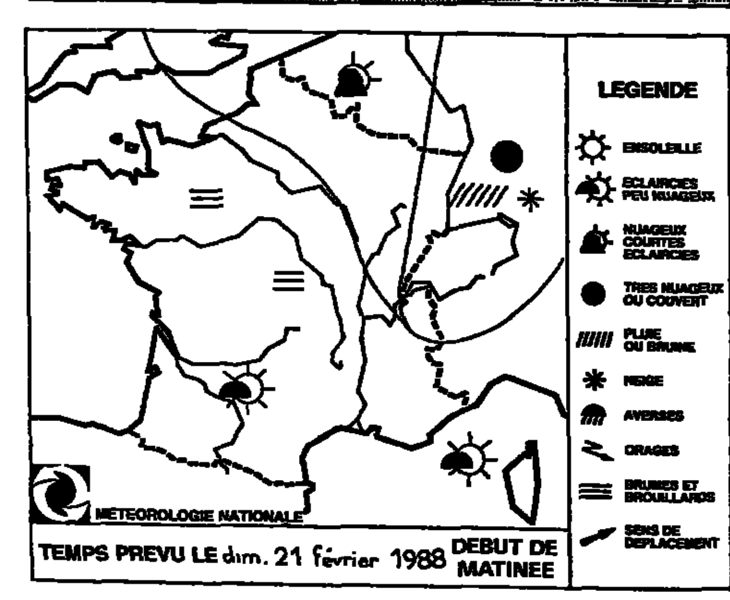
Mais, en soirée, des nuages franchiront les Pyrénées pour venir voiler le ciel du Pays basque.

Les températures ne changeront pas par rapport à samedi. Des gelées à −2 ou −3 degrés se produiront du Nord-Ouest au Massif Central. Il fera plus doux sur les autres régions.

Dans la journée, le Nord-Est gardera des températures de l'ordre de 6 degrés. Ailleurs, le thermomètre variera de 8 à 15 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-2-1988 à 6 heures TU et le 20-2-1988 à 6 heures TU — le 20-2-1988

FRANCE	max	min	temps		max	min	temps		max	min	temps
AJACCIO	14	2	D	TOURS	10	1	D	LOS ANGELES	23	13	D
BIARRITZ	9	2	D	TOULOUSE	10	-1	D	LUXEMBOURG	6	1	C
BORDEAUX	12	4	D	POINTE-A-PITRE	29	21	A	MADRID	17	-1	D
BOURGES	9	1	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	25	12	C
BREST	11	3	D	ALGER	18	2	D	MEXICO	29	9	B
CAEN	10	3	D	AMSTERDAM	9	6	C	MILAN	12	0	B
CHERBOURG	10	3	D	ATHÈNES	15	8	C	MONTRÉAL	4	-7	C
CLERMONT-FERR.	5	0	D	BANGKOK	33	24	D	MOSCOU	-6	-11	C
DIJON	7	-1	N	BARCELONE	17	5	N	NAIROBI	30	23	N
GRENOBLE St-M-H	9	-2	D	BELGRADE	9	2	C	NEW-YORK	9	0	P
LILLE	9	4	B	BERLIN	4	-1	*	OSLO	-1	-7	C
LIMOGES	9	2	D	BRUXELLES	9	6	P	PALMA-DE-MAL.	19	1	D
LYON	6	1	C	LE CAIRE	18	11	D	PÉKIN	9	-5	C
MARSEILLE-MAR.	13	1	D	COPENHAGUE	1	-5	D	RIO-DE-JANEIRO	29	25	P
NANCY	8	1	C	DAKAR	23	18	N	ROME	14	4	D
NANTES	12	3	D	DELHI	26	14	C	SINGAPOUR	32	24	A
NICE	14	7	D	DJERBA	16	10	D	STOCKHOLM	-2	-9	*
PARIS-MONTS.	10	4	C	GENÈVE	5	-2	D	SYDNEY	22	20	N
PAU	10	-2	D	HONGKONG	14	10	P	TOKYO	8	0	D
PERPIGNAN	18	7	D	ISTANBUL	10	5	C	TUNIS	15	11	P
RENNES	11	-1	D	JÉRUSALEM	12	3	N	VARSOVIE	8	-6	C
ST-ÉTIENNE	4	-1	C	LISBONNE	18	10	D	VENISE	10	0	D
STRASBOURG	9	1	C	LONDRES	12	6	C	VIENNE	7	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

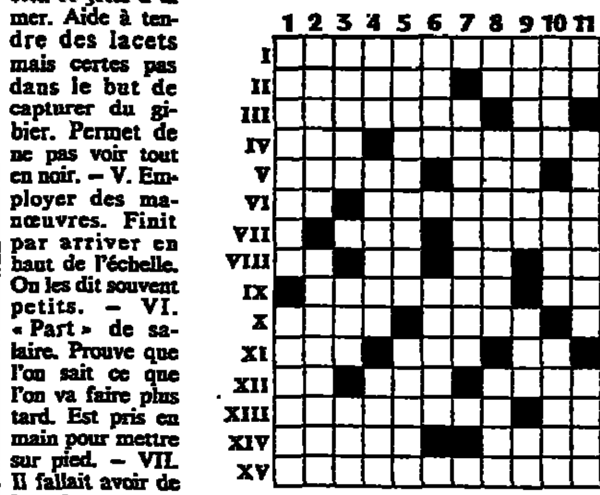
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4684

HORIZONTALEMENT

I. Empêche la chute des feuilles. – II. Inflige une peine. Des hommes qui sont responsables d'une certaine agitation. – III. Ce n'est pas au nez qu'il a la goutte. A le pied dans l'eau. On lui jeta la pierre. – IV. Va sur le feu ou bien se jette à la mer. Aide à tendre des lacets mais certes pas dans le but de capturer du gibier. Permet de ne pas voir tout en noir. – V. Employer des manœuvres. Finit par arriver en haut de l'échelle. On les dit souvent petits. – VI. « Part » de salaire. Prouve que l'on sait ce que l'on va faire plus tard. Est pris en main pour mettre sur pied. – VII. Il fallait avoir de la veine pour en venir à bout. De quoi perdre du blé et par voie de conséquence de l'oseille. – VIII. Source d'énergie. D'un auxiliaire. Facilite la tâche. Etait tout pour un certain Louis. – IX. Finit par porter ses fruits quand on le fait travailler. Réfléchi. Fait répéter un geste. – X. N'est plus d'aucune utilité à celui qui perd le fil. Bien connus de ceux qui ont l'habitude de frapper fort. Sera adapté. – XI. Pas vaincu grâce aux convaincus. Plaît à maints Bernois. Cours moyen. Ne peut être connu sans avoir été donné. – XII. Démontre. Ce n'est évidemment pas la terre ferme. Il ne faut pas chipoter si on veut les remplir. – XIII. Nombre d'entre eux goûtent quotidiennement au charme de leur maison de Plaisance. Qui reste libre même après avoir été condamné. XIV. Dirigée. Disparaît au moindre bruit. – XV. Telle qu'il ne faut pas qu'il y ait de défauts. A la tête près du bonnet.



VERTICALEMENT

1. Un qui est condamné à souvent se retrouver entre quatre murs. Est à l'origine d'un manque total de distinction. – 2. Sujet de mécontentement. Des personnes qui sont appelées à passer par de dures épreuves. – 3. Avec eux, on ne passe jamais de mauvais quart d'heure. Combinaison plus ou moins transparente. Leur nombre augmente très régulièrement. – 4. Vit son père dans un triste état. Ont ce qu'il faut pour lutter contre le froid. Conduite à se réjouir. – 5. Un homme dont il sied de se méfier. Avait de mauvaises pensées. – 6. Grande surface. Vit des heures difficiles. – 7. Est à l'origine d'un grand nombre de prises. – 8. Mérite des applaudissements. De quoi fouetter un chat. Est idéale pour avoir le cœur bien accroché. – 9. Mauvais entretien. Ne laisse pas tout passer. Pronom. – 10. Avait des choses à dire. Saint-Barthélemy et Saint-Christophe. Ajoute au charme des Tropiques. – 11. Entrée en matière. Suit le courant. Gratinée sans être dorée. – 12. Permet de soulever les masses. Connut une fin brutale. Le mot de la fin. – 13. Avec lui, on mange facilement le morceau. Eut l'eau à la bouche. Démontre. – 14. Susceptible de tuer les cafards. Est à la fête au mois de mai. Adverbe. – 15. Sur le train et peut-être dedans. A l'oreille assez dure.

Solution du problème n° 4683

Horizontalement

I. Souffleur. – II. Aire. Eole. – III. Usité. Nus. – IV. Ce. ENA. Lo. – V. Ile. Sel. – VI. Eider. Emu. – VII. RER. Armet. – VIII. Renie. Ni. – IX. Dé. Loto. – X. Aso. Tan. – XI. Tin. Excès.

Verticalement

1. Saucier. Fat. – 2. Oiselier. Si. – 3. Uri. Edredon. – 4. Fête. Né. – 5. Encrai. Té. – 6. Le. Relax. – 7. Eon. Sem. Onc. – 8. Ululement. – 9. Résolutions.

GUY BROUTY.

Communication

Le conflit à RFO-Guadeloupe devant le tribunal

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Vendredi 19 février, à l'aube du neuvième jour de grève *(le Monde* du 16 février), les différentes composantes de l'intersyndicale de RFO se trouvaient face à leur direction devant le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre. Les grévistes entendaient par là obtenir le libre accès, pour chacun d'eux, à la station de radio et de télédiffusion de l'archipel, dont les bureaux (gardés par des forces de police) ne sont accessibles qu'à une liste d'agents « bien déterminés » par la direction locale de RFO.

Vendredi soir, le président du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre déboutait les demandeurs, une décision motivée par des pièces versées à l'issue de l'audience, en particulier une note de service rédigée le lundi 15 février par M. Jacques Barbier-Decrozes, directeur de la station, et redéfinissant unilatéralement les principes du service minimum à RFO-Guadeloupe. Le président du tribunal estime que l'« inexécution » par deux salariés du service minimum permet à la direction de RFO de faire filtrer les entrées des employés.

Dès l'énoncé du jugement, les représentants de l'intersyndicale et l'un de leurs avocats exprimaient leur désir d'ester une nouvelle fois en justice.

Le conflit de RFO, qui était parti à l'origine pour durer de dix à quinze jours, devrait donc prendre dès ce week-end (avec la présence dans l'archipel du ministre de l'agriculture, M. Guillaume) un tournant nouveau encore plus dur.

ANDRÉ LÉGER.

La CNCL « consulte » pour une chaîne musicale

La CNCL, qui *« souhaite favoriser dans la mesure de ses moyens »* la naissance d'une chaîne musicale française, va ouvrir des consultations sur cette question. Elle recevra cette semaine les trois principaux opérateurs du câble, Générale des eaux, Lyonnaise des eaux et Communication développement.

C'est en effet vers une diffusion par câble pour la chaîne musicale que penchent plusieurs membres de la CNCl. Mais, alors que MM. Mitterrand et Chirac se sont tous deux prononcés récemment en faveur d'une chaîne musicale, la CNCL *« n'exclut* a priori *aucune solution »*. Il existe notamment un projet de chaîne hertzienne, mené par NRJ, Publicis, la Générale des eaux et Communication développement. Projet qui remettrait en cause le statut de M 6, dont la Lyonnaise des eaux est le principal actionnaire...

La plainte de Larsen-FM contre M. Michel Droit

Des scellés brisés au tribunal de Rennes

Selon des sources concordantes citées par l'AFP, des scellés du dossier d'instruction de la plainte pour forfaiture déposée contre M. Michel Droit par la radio parisienne Larsen-FM auraient été brisés.

La mention de ce bris figurerait dans un procès-verbal du greffier en chef du tribunal de Rennes. C'est en effet ce tribunal qui a reçu au début du mois de janvier les pièces du dossier, qui avaient transité plusieurs semaines à la chancellerie, après le dessaisissement du juge Grellier (*le Monde* du 12 décembre 1987).

Les pièces figurant dans les enveloppes aux scellés brisés auraient été consultées (en violation aussi bien du code de procédure pénale que du code pénal), mais n'auraient pas disparu.

En revanche, le président de la radio Larsen-FM, M. Roger Pelloux, entendu vendredi 19 février par le juge d'instruction de Rennes, M. Philippe Boiffin, a affirmé qu'une pièce essentielle (un procès-verbal de son audition du 2 novembre 1987) ne figurait plus au dossier.

● **Radio-France International en arabe à partir d'avril.** – M. Henri Tezenas du Montcel, PDG de Radio-France International, a annoncé que la station devrait débuter ses émissions en arabe dès le mois d'avril. Essentiellement informatives, ces émissions en ondes courtes seront tournées (tant par la langue employée que par les sujets traités) vers le Maghreb et le Moyen-Orient. Cette nouvelle langue vient s'ajouter aux onze qu'utilise déjà RFI.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Catherine LAZARD-GORDON et Richard GORDON
ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey.

Paris, le 23 janvier 1988.

– Sophie, Yoga et Vasantha,
sont très-très heureux d'annoncer la naissance d'une petite étoile,

Yamini Lisa,

née le 16 janvier 1988.

M. et Mme Yoganathan,
14, rue Stella-Montis,
38240 Meylan.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Edith SIMONNET,

fille du général Gérard Simonnet et de Mme, née Granger, avec

M. Philippe BRUNET-LECOMTE,

fils de M. René Brunet-Lecomte et de Mme, née Convert,

qui aura lieu samedi 20 février 1988, à 16 heures, en la basilique Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon.

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Isabelle SAINT GIRONS
et
Paolo TRUFFA-BACHI,

à Paris, le 20 février 1988.

Décès

– Mme Marcelle Abela,
M. Patrick Abela,
M. Charles Abela,
M. Guy Abela,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jo-Charles ABELA,

survenu à Neuilly-sur-Seine le 19 février 1988, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaille, Paris (17e), le mardi 23 février, à 13 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à Caritas-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

– Le docteur et Mme Pascal Joly
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Sébastien Joly
et leurs enfants,
M. Robert Joly
et leurs enfants,
M. Claude Azzi
et ses enfants,
Mlle Denise Halmagrand,
Le docteur Jacques Halmagrand,
Mme Robert Delaroche-Vernet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard BRISSAUD,
née France Halmagrand,

survenu le 14 février 1988.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sulpice, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Lafontaine,
91850 Bouray-sur-Juine.
10, rue Garancière,
75006 Paris.

– Le professeur Jean Coursaget,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Fernand Ancla
et ses enfants,
M. et Mme Henri Coursaget
et leurs enfants,
Mme Michel Coursaget
et son fils,
Le préfet et Mme Jean Coursaget.
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COURSAGET,
née Hélène Lacaze,

survenu à Paris, le 11 février 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Confolens (Charente).

Cet avis tient lieu de faire part.

– M. Jacques Nemenchonsky,
M. et Mme Gun Nemenchonsky
et leur enfant,
M. et Mme Gho Nemenchonsky
et leurs enfants,
Mme Ivonne Peyron,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Colette LAGARDE,
épouse Nemenchonsky.

Les obsèques auront lieu à Gap (Hautes-Alpes), le lundi 22 février.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Albert Sorriaux,
M. et Mme Vic Coiscaud,
Mme Michel Quéré,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Cahn
et leurs filles,
M. et Mme J.-M. Sorriaux
et leurs fils,
Les familles Martin, Faucheur, Marquis et Trystram,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert MARTIN,

veuve de

M. Robert MARTIN,
ancien préfet,

survenu le 17 février 1988.

Ses obsèques auront lieu le lundi 22 février 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e), où l'on se réunira.

– Mme Jeanne Pascual,
M. et Mme Jean Pascual
et leurs enfants,
Les familles Pascual, Tribo, Cullère, Roulland,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond PASCUAL,

survenu le 12 février 1988, à Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu le 15 février en l'église Saint-Sylve.

46, avenue Léon-Blum,
31500 Toulouse,
Lycée Jean-Lurçat,
46400 Saint-Céré.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

M. Jean STOETZEL,
membre de l'Institut.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 27 février 1988, à 11 heures, en la basilique Sainte-Clotilde (chapelle absidiale), rue Las-Cases, Paris (7e).

On y associera le souvenir de son épouse, née

Anne-Marie SABATIER,

et de son fils,

Antoine STOETZEL.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VIII, à Saint-Denis (93526), le samedi 27 février, à 14 heures, salle G 201, M. Pierre Cadiot : « Placements et déplacements de la référence : étude descriptive des sens de pour, et questions apparentés ».

– Université Paris-I, le samedi 27 février, à 14 h 30, amphithéâtre Bachelard, M. Pierre Pellegrin : « Biologie et politique chez Aristote ».

– Université Paris-II, le samedi 27 février, à 15 heures, salle des Conseils, M. Franck Bouscau : « Les prés salés de la Teste-de-Buch en Aquitaine. Contribution à l'histoire du domaine maritime du Moyen Age à nos jours ».

– Université Paris-III, le lundi 29 février, à 14 heures, salle Bourjac, Mlle Pereira Toledo Machado Maria : « Eugenio Kusnet : l'acteur et la technique dans le théâtre brésilien ».

– Université Paris-III, le lundi 22 février, à 14 heures, salle Bourjac, M. Abdullah Mohammed Ahmed : « Essai sur l'histoire de la littérature kurde au Kurdistan méridional (de 1820 à 1920) ».

– Université Paris-II, le lundi 22 février, à 17 h 30, salle des commissions, M. Yves Cabrolier : « Le contrôle de l'Etat sur l'industrie des assurances. De la protection sociale à l'intérêt économique et financier ».

– Université Paris-X Nanterre, le vendredi 26 février, à 9 heures, salle C-24, Mme Rougeul, née Françoise Mazoue : « Formation du système thérapeutique et affiliation au cours du premier entretien ».

ÉTRANGER

Après deux ans d'atermoiements

La Banque mondiale obtient une forte augmentation de son capital

Après la mise au point d'ultimes détails techniques, l'augmentation du capital de la Banque mondiale a été entérinée, vendredi 19 février, par son conseil des gouverneurs. Le Congrès des Etats-Unis, peu ouvert en cette période d'austérité budgétaire à l'idée d'une augmentation de l'aide à l'étranger, doit maintenant donner son accord à cette décision.

Après deux ans et demi de tribulations, la Banque mondiale (BIRD) voit enfin ses moyens d'intervention renforcés. Il n'était que temps. En acceptant de faire passer de 96 à 171 milliards de dollars le capital de l'institution, les pays membres ont débloqué une situation qui risquait de devenir intenable pour le plus important organisme d'aide au tiers-monde. Ses statuts contraignent la BIRD à limiter ses prêts au montant de son capital souscrit. Un plafond en passe d'être atteint pour des raisons parfois éloignées de la mission de la banque.

Certes, l'idée même d'une augmentation du capital est née de la prise de conscience d'un fait désormais banalisé par l'actualité : loin de recouvrir un simple problème de liquidités, la crise de la dette des pays en développement perdure et exige de la part des débiteurs des mesures de redressement économique accompagnées, de la part des créanciers, d'un soutien financier accru.

Partant de ce constat, des pays comme la France ont régulièrement plaidé en faveur d'un doublement du capital de la BIRD afin de lui offrir les moyens d'un rôle appelé à se renforcer. Répondant aux vœux de ses membres, et notamment des Etats-Unis, la Banque mondiale a ainsi multiplié ses prêts à décaissement rapide en faveur des gouvernements appliquant des politiques de rigueur ayant l'aval des organismes multilatéraux comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international. De tels crédits ont augmenté de 40 % pour représenter 14,2 milliards de dollars en 1986-1987 et devraient, dans l'esprit du président de la BIRD, M. Barber Conable, atteindre quelque 20 milliards à l'horizon de 1990. Comment allier une telle option avec le ratio entre les engagements et les fonds propres dont la prudence est censée assurer la crédibilité de l'institution sur les marchés financiers ?

Un choix risqué

Ce problème a été compliqué, depuis l'automne 1985, par un phénomène très éloigné des impératifs de la BIRD. Ayant choisi d'évaluer en dollars ses fonds propres, la Banque mondiale a assisté, avec l'affaiblissement de la devise américaine, au gonflement automatique de ses prêts libellés en marks ou en yens. Une vulnérabilité aux aléas monétaires internationaux qui explique la lenteur des discussions qui se déroulent à Washington au sein du conseil des gouverneurs, alors que M. Conable pensait pouvoir boucler rapidement les débats. Le moins qu'on en puisse dire est que l'hypothèse d'un changement de calcul du capital impliquant l'abandon du seul dollar au profit d'un panier de monnaies n'a pas fait l'unanimité.

L'essentiel de l'objectif de M. Conable est malgré tout atteint. Sa proposition d'augmenter de 78 % les fonds propres de l'organisation a reçu le soutien des pays membres et des Etats-Unis. Rallié depuis dix-huit mois au principe même d'une telle hausse, le gouvernement Reagan s'était longtemps montré prudent sur sa concrétisation. Ancien parlementaire lui-même, le président de la Banque mondiale en connaissait parfaitement les raisons. En année électorale, faire admettre au Congrès la nécessité d'un effort, même modeste, en faveur d'un organisme d'aide au tiers-monde tient de l'équilibrisme.

L'appui apporté officiellement par le secrétaire au Trésor M. James Baker, mais aussi par le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, sera précieux pour l'avenir. L'exercice n'en restera pas moins délicat, même si le nouvel apport des Etats-Unis à la BIRD est limité à environ 400 millions de dollars : 3 % seulement de la participation de chaque pays à l'augmentation du capital doivent être effectivement versés.

Ajouter une dépense supplémentaire, même minime, au casse-tête économique et politique de la réduction des déficits budgétaires américains n'est pas évident, surtout s'il s'agit d'aider des pays trop lointains pour passionner l'opinion publique américaine. Peut-être laborieuse dans son exécution, la décision du conseil des gouverneurs sera malgré tout irréversible.

Dotée de nouveaux moyens, la Banque mondiale pourra reprendre plus sereinement le cours de ses opérations. Reste à savoir si le choix actuel – une aide croissante à l'amélioration des structures économiques des pays en développement au détriment de ce que la BIRD sait le mieux faire, le financement de projets – ne se révélera pas, à terme, un choix dangereux.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

SOCIAL

Peugeot compte supprimer 3 112 emplois dans les dix-huit mois

Automobiles Peugeot compte supprimer 3 112 emplois en 1988 et au premier semestre 1989 (2 131 postes d'ouvriers et 981 d'ETAM – employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres « maison »), sans compter l'usine de Poissy (Yvelines), qui, juridiquement, dépend encore de SNC Talbot. La nouvelle doit être annoncée au prochain comité central d'entreprise le mardi 23 février, où sera présenté aussi le *« plan social »* qui accompagne ces suppressions d'emplois, plan qui comporte certaines innovations.

Les « sureffectifs » concernent surtout les grands sites industriels de la firme : au premier rang, celui de Sochaux (1 497 suppressions dont 439 postes d'ETAM), bouleversé pour plusieurs années par un vaste programme d'investissement (*le Monde* du 21 février 1987), ainsi que Mulhouse (540, dont 136 ETAM), mais sont aussi touchés sensiblement ceux de Lille (190 postes), Vesoul (140), La Rochelle (131), Vieux-Condé, dans le Nord (134), le siège social (190), et quelques autres de moindre importance.

Ces *suppressions d'emplois* correspondent à la volonté de Peugeot de porter les gains de productivité de 8 % à 10 % l'an. Elles traduisent aussi une évolution qualitative déjà constatée aussi bien chez Renault (notamment à Billancourt) qu'à la firme de Sochaux. *« Le sureffectif,* indique la note qui accompagne le plan social, *concerne le personnel dont l'adaptabilité aux nouvelles conditions d'organisation ou de fonctionnement est réduite... Avant tout, du personnel non directement lié à la fabrication, dont les fonctions sont profondément remaniées par l'apparition d'une nouvelle organisation (par exemple, le contrôle qualité) ou de nouveaux moyens (informatique, bureautique), mais également du personnel directement lié à la fabrication dont l'adaptation aux nouveaux postes de travail est la plus difficile »* : ceux qui auront du mal à suivre une formation (*le Monde* du 21 février 1987).

Le plan social conserve les dispositions déjà adoptées dans les plans précédents : aide aux départs volontaires, notamment à la création d'entreprise, mutations vers d'autres établissements du groupe, avec, dans les deux cas, la possibilité d'une *« allocation temporaire dégressive »* pour compenser des baisses de plus de 10 % de la rémunération, passage au travail à mi-temps, avec une prime égale à deux mois de salaire, et au minimum de 10 000 F, congé sans solde avec la possibilité de réintégration au bout de deux ans. Ces dispositions sont complétées par l'application du système des congés de conversion.

S'y ajoute cette fois la possibilité de départ en préretraite FNE, qui pourrait concerner 2 200 personnes, dont un millier à Sochaux sur les 3 112 concernées. Peugeot y avait jusque-là renoncé, trouvant plus économique de proposer des *« licenciements volontaires »* à des salariés de plus de cinquante-cinq ans. Cette pratique, coûteuse pour l'assurance-chômage, avait été dénoncée par l'UNEDIC. Le licenciement économique volontaire est maintenu pour les moins de cinquante-cinq ans avec des primes s'ajoutant aux indemnités légales et conventionnelles (25 000 F pour les départs annoncés avant le 30 juillet prochain, 20 000 F pour ceux décidés avant le 30 septembre).

Ce retour au FNE fait suite aux discussions qui ont eu lieu avec le ministère à la fin de l'année dernière pour freiner l'accroissement des dépenses de l'assurance-chômage. Mais d'autres raisons y contribuent : le tarissement des départs sur l'aide au retour (le système est maintenu, mais on ne peut plus en attendre beaucoup d'effets) et le risque d'effritement des départs volontaires (sans compter le fait que ce ne sont pas nécessairement les moins « adaptables » qui partent) : en 1987, 1 625 salariés sont partis (sur 1 868 départs prévus) (1).

GUY HERZLICH.

(1) Bien que Peugeot ait recruté 1 242 personnes (852 ouvriers, 275 ETAM et 115 ingénieurs et cadres), – les effectifs ont diminué de 2 900 salariés.

Dans ses questions aux candidats à la présidence de la République

La CFTC plaide pour une « réglementation des licenciements »

La CFTC relance le débat sur le droit de licenciement par les questions (présentées à la presse le 18 février) qu'elle va adresser aux principaux candidats à l'élection présidentielle. Hostile à la suppression de l'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques, la centrale chrétienne avait néanmoins signé l'accord du 22 octobre 1986 qui tentait de mettre en place quelques garde-fous. Seize mois après, le bilan lui apparaît plutôt négatif : *« Il n'y a pas de maturité patronale,* a assuré M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint. *On assiste à des vagues de licenciements, sans contrôle et aussi sans maîtrise. Les licenciements économiques sont devenus un nouveau mode de gestion. »*

Pour M. Jean Bornard, président de la CFTC, *« on ne voit pas les emplois se multiplier à la suite des souplesses qui ont été données »*. Dans ses questions aux candidats à la présidence de la République, la CFTC va les interroger sur leur position quant à un *« rétablissement d'une réglementation des licenciements »*. La confédération ne demande pas explicitement un rétablissement de l'autorisation administrative, mais au minimum une *« réglementation contractuelle »*. M. Deleu souhaite notamment l'intervention *« d'un tiers »* qui ne serait *« pas forcément »* l'inspection du travail, mais pourrait être une commission paritaire employeurs-syndicats.

Se gardant soigneusement, comme à l'accoutumée, de toute consigne de vote, la CFTC fera connaître les réponses des candidats à l'élection présidentielle sur ses objectifs prioritaires, de la politique familiale au renforcement de la participation.

La nouveauté, pour la CFTC, est l'insistance avec laquelle elle plaide pour *« le maintien d'une réglementation sociale nationale »*. L'idée de M. Bornard est de *« préserver un certain nombre de dispositions législatives face à la grande vague de déréglementation »*. Il s'agirait de garanties qu'on ne pourrait remettre en cause – ou auxquelles on ne pourrait déroger par voie d'accord, un peu selon la formule avancée par M. Chotard, lorsqu'il était vice-président du CNPF, d'*« ordre public social »*, – et qui concerneraient le SMIC horaire, la limitation de la durée du travail, l'interdiction du travail du dimanche et du travail de nuit des femmes, la réglementation des licenciements, etc.

La CFTC a aussi demandé à rencontrer le CNPF afin de discuter de *« la négociation d'orientations à donner aux branches pour leurs discussions et la définition d'une méthode de contrôle pour en suivre l'évolution »*. Elle a retenu plusieurs thèmes, dont l'exercice du droit syndical dans les PME, mais reste très opposée à toute annualisation du SMIC. *« Si on lâche le SMIC,* assure M. Bornard, *cela va être une course à la baisse des salaires, qui va être effrayante. »*

M. N.

Selon M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE

L'Europe serait la première atteinte par une nouvelle crise financière

M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et ses collaborateurs ont commencé à préparer la *réunion ministérielle qui se tiendra* les 18 et 19 mai au château de la Muette. D'ici là, les différents comités spécialisés tiendront session. Le comité des politiques économiques se réunira dès la semaine prochaine et une autre fois au mois d'avril. Le comité exécutif tiendra, pour sa part, une session spéciale tandis que le groupe « numéro 3 » (groupe des dix pays industrialisés de l'OCDE sur les vingt-quatre membres que compte l'Organisation) tiendra une réunion ainsi que les comités des échanges et de l'agriculture.

Le secrétaire général a l'intention d'attirer particulièrement l'attention sur les perspectives économiques en Europe. C'est le Vieux Continent qui lui paraît aujourd'hui le maillon faible du dispositif bien que, d'une façon générale, l'économie des pays qui en font partie se soit, dans l'ensemble, mieux tirée du choc boursier qu'on pouvait l'espérer. Cependant, *« les perspectives sont peu glorieuses »* et, à supposer que de nouveaux troubles éclatent sur les marchés financiers et sur les marchés des changes, le plus probable est que l'Europe occidentale sera la première à en supporter les conséquences.

M. Jean-Claude Paye est particulièrement préoccupé de la tournure prise par le chômage. Tout se passe comme si celui-ci s'auto-engendrait. Loin de contribuer à sa manière à la flexibilité de l'ensemble économique, le chômage constitue de plus en plus un facteur de rigidité.

M. Jean-Claude Paye estime que la marge de manœuvre même dont disposent les gouvernements est relativement faible. Cela est vrai aussi pour l'Allemagne, où le déficit budgétaire, qui était de 2,5 % du PNB l'an dernier, devrait bondir à 3,5 % en 1988. Aussi ne faut-il pas, selon lui, attendre de l'OCDE *« une grande stratégie de relance par des politiques monétaires et budgétaires stimulantes »*. Certes, cet aspect « macroéconomique » ne sera probablement pas absent de la stratégie proposée, mais l'essentiel devrait provenir de l'adoption de mesures dites structurelles.

A cet égard, l'OCDE a adressé récemment un questionnaire aux différents gouvernements intéressés pour leur demander quelles étaient leurs deux ou trois priorités et quelles avaient été les mesures les plus efficaces pour encourager l'activité ? Une synthèse sera faite des réponses. Il semblerait que les premières d'entre elles fassent souvent allusion aux mesures de caractère fiscal (allégement des impôts).

Selon leur méthode de travail habituelle, les experts de l'OCDE se sont livrés à des « simulations » pour *mesurer l'impact que pourrait avoir* telle ou telle disposition, par exemple une baisse concertée et uniforme des impôts ou bien un réalignement monétaire. Le caractère réaliste de ces exercices est très limité, estime M. Jean-Claude Paye, qui a précisé que les résultats obtenus sont meilleurs lorsque l'action envisagée est concertée entre les différents pays ; mais, même dans ce cas, l'accélération de la croissance à en attendre reste « modeste ».

Interrogé plus spécialement sur les effets qu'on pourrait attendre d'un changement de parité à l'intérieur du SME, M. Jean-Claude Paye a déclaré qu'il restait, pour sa part, *« réservé à l'égard de ces manipulations »*.

PAUL FABRA.

AFFAIRES

Les OPA sur Télémécanique

La COB donne raison au président de Schneider

Le tribunal de commerce de Paris a examiné, le vendredi 19 février, toute la journée, la requête déposée par Schneider à l'encontre de la société Cofitel, un des actionnaires de Télémécanique et devait se donner quelques jours de réflexion avant de prononcer son jugement.

Le groupe Schneider, qui a lancé, le 4 février 1988, une offre publique d'achat sur Télémécanique, conteste, en effet, le rachat, le 11 février, de 93,7 % du capital de Cofitel par Framatome, le constructeur de chaudières nucléaires initiateur le 12 février d'une contre-OPA sur Télémécanique. En se rendant maître de Cofitel, Framatome prenait ainsi possession des 9,21 % du capital de Télémécanique détenus jusqu'alors par Cofitel (*le Monde* daté 14-15 février 1988). M. Didier Pineau-Valencienne, le président de Schneider, conteste cette opération et a donc demandé au tribunal de commerce de Paris la mise sous séquestre des actions Cofitel ainsi que celle des actions Télémécanique détenues par Cofitel.

Au cours des débats, Schneider a reçu un appui important de la part de la Commission des opérations de Bourse (COB), appelée à donner son avis. Selon elle, la cession indirecte à Framatome des actions Télémécanique constitue *« un détournement de procédure »* et *« viole la nécessaire égalité entre les actionnaires »* en période d'OPA. La Commission a donc donné un avis favorable à la demande de Schneider, a-t-on appris auprès de ce groupe.

La procédure, qui ne revêt aucun caractère suspensif, gênera assez peu Framatome. S'il perd, le groupe nucléaire sera tout au plus obligé d'augmenter le nombre d'actions Télémécanique (685 000) qu'il se propose d'acquérir au prix unitaire de 4 150 F, car cette quantité ne lui assure que 43,5 % du capital de la société convoitée. D'où, peut-être, un léger retard dans le feu vert des autorités boursières à son contre-OPA qui devait normalement intervenir avant le mardi 23 février.

En cas de feu vert, M. Didier Pineau-Valencienne réunira son conseil d'administration pour savoir s'il décide de surenchérir à l'offre de Framatome. Selon le règlement des agents de change, il peut le faire jusqu'au 4 mars. Les autorités boursières disposent ensuite de cinq séances de Bourse pour accepter cette nouvelle offre. Alors, seulement, Framatome peut surenchérir à son tour et ainsi de suite...

Reste que, *chaque fois,* le prix proposé doit dépasser de 5 % au moins celui de l'offre précédente : comme le dernier cours offert par Framatome est de 4 150 F, M. Pineau-Valencienne ne pourra pas proposer moins de 4 357,50 F par action Télémécanique, ce qui renchérit de 300 millions de francs le coût de son OPA initiale.

Pendant qu'une vaste partie de poker s'engage, les groupes dialoguent par publicité interposée dans la presse. L'assaillant (Schneider) fait assaut d'amabilités auprès de Télémécanique pour gommer le caractère hostile de son OPA. Télémécanique, pour sa part, fait preuve de sobriété, ne retenant pour seul graphisme dans sa campagne qu'une flèche ascendante et un slogan : *« L'avenir nous ressemblera »*. M. Pineau-Valencienne, quant à lui, a pris sa plume pour écrire une « lettre ouverte » au personnel de Télémécanique dans laquelle il s'engage *« à respecter totalement la personnalité de chaque société »* et *« promet le maintien de la politique sociale et du système de participation et d'intéressement de Télémécanique »*.

F. V.

BILLET

Les suites de l'affaire COGEMA

Troublante unanimité

Démentis en cascade, protestation d'indignation vertueuse, les milieux financiers français, ébranlés par ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'« affaire COGEMA », donnent, en cette fin de semaine, une bien curieuse image.

SNCF, Charbonnages, Gaz de France, Total, Banque Dreyfus, Banque d'arbitrage et de Crédit, Caisse des dépôts et consignation, Crédit du Nord, etc., à en croire ce chœur des vierges, personne n'a jamais perdu sur le marché à terme des instruments financiers, le désormais célèbre MATIF. Personne surtout quand bien même il s'y serait risqué n'a jamais eu affaire avec Arbitrage SA et son président Jean-Marc Aletti, soupçonné d'escroquerie et aujourd'hui en fuite...

Personne, sauf la COGEMA, qui seule a porté plainte contre X. pour une perte inexpliquée de 259 millions de francs, au demeurant minime par rapport aux résultats globaux de ses placements financiers (1 milliard de francs de bénéfice brut sur deux ans). Le ministère de l'industrie, pour ne pas être en reste, vient d'affirmer, dans un communiqué, que, selon l'enquête menée par lui auprès des entreprises publiques du secteur industriel, le seul sinistre financier relevé est celui de la COGEMA.

Sans mettre en doute la sincérité de toutes ces déclarations, on ne peut que s'étonner de cette troublante unanimité, quand on sait que sur le MATIF, créé il y a exactement deux ans, sont intervenus la quasi-totalité des institutions financières et des grands établissements industriels, ce qui était normal, le marché à terme offrant à tous les trésoriers un moyen de couverture commode pour se prémunir contre les fluctuations erratiques des taux d'intérêt. Quand on sait aussi que, par définition, comme l'explique la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris, *« il y a chaque jour autant de gagnants que de perdants sur le MATIF »*, et que les petits spéculateurs particuliers ne représentaient que 1,5 % des donneurs d'ordre, alors que les transactions dépassaient depuis un an 10 milliards de francs par jour. Quand on sait enfin que, toujours selon la CCIFP, la charge Buisson, principal opérateur de ce marché, *« était un prête-nom pour les activités d'Arbitrage SA sur les marchés obligataires »*.

Dans ces conditions, il serait décidément bien surprenant que la COGEMA ait été le seul client et l'unique victime d'Arbitrage SA. La vraie question est de se demander pourquoi la compagnie et la charge Buisson, qui risquent aujourd'hui de payer les pots cassés « pour l'exemple », ont été les seules à porter plainte ?

VÉRONIQUE MAURUS.

Après l'ouverture d'une banque d'affaires à New-York

Le Crédit lyonnais envisage la création d'une banque à capitaux mixtes en Union soviétique

Le Crédit lyonnais poursuit son développement international, tant à l'Ouest qu'à l'Est. La seconde banque de dépôts française a indiqué, le vendredi 19 février, son intention d'ouvrir, le 1er mars, à New-York, une banque d'affaires de droit américain, CL Global Securities Corp, dotée d'un capital de 50 millions de dollars. Cet établissement sera spécialisé dans le courtage, le financement des entreprises et la gestion d'actifs.

Par ailleurs, et au terme d'une visite de plusieurs jours en Union soviétique, M. Bernard Thiolon, le directeur général du Crédit lyonnais, a annoncé que l'URSS avait chargé la banque française du montage d'un crédit international de 150 millions de dollars. Il a en outre indiqué que la banque participait activement à la création prochaine d'une société mixte franco-soviétique pour l'exploitation d'une usine de fabrication d'emballage à partir d'aluminium, avec Pechiney, *« une opération importante qui porte sur plus de 1 milliard de francs »*. Le Crédit lyonnais étudie enfin un projet de création d'une société bancaire mixte avec la banque soviétique Vnechekonombank.

● **La région corse veut sa compagnie aérienne.** – Par quarante-huit voix pour (RPR, UDF, FN, MRG, PS), neuf voix contre (PC, nationalistes), quatre abstentions (autonomistes), l'Assemblée régionale de Corse a adopté le projet de création d'une compagnie aérienne destinée à accroître les liaisons entre l'île et le continent. Dès 1989, cette société disposerait de sept turbopropulseurs ATR-72 d'une capacité de soixante-dix places et assurerait, chaque jour, notamment de trois à cinq allers et retours entre la Corse et Nice au prix de 409 F (606 F actuellement) et de quatre à dix allers et retours entre la Corse et Marseille au prix de 494 F (708 F actuellement). L'hypothèse ambitieuse retenue par le conseil régional table sur un bénéfice de 66,2 millions de francs (après subvention de 92,4 millions de francs), qui repose sur des prévisions de trafic apparemment irréalistes de 2 350 heures de vol par appareil et par an.

● **Banques : pas d'accord salarial pour 1988.** – L'ensemble des organisations syndicales ont refusé le projet d'accord salarial 1988 présenté par l'Association française des banques (AFB), prévoyant d'ajouter à la hausse des salaires de 1 % au 1er mars une seconde hausse de 0,5 % au 1er septembre. Après la CGT, la CFTC, FO et le SNB-CGC, la CFDT a fait savoir, le vendredi 19 février, qu'elle refusait de *« cautionner une nouvelle perte de pouvoir d'achat »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 15 au 19 février

Le souffle du Dragon

« *QUEL triomphe !* », s'exclamait stupéfait, mais aussi heureux qu'un Chinois ayant fêté l'avènement de l'année du Dragon, un gérant de portefeuilles à l'issue des cinq séances de hausse quasi ininterrompue qui ont marqué cette folle dernière semaine du mois boursier de février. La liquidation de vendredi 19 février est en effet gagnante de 18,43 % ! Un record depuis décembre 1985, où les valeurs durant ce mois avaient progressé de 16,55 %...

Mais, surtout, cette liquidation met un terme à quatre mois de baisse consécutive violente due au krach du 19 octobre 1987. Les actions inscrites à la cote officielle avaient alors perdu en moyenne 21,19 % puis 14,14 % avant de revenir en décembre à – 1,1 %. Toutefois, elles replongeaient et perdaient 9,41 % en janvier. Au soir du 19 février, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change clôturait à 297,5. Il frôlait la barre des 300 points, seuil qu'il avait « cassé » vers le 28 octobre, au plein cœur de la crise. Cependant, quatre mois après cette gigantesque secousse qui a bouleversé l'ensemble des places financières internationales, l'indice CAC, malgré cette superbe hausse, reste en deçà de plus de 26 % de son niveau atteint à la veille de la crise d'octobre...

Après avoir commencé dans la morosité son deuxième mois boursier de l'année, la Bourse a connu trois semaines de forte progression des cours, qui se sont appréciés successivement en moyenne de 10,4 % et 4,5 %. A l'origine de cette tendance, la baisse des taux à long terme, qui a ralenti le transfert de l'activité du marché des actions vers celui des obligations, et *surtout* le déclenchement d'une série d'OPA (offres publiques d'achat). Amorcé avec Martell, puis Bénédictine, le mouvement s'est amplifié avec la Télémécanique, qui est à présent au centre de la bataille boursière.

Voulant contrer l'offre inamicale de Schneider, Framatome est venu au secours de l'équipe dirigeante et a présenté un projet de rachat de titres à 4 150 francs l'unité, supérieur de 6,4 % à celle faite par M. Didier Pineau-Valencienne. Le président de Schneider a alors, immédiatement, intenté une action auprès du tribunal de commerce de Paris pour mettre sous séquestre les titres Cofitel (un des actionnaires de Télémécanique racheté le 11 février par Framatome) ainsi que les actions Télémécanique (9,26 % du capital) détenues par Cofitel. Le groupe Schneider procédait dans le même temps, au travers de la presse, à une offensive de charme envers les actionnaires et les salariés de la Télémécanique.

Pour être complet sur le chapitre des OPA, il faut également évoquer deux autres opérations de moindre importance. La SARI, groupe immobilier que préside M. Christian Pellerin, annonçait son intention de prendre le contrôle de la Foire internationale de Marseille, tandis qu'un acquéreur, dont l'identité n'est pas encore révélée, devrait prendre la totalité des titres de l'Européenne de soufre industriels.

Si ces rachats ont stimulé les investisseurs, les manœuvres de rapprochement ou de regroupement entreprises par des firmes pour se défendre les ont également impressionnées. Les plus importantes étant la constitution du Groupe de la Cité et l'absorption prochaine par la Compagnie du Midi de ses filiales. Lundi, les cotations de la Générale occidentale, de CEP Communication et des Presses de la Cité étaient suspendues à la surprise générale. Les dirigeants annonçaient la création d'un holding commun appelé le Groupe de la Cité, le faisant devenir ainsi le numéro deux de l'édition en France. Ce rapprochement a attiré les opérateurs vers un secteur qu'ils avaient un peu délaissé, celui de la communication. Europe 1 et Canal Plus se sont fortement appréciés, de même que toutes les sociétés de portefeuilles ayant des participations dans des sociétés de cette branche.

Vendredi, la Compagnie du Midi créait l'étonnement en décidant d'absorber ses filiales *(voir d'autre part)*. Cette décision lui permet de se protéger contre une éventuelle OPA en multipliant le nombre de titres. Mais cela va à l'encontre des résolutions antérieures du président de la Compagnie du Midi, M. Bernard Pagézy.

« *Cela ne suffira sans doute pas à décourager les raiders intéressés par ce groupe d'assurances, car ils sont tenaces* », affirmait un analyste. Le président de Saint Louis, M. Bernard Dumon, vient d'en faire la cruelle expérience. L'Italien Ferruzzi, qui avait profité du krach d'octobre pour prendre plus de 13 % du capital de ce groupe sucrier, vient de forcer la firme à lui céder sa filiale Lesieur.

Les rumeurs de rachat se faisant de plus en plus pressantes, le groupe Leroy-Somer a préféré se protéger. Le holding familial Homet, principal actionnaire, a porté de 29,5 % à 34,5 % sa part dans le fabricant de moteurs. De même, le japonais Seibu Shizon et la Lyonnaise des eaux viennent d'entrer à hauteur de 3 % chacun dans le Club Méditerranée, là encore pour renforcer le noyau dur.

En revanche, on notait d'importants échanges sur des valeurs dites « *opéables* », comme Bouygues et Accor. La SGE, pour sa part, a fait un parcours extrêmement mouvementé. Cette filiale de travaux publics de Saint-Gobain devrait se rapprocher du secteur possédé par la Générale des eaux. La semaine fut propice aux franchissements de seuils. Ainsi Bosch annonçait posséder 7,38 % de Valéo, et la SICAV Unifrance du Crédit agricole, 5 % de Havas. Bic déclarait, pour sa part, avoir racheté 5,01 % de ses propres actions...

Le mois boursier de février aura été marqué par l'augmentation du montant des transactions. Alors qu'il ne dépassait pas le milliard de francs en moyenne chaque jour sur le marché à règlement mensuel, il est monté en puissance durant ces quinze derniers jours. Il avoisinait les 2 milliards de francs jeudi et vendredi. Comment évoluera le marché dans les jours prochains ? Personne n'ose une fois encore faire de pronostics. « *Tant que les OPA se poursuivront, la Bourse de Paris continuera d'attirer les investisseurs anglo-saxons, même si ceux-ci restent très prudents* », se bornait à indiquer un opérateur. Avant d'ajouter avec scepticisme : « *Toutefois, si les transactions sont importantes, le marché reste trop volatil...* »

Dans cette ambiance euphorique, le rachat des charges d'agents de change passe relativement inaperçu. Le CIC envisage d'acquérir progressivement au moins 51 % de Rondeleux, tandis que la Caisse des dépôts, la banque de Neuflize-Schlumberger et Mallet et l'UAP devraient détenir respectivement 10 %, 30 % et 10 % de Dufour Kervern. Sur la soixantaine de charges françaises, le nombre de mariages s'élève à présent à vingt-cinq. Les étrangers, pour l'instant, n'en ont acquis que six. Un ratio faible pour cette place qui veut résolument devenir la première des Bourses européennes continentales.

DOMINIQUE GALLOIS.

Pour se défendre

La Compagnie du Midi augmente son capital

Vendredi 19 février, la cotation des actions de la Compagnie du Midi a été suspendue jusqu'au mardi, en attendant la publication des mesures qui vont lui permettre d'augmenter son capital par absorption de filiales, échanges de titres et émissions en numéraire. Techniquement, la Compagnie du Midi a absorbé ses filiales à 70 % de Brasseries et Glacières internationales, qui vient de céder à Heineken ses activités brassicoles françaises et la Société financière et industrielle des allumettes (SIFA) redevenue bénéficiaire en 1987.

En outre, le Midi, après absorption, par sa filiale à 91 % AGP SA de la Compagnie d'assurances britannique Equity and Law, acquise à l'automne 1987, proposera aux actionnaires de cette filiale un échange de leurs titres contre les siens. La même offre sera étendue aux actionnaires des filiales Immeubles de la Plaine Monceau (contrôlée à 55 %), Compagnie financière de Paris (58 %), Entrepôts et magasins généraux de Paris (59 %), Clause SA (52 %). Enfin, le Midi procédera à une augmentation de capital en numéraire, pour laquelle les actionnaires actuels feront abandon de leurs droits préférentiels.

Ces opérations gonfleront sa masse d'un quart ou d'un tiers supplémentaire portant le nombre de ses titres de 14 millions à 19 ou 20 millions et sa capitalisation boursière de 20 milliards à 27 ou 28 milliards de francs.

Sans doute, de tels échanges favoriseront les actionnaires de ces filiales dont les titres restaient passablement décotés malgré la reprise récente des cours, mais surtout, ils devront permettre au Midi de mieux se défendre contre une offensive qui a repris ces derniers jours, avec plus de 800 000 titres échangés. Il y a une dizaine de jours, le groupe d'assurances italien Generali avait porté sa participation de 4,5 % à un peu moins de 9 %, sans concertation préalable avec les dirigeants de la compagnie.

L'augmentation de capital sera réservée « *à qui voudra la souscrire* », très probablement des « amis » du Midi. Au début du mois de décembre dernier, M. Bernard Pagezy, PDG du Midi, avait affirmé : « *Nous nous refusons à verrouiller le capital comme BSN. Ce serait contraire aux intérêts des actionnaires et l'autocontrôle réel ne dépasse pas 10 %. Mais, en cas d'OPA, il y aurait une réaction violente : on se défendra.* » C'est bien ce qu'il veut faire maintenant, mais contre qui ? M. Pagezy lui-même assure l'ignorer.

F. R.

La COB critique Bénédictine pour la présentation de ses comptes

La Commission des opérations de Bourse (COB) a constaté, le vendredi 19 février, « *que les états financiers présentés* » par Bénédictine « *ne sont pas conformes aux normes comptables en vigueur* », dans un avertissement adjoint à la note d'information présentée par le groupe Bénédictine dans le cadre de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Rémy et Associés, filiale de Rémy Martin.

La COB a également souligné « *l'insuffisance de l'information contenue dans la note sur la situation et l'évolution de l'activité de la société et de son groupe par rapport aux règles régissant les notes d'information* ».

Toutefois, la COB a estimé « *que cette situation ne devait pas entraver l'offre publique en cours* » et a donc apposé son visa, en considérant que, « *compte tenu de l'écart important qui sépare l'actif net comptable de la capitalisation boursière correspondant au prix de l'offre publique, l'insuffisance de l'information fournie par la société n'exerce pas d'influence notable sur l'appréciation de l'offre* ».

Cependant, la COB demande à Bénédictine « *de faire réaliser par un expert indépendant agréé par elle une mission d'audit des méthodes comptables en vue de l'établissement de comptes sociaux et consolidés conformes à la réglementation en vigueur* ».

La Commission des opérations de Bourse a raison de critiquer la présentation des « états financiers » de Bénédictine SA, a reconnu vendredi soir le président du groupe Bénédictine, M. Alain Le Grand. Il a affirmé à l'AFP que les comptes 1987 de Bénédictine seraient présentés selon les nouvelles règles comptables.

Le président de Bénédictine a ajouté qu'il continuait de soutenir « sans réserve » la contre-OPA que doit lancer la firme Martini et Rossi, du groupe à capitaux suisses General Beverage, si le Trésor français, au titre des investissements étrangers, et la Chambre syndicale des agents de change déclarent celle-ci recevable.

Matériel électrique services publics

	19-2-88	Diff.
Alcatel	1 928	+ 53
Alsthom	254	+ 7
CGE	245	+ 30,4
Crouzet	180	+ 5,50
Générale des Eaux	1 030	+ 48
IBM	650	+ 9
Intertechnique	820	+ 56
ITT	260,80	+ 1,8
Legrand	2 612	+ 392
Lyonnaise des Eaux	1 290	+ 120
Matra	138,90	+ 4,70
Merlin-Gérin	1 762	+ 48
Moteurs Leroy-Somer	577	– 88
Moulinex	58,10	+ 4,10
PM Labinal	704	+ 3
Radiotechnique	880	+ 1,25
Schlumberger	201	+ 7
SEB	660	+ 28
Siemens	1 260	+ 5
Signaux	460	+ 95
Télémée. Electrique	3 735	–
Thomson-CSF	167,80	+ 16,80

Produits chimiques

	19-2-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 295	+ 675
Labo. Bell.	1 075	+ 40
Roussel UC	700	+ 130
BASF	815	+ 28
Bayer	856	+ 7
Hoechst	800	– 46
Imp. Chemic.	105	– 2
Norsk Hydro	159	+ 7,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	581 612	771 965 624
Télémécanique	155 810	540 012 520
Peugeot	436 834	398 554 009
Michelin B	1 929 252	332 335 911
LVMH	122 401	216 579 413
CGE	912 000	209 656 197
Lafarge	168 831	195 600 449
Accor	486 492	193 558 862
Thomson CSF	1 193 429	184 868 159
Saint-Gobain	440 211	184 712 317
BSN	45 512	183 142 246
Club Méditer.	324 259	145 935 102

(*) Quatre séances seulement, du 12 au 18 février inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
M. Penarroya	+ 37,8	Leroy-Somer	– 13,9
Lesieur	+ 30,7	Facom	– 9,5
Berger	+ 28,5	Crouzet	– 8,2
Bis	+ 27	Bail Investis.	– 6,2
Inst. Mérieux	+ 26,7	Cetelem	– 5,5
Signaux	+ 26	Docks de Fr.	– 5,3
Maisons Phénix	+ 25,5	Eurotunnel	– 4,2
CFAO	+ 24,5	Siminco	– 3,3
Péchel Bronn	+ 24,4	Sogerap	– 2,6
Luchaire	+ 23,3	Carrefour	– 2,5
Roussel-Uclaf	+ 22,8	Simco	– 2,2
Damart	+ 22,7	UIS	– 2,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Or fin (kilo en barre)	81 300	82 500
– (kilo en lingot)	81 650	82 800
● Pièce française (20 fr.)	530	526
Pièce française (10 fr.)	380	382
Pièce suisse (20 fr.)	582	582
Pièce latine (20 fr.)	482	490
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	478
Souverain	606	601
● Souverain Elizabeth II	620	612
● Demi-souverain	368	368
Pièce de 20 dollars	3 090	3 055
– 10 dollars	1 508	1 500
● – 5 dollars	875	880
– 50 pesos	3 160	3 180
● – 20 marks	666	662
– 10 florins	482	498
● – 5 roubles	328	329

Valeurs diverses

	19-2-88	Diff.
Accor	385	+ 6
Agence Havas	541	+ 41
Arjomari	1 850	+ 5
Bic	540	+ 25
Bis	1 025	+ 225
CGIP	869	+ 87
Club Méditerranée	449,50	+ 27,50
Essilor	2 503	+ 103
Europe 1	440	+ 30
Hachette	1 795	+ 115
L'Air liquide	520	+ 50
L'Oréal	2 790	+ 25
Navigation Mixte	888	+ 73
Nord-Est	101,10	+ 7,20
Presses Cité	2 535	+ 230
Saint-Gobain	426	+ 6
Sanofi	520	+ 43
Skis Rossignol	740	+ 5

Banques, assurances sociétés d'investissement

	19-2-88	Diff.
Bail Équipement	285	+ 6
Bancaire (Cie)	408,50	– 1,50
Cetelem	698	– 32
Chargeurs SA	832	+ 66
CFF	979	+ 93
CFI	375	+ 23
Eurafrance	1 348	+ 68
Hénin (La)	444	+ 8
Imm. Pl.-Monceau	300	inch.
Locafrance	380	– 5
Locindus	905	+ 15
Midi		
Midland Bank	180	+ 16,50
O F P	990	+ 145
Paris. de réesc	367,50	+ 1,50
Prétabail	1 130	+ 9
Schneider	287	– 5
Suez (Cie Fin.)	262	+ 2,10
UCB	173	+ 16

Bâtiment, travaux publics

	19-2-88	Diff.
Auxil. d'entr.	900	+ 55
Bouygues	932	+ 107
Ciments Français	851	+ 31
Dumez	540	+ 50
GTM	465	+ 76
J. Lefebvre	723	– 17
Lafarge	1 210	– 80
Maisons Phénix	48,20	+ 9,80
Poliet et Chausson	425,70	+ 10,70
SCREG	625	+ 90
SGE-SB	34,30	+ 4,45

Pétroles

	19-2-88	Diff.
Elf-Aquitaine	258	– 7
Esso (1)	279	– 6
Exxon	245	+ 13,50
Petrofina	1 750	+ 50
B.P.France	48,50	– 0,40
Primagaz	596	+ 46
Raffinage	87,70	inch.
Royal Dutch	653	+ 14
Sogerap	258	– 7
Total	332	+ 1

(1) Coupon de 15 F.

Mines d'or, diamants

	19-2-88	Diff.
Anglo-American	94	+ 5
Amgold	492	– 8
Buf. Gold M.	100,40	+ 1,40
De Beers	50,05	+ 2,55
Drief. Cons.	69,90	+ 4,90
Gencor	88,60	+ 7,10
Gold Field	84,10	+ 4,35
Harmony	52,30	+ 0,80
Randfontein	457	+ 31
Saint-Helena	52,50	– 0,25
Western Deep	226,50	+ 12,50

Filatures, textiles, magasins

	19-2-88	Diff.
André Roudière	197,60	+ 7,60
Agache (Fin.)	1 590	+ 20
BHV	288,50	+ 5,50
CFAO	1 325	+ 261
Damart-Serviposte	1 898	+ 350
Darty	318	– 1
DMC	511	+ 9
Galeries Lafayette	855	+ 100
La Redoute	2 340	+ 231
Nouvelles Galeries	352	+ 27
Printemps	435	+ 13
SCOA	39	– 0,30

BONS DU TRÉSOR

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (hausse/baisse) en pts
Mars	92,65	92,64	92,64	+ 0,02
Juin	92,41	92,40	92,40	+ 0,02
Sept.	92,21	92,17	92,20	+ 0,03
Déc.	–	–	92	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 février 1988

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	103	102	101,70	–
+ bas	102,65	101,65	101,40	–
Dernier	102,85	101,80	101,45	–
Compensation	102,85	101,80	101,45	101,05

Nombre de contrats : 33 651.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 février	16 février	17 février	18 février	19 février
RM	1 549 355	1 646 907	1 776 632	2 168 098	2 407 523
Comptant R. et obl.	8 673 928	10 499 788	9 497 002	11 544 523	9 296 253
Actions	68 721	847 350	81 757	158 596	166 975
Total	10 292 004	12 994 045	11 355 391	13 871 217	11 870 751
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	101,2	101	102,5	104,9	–
Étrangères	104,7	105,1	105,6	105,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	105	105,5	106,5	109,4	109,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	288,4	290,9	288,6	296,3	297,5

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Optimisme prudent

La tendance est demeurée ferme à Wall Street, mais les milieux boursiers se sont montrés prudents sur un marché très calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a refranchi la barre des 2 000 points et a terminé la semaine en hausse de 31,34 points par rapport à la clôture du vendredi 12. Il a fini à 2 014,59. Après la fermeture du marché lundi, pour la célébration de la naissance de George Washington, la semaine a débuté par une note soutenue. Les prises de bénéfices ont commencé à peser sur les valeurs dès le lendemain. Mais une demande sélective a néanmoins limité les pertes tout au long de la semaine. Elle a été nourrie par la stabilité du dollar, le tassement de la récente hausse des taux d'intérêt obligataire et le maintien de l'inflation à un niveau relativement modéré.

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Alcoa	44 5/8	45 1/4
Allegis (ex-UAL)	70 5/8	73 5/8
ATT	29 1/8	29 1/2
Boeing	47 3/8	47 7/8
Chase Man. Bank	22 1/2	23 1/4
Du Pont de Nemours	82 3/4	85
Eastman Kodak	42 3/4	42 3/8
Exxon	40 3/4	42 3/4
Ford	43 3/8	44 3/4
General Electric	43 1/4	43 1/4
General Motors	67 3/8	69 1/4
Goodyear	59 1/4	57 7/8
IBM	112	113 3/8
ITT	46 5/8	46 3/8
Mobil Oil	44	44 7/8
Pfizer	52 3/8	52
Schlumberger	34 3/4	36
Texaco	38 1/8	42 3/4
Union Carbide	23 1/8	23 1/4
USX	30 3/4	32 1/4
Westinghouse	50 3/8	50 5/8
Xerox Corp	55 5/8	56 1/4

LONDRES

Nervosité

Les cours des valeurs ont fluctué irrégulièrement durant la semaine, dans un marché résolument calme. En nette progression durant les premiers jours dans le sillage de Wall Street, le marché a considérablement réduit ses gains par la suite, devant le faible niveau de participation des investisseurs institutionnels. Cette réserve était due à l'attente de la publication à la fois des résultats concernant plusieurs firmes britanniques et d'indicateurs économiques (progression des salaires, taux de chômage, masse monétaire en janvier). L'annonce des pertes de la Midland a eu peu d'impact sur la tendance. Sur le front des OPA, Blue Circle se dépréciait légèrement après son échec dans la tentative de prise de contrôle inamicale de Birmid Qualcast.

Indice « FT » du 19 février : industrielles, 1 382,6 (contre 1 385) ; Fonds d'Etat, 89,50 (contre 88,45) et mines d'or, 267,3 (contre 255,9).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Beecham	457	457
Bowater	358	356
Brit. Petroleum	261	251
Charter	299	295
Courtaulds	307	302
De Beers (*)	8 1/8	8 7/8
Free Gold (*)	10 5/8	11 3/8
Glaxo	10 1/4	10 9/64
Gt. Univ. Stores	16 5/8	16 5/8
Imp. Chemical	10 7/16	10 31/64
Shell	10 17/32	10 35/64
Unilever	495	489
Vickers	162	156
War Loan	37 13/16	38 9/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stable

Malgré une hausse des valeurs de 2 % en début de semaine, la bonne tenue du marché de Francfort a ensuite vu son élan freiné. La fermeté du dollar et les efforts faits pour réduire le déficit de la balance commerciale américaine ont au départ entraîné une stabilité du marché qui a ensuite été victime des prises de bénéfices. Le volume des transactions a atteint 15,05 milliards de DM contre 13,16 milliards la semaine précédente.

Le marché obligataire a eu quelques accès de faiblesse au niveau des emprunts publics, où les baisses ont dominé. Indices de la Commerzbank le 19 février : 1 349,4 (contre 1 329,2).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
AEG	207	212,50
BASF	233,30	232,50
Bayer	253,90	256,50
Commerzbank	214	216,50
Deutschebank	413	418
Hoechst	250,70	248
Karstadt	394,50	398
Mannesman	117,50	119,50
Siemens	375,40	379
Volkswagen	229,30	237,50

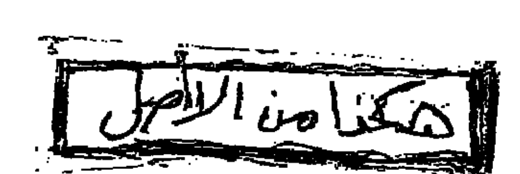
TOKYO

Au-dessus des 24 000

Semaine de hausse *quasi* ininterrompue pour les valeurs cotées au Kabuto Cho. L'indice Nikkei a même franchi à nouveau la barre des 24 000 dans un marché actif. Les opérateurs attendent le 24 février pour connaître la nouvelle législation sur les délits d'initiés qui sera proposé en mars aux parlementaires nippons.

Indices du 19 février : Nikkei 24 773,41 (contre 23 981,94), général 2 031,90 (contre 1 949,31).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Akaï	515	520
Bridgestone	1 290	1 420
Canon	1 040	1 050
Fuji Bank	3 310	3 380
Honda Motors	1 420	1 460
Matsushita Electric	2 300	2 300
Mitsubishi Heavy	585	605
Sony Corp.	4 850	4 850
Toyota Motors	1 910	2 070



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Ne touchez pas aux commissions

L'attention est à nouveau retenue par les marchés des actions, et la perspective d'une énorme opération convertible pour le compte de Nomura est à l'origine de bien des spéculations. On s'attend à une transaction de l'ordre de 1 milliard de dollars pour le compte de la firme japonaise. Plusieurs tranches seraient prévues, la plus importante devant être lancée à Tokyo. S'y ajouteraient deux euro-emprunts, l'un libellé en dollars des Etats-Unis et l'autre en une devise européenne, en deutschemarks ou en francs suisses.

La perspective d'une transaction internationale d'une telle ampleur a, la semaine passée, d'autant plus *enflammé* les imaginations que par ailleurs la spéculation ne trouvait plus guère de prise. Les signes de croissance économique fournis aux Etats-Unis ont en effet pour l'instant anéanti l'espoir de nouvelles détentes de taux d'intérêt et rien, dans l'actualité de ces prochains jours, ne paraît de nature à fournir d'indication nouvelle sur l'orientation du marché new-yorkais.

Le compartiment du dollar canadien a été encore fort sollicité. Quatre nouvelles transactions pour le compte de débiteurs européens, toutes swappées, y ont été lancées. Elf-Aquitaine a eu le bonheur de s'y présenter en premier, ce qui lui a évité de ressentir le poids d'une surcharge évidente. Paribas dirige l'emprunt qui, offert à 101,25 % muni d'un coupon de 9,50 % sur trois ans a été bien accueilli, ainsi qu'en témoignaient des décotes de 1,25 % à 1,125 %, bien à l'intérieur de la commission totale de 1,375 %. Au terme d'un swap à deux étages, l'emprunteur dispose de dollars des Etats-Unis à taux flottants.

S'il est un élément intangible dans le marché international des capitaux, c'est bien la rémunération des banques chargées du lancement ou du placement d'un emprunt. Celle-ci est déterminée par un barème apparemment immuable pour les opérations de type classique, exprimé en pourcentage des fonds levés. Il est évident que, en rognant sur le tarif des commissions, une banque pourrait s'assurer plus facilement qu'une autre l'obtention d'un mandat. Il est tout aussi évident *que le marché réprouve* de telles pratiques qui prennent l'allure d'une concurrence déloyale.

La règle est bien sûr souvent contournée, mais pas formellement. Elle l'est par exemple lorsque l'on fixe les conditions d'une opération de façon trop exiguë. C'est ce que masque souvent un prix d'émission élevé. Pour avoir voulu passer outre à la règle et afficher franchement ses intentions, une banque de Copenhague *s'est fait montrer du* doigt la semaine passée. Elle entendait assortir d'une commission de 1,75 % seulement une transaction de 400 millions de couronnes danoises lancée sur cinq ans pour le compte de Ford Motor Credit Corporation. Or, pour un emprunt de cinq ans, la norme est de 1,875 %.

La tentative a soulevé un tel tollé que Sparekassen SDS a dû sans délai corriger *le tir. Mais dans la* foulée, elle a également remonté le prix de l'émission de 100,25 % à 100,375 %. Pour l'émetteur, l'équilibre est ainsi respecté. Le seul à pâtir du changement est l'investisseur qui aura à *débourser davantage* pour l'achat de ses obligations. L'événement a eu un retentissement d'autant plus grand que la banque chef de file est précisément celle qui, en 1985, a dirigé la première émission euro-obligataire jamais libellée en couronnes danoises.

Offrant un taux d'intérêt de 10 % l'an, l'emprunt Ford a finalement été accueilli de façon plutôt satisfaisante par la clientèle privée d'Europe continentale à laquelle il est destiné. Mais sa décote proche du niveau total des commissions reflète bien l'étroitesse de ses conditions. Le produit de l'opération est swappé, l'emprunteur percevant finalement des fonds en dollars à taux variable à l'issue d'une opération incluant un passage en dollars à taux fixe.

La question des commissions, qu'elle juge trop élevées, a tout récemment été soulevée par la Banque mondiale. Celle-ci s'est livrée à une vive critique du marché suisse des capitaux. Exprimant sa réprobation, se plaignant d'être moins bien reçue en Suisse qu'elle ne l'est ailleurs, cette institution supranationale a indiqué qu'elle entendait réduire son appel direct au marché suisse et qu'elle s'assurerait des francs qu'elle recherche par le biais de swaps ou, de façon immédiate, auprès de banques centrales ou d'institutions gouvernementales.

Ses remontrances ont certainement été entendues et il est possible que, si le marché helvétique est sevré pendant un certain temps d'une dette de cette qualité, l'attrait de l'emprunteur en soit renforcé. Après tout, c'est bien de la sorte qu'ont procédé les grands débiteurs français après avoir été rebutés il y a *quelque six* ans en raison de la situation politique du moment. Or il n'y a pas aujourd'hui en Helvétie d'emprunteur plus prestigieux qu'Electricité de France.

Quoi qu'il en soit, la décision de la Banque mondiale de réduire son programme d'emprunts en Suisse a été perçue par de nombreux autres organismes de tout premier plan comme un désistement qu'il convenait de mettre à profit. Les plus belles *signatures se retrouvent sur* ce marché qui offre présentement des conditions incomparablement avantageuses à long terme. On peut y recueillir des fonds à vingt ans moyennant un taux d'intérêt nominal de seulement 5 %. C'est ce que font actuellement six emprunteurs : EDF, le royaume de Suède, la province de Québec, la Banque asiatique de développement, Hydro Québec et l'autrichienne Donaukraftwerke. Pour un emprunt de 100 millions sur vingt ans, les commissions se montent normalement à 3 1/4 %. Elles se réduisent si l'emprunt est plus important.

Réouverture de l'euro-franc français

En greffant une nouvelle émission de 700 millions sur une première opération d'un même montant lancée l'an passé, le Portugal dispose du plus grand emprunt du compartiment de l'euro-franc français. La nouvelle émission est à taux variable, sur un peu plus de sept ans. Le coupon trimestriel sera basé soit sur le taux interbancaire offert sur le marché international (Libor, plus une marge de 0,2 %), soit sur celui offert à Paris, Pibor ou (taux interbancaire offert à Paris (TIOP), plus une marge de 0,30 % si le Libor est supérieur de 0,25 % au Pibor. Avec sa référence parisienne, la formule *plaît aux grandes institutions françaises.*

L'emprunt, dirigé par le Crédit commercial de France, rouvrait le compartiment de l'euro-franc français qui n'avait plus vu de nouvelle opération depuis novembre dernier. Sa réception a été tout à fait satisfaisante. Il s'est placé à des décotes de l'ordre de 50 à 52 points de base, bien à l'intérieur des commissions totales de 60 points. Le prix d'émis*sion est le pair.*

Il reste à rouvrir le secteur des euro-obligations à taux fixe en francs français. C'est une entreprise encore difficile, tant on a vanté l'ampleur des rendements réels, c'est-à-dire *déduction* faite de l'inflation, des placements en francs. De nombreux emprunteurs potentiels jugent le marché encore trop cher ; ils espèrent que le niveau de l'intérêt se repliera encore. Jusqu'à présent, ils ont eu raison d'attendre. Pour être vraiment réussie, une réouverture exigerait une signature de toute première qualité, d'un crédit supérieur à celui du Portugal qui n'a droit qu'à un seul « A » de la part des agences spécialisées américaines. Pour une longue durée de l'ordre de sept à dix ans, le taux devrait être proposé à un niveau supérieur de quelque 40 points de base à celui des obligations du Trésor (OAT) correspondantes. Une durée plus courte de cinq ans par exemple pourrait autoriser une marge plus mince, proche d'une trentaine de points seulement.

Deux transactions internationales nouvelles pour le compte d'emprunteurs bénéficiant de la garantie de la République française ont vu le jour la semaine passée. Le Crédit foncier a rencontré un très bon accueil pour sa proposition de 250 millions de dollars sur cinq ans qu'il entend mobiliser dans le cadre d'une facilité à option multiple, arrangée par Indosuez, CSFB, Deutsche bank et Mitsubishi Bank. Plus modestement, la SNCF s'est adressée au marché luxembourgeois des capitaux pour lever 600 millions de francs grands-ducaux sur sept ans en deux opérations privées lancées au pair et munies de coupons de 7,50 %. L'émission est dirigée par la BGL.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Un dollar entre haut et bas

Après le coup de pouce donné par la nouvelle diminution du déficit de la balance commerciale américaine annoncée le vendredi 12 février, le dollar a évolué entre haut et bas cette semaine, dans une zone haute *toutefois*, à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 1,70 et 1,72 DM, 130 et 131,50 yens, 5,77 et 5,80 F. Tout porte à croire maintenant que les marchés vont attendre les nouveaux chiffres du commerce extérieur américain, dans trois semaines. A cet égard, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, a déclaré que la contraction du déficit commercial se fera probablement de manière progressive et irrégulière, périphrase pour avertir qu'il pourrait y avoir des rechutes.

Certains officiels japonais, à la Banque centrale et au gouvernement, ont laissé entendre que le Japon devrait s'attendre à un dollar *plus faible, du fait des déséquilibres* extérieurs. En sens contraire, M. Manuel Johnson, vice-président de la Réserve fédérale, s'est voulu rassurant. Il estime que le dollar devrait se stabiliser à la faveur d'un fort ralentissement de l'économie américaine, pronostic tout à fait gratuit car personne ne sait vraiment ce que sera l'évolution du billet vert dans les mois qui viennent.

A cet égard, M. Pierre Languetin, président de la Banque nationale suisse, a fait, vendredi 19 février, des déclarations assez curieuses. Il a commencé par dire que la croissance de la dette américaine était inquiétante et constituait un danger pour le dollar et l'économie mondiale. Ensuite, qu'un autre danger était constitué par les incertitudes planant sur les marchés jusqu'à l'élection d'un nouveau président des Etats-Unis, le billet vert n'étant pas à l'abri d'une baisse. En ce cas, a-t-il précisé, les banques centrales, qui ont acheté 140 milliards de dollars l'*année dernière, interviendront* encore, même si ces interventions *« atteignent les limites de l'impossible »*. Pour atténuer ses propos, quelque peu subversifs, M. Languetin, qui prendra sa retraite en avril prochain, a mis l'accent sur l'espoir d'une stabilisation du dollar. Tout cela a peu perturbé les marchés, le billet vert perdant du terrain à la veille du week-end.

A vrai dire, les marchés des changes ne demanderaient qu'à être rassurés sur la tenue de la devise américaine.

Cela satisferait tant de monde, à commencer par les opérateurs commerciaux ! Mais la suspicion demeure et, comme dirait M. Languetin, la dette des Etats-Unis augmente toujours à l'intérieur comme à l'extérieur.

En ce qui concerne le déficit budgétaire, par exemple, M. Ronald Reagan l'évalue à 129,5 milliards de dollars pour l'exercice 1988-1989, mais la commission budgétaire du Congrès estime qu'il atteindra 176 milliards de dollars. Toute diminution de 1 % du PNB américain représente, rappelons-le, 40 milliards de dollars de déficit budgétaire supplémentaire, en raison de la baisse des recettes fiscales qu'entraîne le ralentissement de l'activité. Il est donc à craindre qu'au seuil de l'été ou à l'automne de nouvelles inquiétudes ne se fassent jour et ne contribuent à ébranler à nouveau les marchés.

« Tout est très fragile en ce moment, avançait un opérateur ces jours derniers : *la confiance ne se décrète pas, elle se mérite ; et les Américains ont tellement tiré sur le capital de confiance depuis des années que le monde entier est devenu sceptique. »*

En Europe, la lire italienne s'est largement raffermie après sa crise récente, ce qui a atténué les pressions à la hausse sur le deutschemark, dont le cours à Paris est revenu un peu au-dessous de 3,38 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once oscille entre 443 et 447 dollars, sans tendance bien définie : en tout cas, les cours ne sont pas à la hausse.

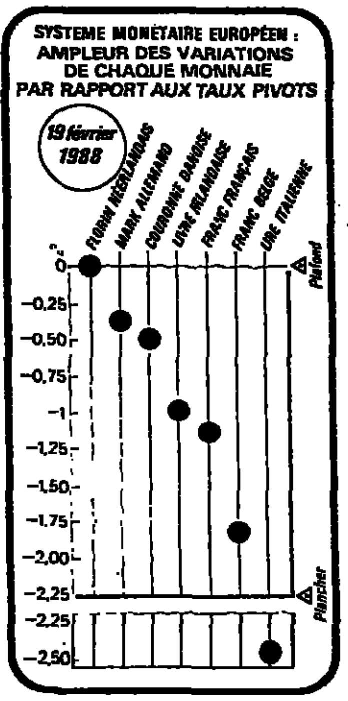
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7500	–	17,3310	71,4796	58,6166	2,8011	52,1920	0,0796
	1,7390	–	17,2890	71,1743	58,4112	2,7982	52,0291	0,0793
Paris	10,0975	5,7700	–	412,44	338,22	16,1625	301,15	4,5939
	10,0584	5,7840	–	411,67	307,85	16,1384	300,94	4,5868
Zurich	2,4482	1,3990	24,2461	–	82,0047	3,9188	73,0167	1,1139
	2,4433	1,4050	24,2913	–	82,0677	3,9202	73,1009	1,1142
Francfort ...	2,9855	1,7060	29,5667	121,94	–	4,7787	89,0397	1,3583
	2,9772	1,7120	29,5989	121,85	–	4,7768	89,0739	1,3576
Bruxelles ...	62,475	35,70	6,1872	25,5182	209,26	–	18,6326	2,8424
	62,3258	35,84	6,1964	25,5088	209,35	–	18,6472	2,8421
Amsterdam ..	3,3530	1,9160	33,2062	136,95	112,31	5,3669	–	1,5255
	3,3424	1,9220	33,2292	136,80	112,27	5,3627	–	1,5242
Milan	2198	1256	217,68	897,78	736,23	35,1821	655,53	–
	2192,88	1261	218,02	897,51	736,57	35,1841	656,09	–
Tokyo	227,50	100,00	22,5383	92,9235	76,2016	3,6415	67,8497	0,1035
	228,16	131,20	22,6834	93,3808	76,6355	3,6607	68,2622	0,1040

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 février, 4,4385 F contre 4,4085 F le vendredi 12 février.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un peu de flottement

Après une semaine dernière un peu euphorique, marquée par une accélération de la baisse des taux et de la hausse des cours des obligations à Paris, un peu de flottement s'est manifesté, reflétant une certaine *incertitude*, et *aussi* les contorsions des emprunts du Trésor américain. A New-York, le rendement de l'emprunt à trente ans, le 2017, a remonté, dépassant un moment les 8,50 % avant de revenir vers les 8,45 % contre 8,30 % huit jours auparavant, sans doute par réaction après sa baisse rapide depuis le début de l'année.

Cette réaction a immédiatement influencé la place de Paris, plus sensible, on le sait, aux indications en provenance des Etats-Unis qu'à celles relatives à la seule situation française. En conséquence, les cours du MATIF, qui traduisent très fidèlement les états d'âme des opérateurs parisiens, après avoir dépassé, fugitivement, le niveau de 104 la semaine dernière, sont retombés en dessous de 103, ce qui correspond à des rendements d'environ 9,50 %. Au plus bas, ils ont même touché 102,50, alors qu'il y a peu des opéra*teurs enthousiastes les voyaient filer* à 106, 108 et même 110, soit des rendements de 8 %.

Par ailleurs, l'attitude de la Banque de France a pesé sur le marché. Les autorités monétaires, après avoir ramené, le 25 janvier, de 7 1/2 % à 7 1/4 % leur taux d'intervention s'en sont tenus là, à la grande déception des opérateurs, qui espéraient un nouveau « geste ». Rue de la Vrillière (siège de la Banque centrale), on serait, dit-on, tenté de consentir ce nouveau geste, mais l'approche des élections rend tout le monde prudent, il faut assurer la défense du franc, et cela au moment où il faut empêcher la faiblesse de la livre d'être contagieuse. Rappelons toutefois qu'une baisse du taux, considérée comme une preuve de confiance en soi, est le plus souvent bien accueillie par les marchés internationaux.

Sur le marché primaire, à l'émission, très bien orienté la semaine dernière, avec même une pénurie de papier, les choses se sont un peu gâtées, avant de s'améliorer légèrement à la veille du week-end, reflétant les humeurs du MATIF. La SNCF a, nonobstant, très correctement placé ses 4 milliards de francs en trois tranches. La première, de 2 milliards de francs, portait un taux fixe de 8,80 % avec un rendement réel de 8,95 % sur un peu moins de douze ans. Ce rendement, très « tiré » et très en retrait sur les 9,50 % de la semaine précédente, est obtenu grâce à une « carotte ». Il s'agit des bons de souscription attachés à l'émission donnant droit à un emprunt à même taux dans le futur. Cela correspond à un pari sur la baisse des *rendements et, dans cette* perspective, à un avantage pour les souscripteurs.

La Caisse de refinancement hypothécaire a procédé à une adjudication jeudi, portant sur des titres rat*tachés à son émission à 8,50 % de* mars 1987. L'accueil a été mitigé, la place continuant à croiser le fer avec la « mal aimée » du marché. En revanche, la tranche de 1 milliard émise par cette même caisse à un peu plus de 10 % à la fin de janvier, avec le concours des banques, a bénéficié de la faveur des particuliers.

Enfin, l'emprunt de 1,5 milliard de francs de la Banque européenne d'investissements (BEI) a continué de se placer, très lentement, et plutôt mal : d'un côté, le taux d'émission de *9 %* est jugé trop faible et trop « tiré » par rapport à un marché secondaire où les emprunts d'Etat se traitent entre 9,15 % et 9,40 % ; de l'autre, à Paris, on n'a jamais beaucoup aimé les emprunts internationaux.

A ce sujet, on se demande pourquoi le Trésor français n'est toujours pas prêt à emprunter en ECU, au moment où son ministre, M. Balladur, plaide pour une banque centrale européenne. A cette banque centrale, il faudra lier une monnaie, et l'ECU n'est pas encore assez diffusé et négocié, notamment sur les instruments à durée courte, avec garantie d'Etat, qu'il faudrait développer. Seuls les Trésors italien et irlandais ont emprunté en ECU ; on signale des projets danois. Rue de Rivoli, la consigne, certes, est de se désendetter à l'étranger et, aussi, d'éviter le risque de change sur les emprunts longs. *Mais* ce risque serait nul ou minime sur les emprunts courts, quelques semaines à six mois, comme la proposition en a été faite par Indosuez et San Paolo di Torino, sans succès. L'Europe est en marche, mais à petits pas.

F.R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les rechutes du cacao

Le directeur du stock régulateur de l'organisation internationale du cacao (ICO) a acheté, au début de cette semaine, 5 000 tonnes de fèves sur le marché de Londres. Depuis la reprise de ces opérations de soutien, en janvier, ce « pompier » très spécial a acquis 49 000 tonnes de cacao. Elles s'ajoutent aux 100 000 tonnes que détenait le stock régulateur en *héritage du précédent accord international,* renouvelé en juillet 1986. Elles s'ajoutent aussi aux 75 000 tonnes dont le directeur du stock a pris livraison au printemps dernier.

PRODUITS	COURS DU 19-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1240 (+ 20) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 165 (+ 57) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 185 (+ 130) Dollar/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 332 (– 13) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 266 (– 14) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 679 (+ 1) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	322 (– 0,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	200 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	187 (– 0,2) *Dollars/t. courte*

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre

C'est donc une montagne de cacao de 224 000 tonnes (pour un maximum autorisé de 250 000 tonnes) que l'ICO supporte, à grands frais, sans qu'aucun signe de reprise des cours ne se manifeste. Malgré l'abaissement, en début d'année, du prix-plancher défendu par l'accord – 1 485 droits de tirages spéciaux par tonne (1), – les mécanismes internationaux de *stabilisation* sont insuffisants pour atteindre cet objectif pourtant modeste. Dans une récente interview, accordée au quotidien *Fraternité Matin*, le président ivoirien, M. Félix Houphouët Boigny, a *avoué qu'il regrettait* d'avoir signé un accord sur le cacao en 1986. S'il admet que la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial (avec une récolte de l'ordre de 590 000 tonnes) doit être solidaire avec les autres pays impliqués dans ce commerce, il estime que l'inefficacité de l'accord l'a contraint à ralentir des plans ivoiriens visant une exploitation accrue de la cacaoyère. Le bulletin « Matières premières information », du 5 février, précise q'Abidjan envisageait de produire un million de tonnes de fèves en 1990. Avec un excédent mondial – hors stock régulateur – estimé *par* l'ICO à 93 000 tonnes pour la campagne 1987-1988, le marché ne montre aucun signe de reprise. Cette crise persistante intervient au moment où l'Union soviétique a juste déposé son instrument de ratification du Fonds commun sur les produits de base auquel elle a choisi d'adhérer, lors de la 7e CNUCED, en juillet 1987. Ce fonds, doté de 460 millions de dollars, doit permettre le financement de stocks régulateurs pour divers produits de base. *Mais les difficultés sans issue* apparente rencontrée par l'ICO pour stabiliser les cours du cacao à l'intérieur d'une fourchette de prix raisonnable hypothèquent les chances de réussite de ce fonds. *« Nous sommes tous des passagers du* Titanic. *Certains d'entre nous voyagent en première, c'est la seule différence »*, déclarait récemment Susan Georges (2), à propos du caractère explosif de la dette du tiers-monde. Elle rappelait, qu'en 1985, le Sud avait fait, au Nord, un cadeau de 65 milliards de dollars en raison de la chute des prix des matières premières. Endettée à hauteur de 10 milliards de dollars, la Côte-d'Ivoire est au cœur de cette contradiction : sa dépendance se renforce vis-à-vis d'un produit qui compte pour près du quart de ses recettes en devises, et dont les cours ne savent que baisser. Face à cette situation, les pays consommateurs qui refusent de payer plus cher le cacao (mais font des « folies » pour le chocolat), ne sont pas les seuls coupables d'égoïsme. La Malaisie, qui s'est hissée parmi les premiers producteurs mondiaux, refuse de participer à un accord international...

ÉRIC FOTTORINO.

(1) *1 DTS = 1,3 dollar.*

(2) *Défi*. Revue de Terre des hommes France. 1er trimestre 1988.

Le Monde

Après l'annonce du départ de M. Jospin de son poste de premier secrétaire

Les dirigeants socialistes paraissent embarrassés

Surprise mais *« sérénité »* parmi les amis de M. Lionel Jospin. Surprise, voire incompréhension teintée d'une pointe de réprobation chez d'autres socialistes. En l'absence de réactions publiques des principaux dirigeants du PS, tels semblent être les sentiments dominants dans ce parti, après l'annonce faite par M. Jospin, le jeudi 18 février lors de l'émission « Questions à domicile » de TF1, qu'il abandonnera ses fonctions de premier secrétaire après l'élection présidentielle.

La surprise et le trouble portent moins sur l'annonce elle-même que sur le moment choisi. Observateurs et dirigeants socialistes savaient depuis longtemps que l'idée de changer d'air trottait dans la tête de M. Jospin. Mais personne ne semble comprendre pourquoi M. Jospin n'a pas attendu l'élection du nouveau président pour annoncer ses intentions. D'autant qu'il ne semblait pas, ces dernières semaines, avoir donné l'image d'un premier secrétaire prêt à dételer. Pourquoi, ainsi, a-t-il laissé démarrer un appel signé par une quinzaine de premiers secrétaires fédéraux et membres du comité directeur proches de lui – et qui constitue en fait un texte de soutien à son action – quelques semaines seulement avant d'annoncer son départ ?

L'interrogation la plus immédiate, selon un proche de M. Fabius, porte sur la conduite d'une campagne *« difficile »* par un premier secrétaire pré-démissionnaire. L'entourage de M. Jean-Pierre Chevènement fait remarquer que, même s'il ne faut pas *« dramatiser »*, la position de M. Jospin sera probablement *« affaiblie »*, alors que le premier secrétaire du PS, aux côtés du candidat, doit mettre *« la gauche socialiste en ordre de bataille »*. Même remarque chez un proche de M. Pierre Mauroy mais aussi chez un militant de base « jospiniste ». Quant à M. Claude Evin, directeur de campagne de M. Michel Rocard, il observe que, si ce *« choix personnel mérite d'être respecté »*, il *« ne sera pas sans conséquence sur la vie collective »* du PS. La priorité, souligne M. Evin, étant d'assurer l'élection du candidat de gauche, il serait dommageable que, du fait de son initiative, la succession du premier secrétaire soit *« prématurément ouverte »*.

M. Fabius au pied du mur

Dès la semaine prochaine, le calendrier mettra sous les feux de l'actualité cette affaire de succession : M. Jospin commence dimanche à Nevers la série d'une vingtaine de meetings qu'il doit animer. Mardi il est à Brest, vendredi à Clermont-Ferrand, en compagnie, successivement... de MM. Laurent Fabius et Pierre Mauroy. Or ces deux hommes sont partants dans la course à la succession de M. Jospin !

Cette configuration politique suscite d'ailleurs quelques interrogations perfides, murmurées en confidence dès vendredi. Compte tenu de la rivalité persistante entre M. Jospin et M. Fabius, le premier secrétaire du PS n'aurait-il pas voulu embarrasser l'ancien premier ministre ? Si ce dernier envisage, parmi d'autres possibilités, de devenir premier secrétaire du PS pour tenter de se mettre en position de dauphin de l'actuel président, il n'est en effet pas sûr qu'il ait souhaité être mis si vite au pied du mur. De multiples autres hypothèses sont avancées pour expliquer l'attitude de M. Jospin, dont celle d'une mise en selle concertée de M. Mauroy.

Parmi les dirigeants proches du premier secrétaire, on se garde de telles spéculations. On remarque que cette décision *« mûrement réfléchie »* est celle d'*« un homme libre »*, qu'il faut *« intégrer dans le contexte de l'élection présidentielle »*. Pour l'avenir, on se contente de rester *« serein »*. Proche de M. Jospin et premier secrétaire de la fédération de Paris, M. Jean-Marie Le Guen, néanmoins, va plus loin. Il pense que ce départ annoncé va *« accompagner un mouvement de clarification dans le parti »* et marquer le début d'une *« recomposition qui ne soit pas une combinaison »*. Permettre cette évolution faisait, semble-t-il, partie des motivations qui ont guidé le premier secrétaire dans sa démarche.

Quant à l'avenir des amis de M. Jospin dans le PS, ils ne sont pas des *« orphelins »*, souligne M. Le Guen, qui ne se voit pas *« créer une coterie Lionel Jospin à l'intérieur du parti »*, mais n'a pas non plus l'intention de se voir réduit au silence.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

NAMIBIE : après un attentat ayant fait dix-huit morts

L'aviation sud-africaine effectue un raid de représailles en Angola contre les bases de la SWAPO

L'aviation sud-africaine a effectué, samedi matin 20 février, un raid contre des objectifs présumés de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), mouvement de libération de la Namibie) en Angola, a annoncé, samedi à Pretoria, le commandant en chef des forces armées sud-africaines (SADF), le général Geldenhuys. Ce raid a été effectué en *« représailles »*, après l'attaque à la bombe qui a fait, vendredi midi, dix-huit morts à Oshakati, au nord de la Namibie, et que Pretoria a attribuée à la SWAPO.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Dix-huit personnes, selon un bilan provisoire, ont été tuées, le vendredi 19 février, lors de l'explosion d'une bombe à Oshakati, en Namibie. L'engin, constitué de 25 kilos de plastic, avait été placé dans une banque, la First National Bank (ancienne Barclays). La déflagration s'est produite à une heure de grande affluence en ce jour de paye. L'immeuble a été totalement détruit. Le bilan définitif pourrait être plus élevé.

Trente et une personnes au moins ont été blessées pour la plupart sérieusement lors de cet attentat, le plus meurtrier depuis que la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a pris les armes, en août 1986, pour conquérir l'indépendance du territoire occupé par l'Afrique du Sud. Dans un communiqué diffusé à Luanda, le porte-parole de ce mouvement, M. Hamutemya Hibipo, a démenti que celui-ci soit à l'origine de cette action, comme le laisse entendre Pretoria. Il a accusé l'Afrique du Sud de mener *« une sale campagne de propagande pour ternir le nom de la SWAPO »*.

L'immeuble de la First National Bank avait déjà été, l'an dernier, la cible des poseurs de bombes. Une mine ventouse avait alors causé la mort d'un bébé. Oshakati, située à 60 kilomètres de la frontière angolaise, est la base militaire la plus importante de cette région de l'Ovamboland, fief de la SWAPO.

Cet attentat est le deuxième depuis le début de l'année en Namibie. Le premier avait été commis le 27 janvier dans un supermarché à Whindhoek, lors de l'arrivée dans la capitale de M. Franz Josef Strauss, le dirigeant politique de Bavière. Aucune victime n'avait été à déplorer, le magasin étant fermé.

« L'année des bombes »

Ce geste meurtrier vient rappeler que, depuis plus de vingt et un ans, une guerre oppose les maquisards de la SWAPO à l'armée sud-africaine et namibienne, cette dernière constituant désormais plus de 60 % des effectifs dans le territoire. Une guerre oubliée qui a déjà fait plus de vingt mille morts, dont onze mille parmi la PLAN (Armée populaire de libération de Namibie), le bras armé de la SWAPO ; 747 guérilleros ont officiellement péri l'an dernier contre 645 en 1986 et 599 en 1985.

Ces chiffres font dire aux experts militaires de Pretoria que, désormais, la SWAPO est dans l'incapacité de combler ses pertes. Le général Willie Meyer, commandant en chef en Namibie, estime que les forces de la PLAN sont tombées de 16000 en 1978 à 8500 l'an dernier, dont seulement 1200 sont véritablement opérationnelles. Le général Meyer à plusieurs reprises a déclaré que la guerre était virtuellement gagnée et que la conquête *« des cœurs et des esprits »* en Ovamboland avançait. Ce qui n'empêche pas les fréquentes incursions sud-africaines en territoire angolais contre les camps de la SWAPO. La dernière en date a eu lieu le 17 janvier. La plus meurtrière avait été lancée le 31 octobre à Cuvelai, faisant officiellement 150 morts.

L'an dernier a vu le retour, après deux ans d'absence, d'une unité spéciale de la PLAN, appelée *« Typhoon »*, qui, pour la première fois depuis 1983, a franchi la ligne rouge de la zone opérationnelle pour commettre des attentats plus au sud dans *« le triangle de la mort »*, la zone comprise entre trois villes : Tsumeb, Otavi, Grootfontein. 1987 a également été l'année d'un accroissement considérable du nombre des attentats, à tel point qu'elle a été baptisée l'*« année des bombes »*. La SWAPO a, sans aucun doute, modifié sa stratégie de lutte armée pour porter la guerre au cœur même des villes comme en témoignent une explosion dans le parking d'un grand hôtel de Windhoek, en juillet dernier, et une autre, qui a fait cinq victimes, dans une boucherie de Walvis-Bay.

Il est indéniable que les infiltrations à partir de l'Angola sont de plus en plus difficiles à la saison des pluies, en raison du quadrillage serré des militaires et des opérations de poursuite à chaud particulièrement meurtrières. Le nouveau type de guerre qui se développe en Namibie avec des actions de sabotage et des attentats aveugles ne sera pas facile à combattre. S'il est confirmé que la SWAPO est véritablement à l'origine du dernier attentat, cela rejaillirait sur son image de marque, ce que Pretoria ne manquerait pas d'exploiter.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Choisissant une évaluation minimale

Le gouvernement fixe à 7 milliards de francs le prix de la Caisse nationale du Crédit agricole

Le prix de la Caisse nationale du Crédit agricole (la CNCA) a été fixé, le vendredi 19 février, par MM. Edouard Balladur et François Guillaume à 7 milliards de francs. Conformément à la loi de mutualisation de la CNCA, les actions, pour 90 % seront proposées, au cours du mois à venir, aux caisses régionales à un prix unitaire de 327 francs, le reste (10 %) étant proposé aux salariés de la CNCA et des caisses régionales

Le gouvernement a donc retenu un prix qui se situe très nettement dans le bas de la fourchette des évaluations antérieures (celles-ci variaient entre 6 milliards... et 14 milliards de francs). Contrairement aux décisions qu'il avait prises lors de la plupart des privatisations précédentes, M. Balladur a accepté de retenir le prix minimum fixé par la commission de privatisation.

Dans son avis, celle-ci souligne que l'évaluation faite tient compte *« de l'ancienneté des relations juridiques et des échanges de flux financiers existant entre la Caisse nationale et les caisses régionales, d'où résultent une grande complexité dans leurs rapports et la difficulté d'isoler, du point de vue financier, l'examen de la situation de la Caisse nationale »*. La commission indique également qu'elle a tenu compte *« de l'effort d'adaptation qui incombera à l'ensemble du Crédit agricole mutuel... dans les années à venir compte tenu de l'évolution en cours et à prévoir du système bancaire »*.

En septembre dernier, la commission de privatisation avait fait une évaluation, proposée aux caisses régionales, qui estimait à 8,1 milliards de francs le prix de la CNCA. L'une des grandes difficultés résidait dans l'appréciation de la nature de la provision d'épargne-logement (5,6 milliards de francs) qui se trouve dans les comptes de la CNCA. Un rapport de l'inspection des finances, confidentiel, avait estimé par la suite que la moitié de cette provision devait être assimilée à des fonds propres, ce qui aurait dû porter le prix de la CNCA à plus de 10 milliards.

En fait, l'influente Fédération nationale du Crédit agricole avait fait savoir qu'elle n'accepterait pas un prix supérieur à 8 milliards de francs. Les agriculteurs ayant, en outre, été déçus par la décision du Conseil constitutionnel supprimant dans la loi de mutualisation l'article 15 qui leur aurait donné la majorité qualifiée dans les conseils d'administration des caisses régionales, M. Balladur a dû accepter une nouvelle concession dans ce dossier à son collègue, M. Guillaume.

E. I.

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher se résigne à une réforme très limitée de la fonction publique

LONDRES
de notre correspondant

On prêtait depuis l'été dernier à Mme Thatcher le projet cruel de découper à la tronçonneuse des pans entiers de la fonction publique britannique. Les esprits s'étaient échauffés à la suite de fuites concernant le rapport qu'elle avait commandé à un grand patron du secteur privé, Sir Robin Ibbs. Mais la « Dame de fer » a rassuré les fonctionnaires et déçu les ultras au sein de son propre parti en dévoilant, le jeudi 18 février, devant les Communes un plan modeste et assez flou pour des réformes dans le secteur public. Ce projet ne reprend pratiquement aucune des propositions les plus audacieuses de Sir Robin.

Il y a cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille fonctionnaires en Grande-Bretagne, seuls soixante-dix mille d'entre eux pourraient, dans un avenir encore lointain, être affectés par une réforme aux contours mal définis. Seraient ainsi touchés des services tels que l'équivalent britannique de l'Agence nationale pour l'emploi, le bureau des permis de conduire et des cartes grises ou la météorologie nationale. Le seul changement notable pour les soixante-dix mille personnes touchées par la réforme se situerait au sommet. Ces services seraient en effet désormais dirigés par de hauts fonctionnaires nommés pour une durée déterminée, et dont le style de travail s'apparenterait davantage à celui des PDG du secteur privé. Des « agences » autonomes remplaceraient les anciens services. Elles auraient un peu plus de liberté pour le recrutement du personnel et davantage de souplesse dans l'attribution des primes de rendement. Mme Thatcher a cependant promis jeudi devant les Communes que l'essentiel, c'est-à-dire le statut même de fonctionnaire, n'était pas en cause dans l'expérience ; ces agences resteront au sein de la fonction publique. La précision réduit considérablement le champ de la réforme.

Alors que les fonctionnaires avaient craint le pire – une sorte de privatisation – la démarche de Mme Thatcher se limite à un plaidoyer, une fois de plus, en faveur de l'efficacité et de l'acharnement au travail et les intéressés ont accueilli avec philosophie cette exhortation.

Le grand vainqueur dans cette affaire est le département du Trésor qui ne souhaitait visiblement pas perdre une partie de ses troupes. Les syndicats de hauts fonctionnaires ont exprimé également leur soulagement et les ultra-libéraux ruminent en silence leur défaite. Après huit mois d'intenses réflexions au sein du groupe de travail dirigé par Sir Robin, la montagne a effectivement accouché d'une souris.

DOMINIQUE DHOMBRES.

GRÈCE

La loi sur le transfert à l'Etat de certains biens de l'Eglise est enterrée

ATHÈNES
de notre correspondant

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et l'archevêque Séraphin, chef de l'Eglise orthodoxe, ont choisi une procédure originale pour enterrer la loi votée voici seulement quelques mois sur le transfert à l'Etat des biens fonciers ecclésiastiques, et sur la participation des laïcs élus à l'administration des paroisses et des diocèses.

Le *« projet de contrat »* qui vient d'être signé règle en effet toutes ces questions à la grande satisfaction de l'Eglise, qui garde l'essentiel de ses propriétés, même celles dont le statut juridique était douteux ou contesté par l'Etat. Certes, elle accepte la cession à l'Etat d'une bonne partie du patrimoine des monastères, dont plusieurs sont hostiles au pouvoir, mais elle obtient la suppression des dispositions concernant la participation des laïcs ou de représentants du gouvernement dans la gestion de ses propriétés. Enfin, l'Etat continuera à financer les rémunérations des clercs et des prédicateurs.

Le *« projet de contrat »* prendra la forme d'un *« acte notarial »* dûment rédigé qui sera soumis prochainement au Parlement. La procédure envisagée exclut toute possibilité d'amendement par les députés. La loi qui est à présent abrogée avait provoqué le courroux de la hiérarchie orthodoxe grecque, qui avait menacé de demander son rattachement au patriarcat œcuménique de Constantinople. L'Eglise avait également interdit de communion les dirigeants de l'organisme qui était censé gérer leur patrimoine, et qui a maintenant été dissous. Le ministre de l'éducation nationale et des cultes, M. Andonis Tritsis, théoriquement responsable des relations entre l'Eglise et l'Etat, a été soigneusement tenu à l'écart des tractations qui ont abouti à l'accord. Il avait été ces derniers mois la bête noire des hiérarques, qui ne voulaient négocier qu'avec le premier ministre, M. Andréas Papandréou. L'Eglise a atteint son objectif et est en droit d'être entièrement satisfaite du résultat de la négociation.

THÉODORE MARENGOS.

SÉNÉGAL

Agitation lycéenne à l'approche des élections

La quasi-totalité des lycées sénégalais étaient en grève, le vendredi 19 février, à la suite d'un mouvement qui s'est rapidement étendu à l'ensemble du pays à neuf jours des élections présidentielle et législatives du 28 février.

Sur les vingt-six établissements que compte le pays, un seul lycée, celui de Fatick (150 kilomètres au sud de Dakar), fonctionnait vendredi.

Le mouvement lycéen, né de revendications corporatistes souvent minimes et quasi endémiques au Sénégal à l'approche des compositions du deuxième trimestre, s'est rapidement politisé dans la perspective des élections.

Jeudi, plusieurs centaines de lycéens s'étaient répandus dans les rues de Dakar aux cris de *« Sopi, sopi »* (changement, en ouolof), le slogan de M. Abdoulaye Wade, principal adversaire de M. Abdou Diouf à l'élection présidentielle. – *(AFP.)*

Régions

En raison de l'abondance de l'actualité, la page « Le Monde Régions » paraîtra dans le numéro de lundi daté mardi 23 février.

L'OPA sur la Générale de Belgique

Aucun petit actionnaire n'a encore été séduit par Cerus

L'offre publique d'achat lancée lundi 15 février sur les actions de la Société générale de Belgique à 4 000 francs belges le titre par le groupe Cerus de M. Carlo De Benedetti est pour l'instant un échec. Aucun petit porteur ne s'est présenté aux guichets des trois banques belges chargées de recueillir les actions SGB pour le compte de Cerus, indiquait-on vendredi 19 février dans les milieux bancaires à Bruxelles.

L'OPA doit se prolonger jusqu'au 4 mars. Il est vrai que les cours sur le marché sont toujours plus intéressants. L'action SGB a terminé la semaine à 4 900 FB. Près de 1,2 million de titres (4 % du capital) ont été échangés depuis lundi.

Les discussions entre les trois groupes en présence (les Belges, les Français et M. De Benedetti) se poursuivent activement en coulisse. M. Etienne Davignon, l'un des directeurs influents de la Générale de Belgique, a indiqué, vendredi, que *« plus de 50 % du capital »* était entre des mains amies de la Générale. Aucun accord n'a cependant encore été signé.

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1988 a été tiré à 510 251 exemplaires

A B C E F G H

EN BREF

● **INDE : flambée de violence au Pendjab.** – L'Etat du Pendjab a connu une flambée de violence, en fin de semaine. Le gouvernement indien a décrété une alerte générale, y compris dans la capitale fédérale, New-Delhi. Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 février, une famille sikh de onze personnes a été massacrée dans le village de Srehansan, près d'Amritsar. Tard vendredi soir, quatre paysans hindous avaient été tués au cours de trois autres incidents. Vendredi, une série d'attentats, manifestement coordonnés et planifiés, avaient été perpétrés contre les tribunaux d'Amritsar, de Gurdaspur, de Hoshiarpur et de Patiala, tuant en tout onze personnes. – *(AFP.)*

● **POLOGNE : nouvelles manifestations.** – Après l'université de Cracovie, l'agitation a gagné l'université de Varsovie. Environ trois mille étudiants ont manifesté, le vendredi 19 février, pour protester contre les récentes hausses de prix en Pologne et pour réclamer la légalisation de l'Association indépendante des étudiants (NZS), officiellement interdite depuis 1981. Par ailleurs, la police est intervenue vendredi dans les milieux de l'opposition à Wroclaw et à Lublin et a appréhendé plusieurs militants syndicaux. – *(AFP.)*

● **TURQUIE : un détenu kurde succombe à une grève de la faim.** – Un prisonnier kurde, M. Mehmet Emin Yavuz, est mort, le vendredi 19 février, au cours d'une grève de la faim menée depuis le 9 février par deux mille détenus kurdes de la prison militaire de Diyarbakir, qui protestent contre leurs conditions de détention, a-t-on appris de source proche des autorités locales. Sept autres prisonniers sont actuellement hospitalisés dans un état critique. – *(Corresp.)*